



Accélérer la mise en œuvre des évaluations de l'état de préparation au commerce électronique

DEUXIÈME ÉDITION





Accélérer la mise en œuvre des évaluations de l'état de préparation au commerce électronique

DEUXIÈME ÉDITION



**Nations
Unies**

Genève, 2022

© 2022 Nations Unies
Tous droits réservés pour tous pays

Les demandes de reproduction ou de photocopie d'extraits de la présente publication doivent être adressées au Copyright Clearance Center depuis le site [Web copyright.com](http://www.copyright.com).

Toute autre question portant sur les droits et licences, y compris les droits subsidiaires, doit être envoyée à l'adresse suivante :

United Nations Publications
405 East 42nd Street
New York, New York 10017
United States of America

Adresse électronique : publications@un.org
Site Web : <https://shop.un.org>

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données de position qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Le texte a été traduit par Alessandro Vitale. Toutes les questions seront traitées par le traducteur qui accepte la responsabilité de l'exactitude de la traduction.

Publication des Nations Unies établie par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

UNCTAD/DTL/STICT/2022/5

eISBN: 978-92-1-001553-0



NOTE

Au sein de la Division de la technologie et de la logistique de la CNUCED, la Branche du commerce électronique et de l'économie numérique mène des travaux d'analyse consacrés aux incidences des technologies de l'information et de la communication (TIC) et du commerce électronique sur le développement. Elle est chargée de l'établissement du Rapport sur l'économie numérique ainsi que des études thématiques sur les TIC pour le développement.

La Branche promeut le dialogue international sur les questions liées aux TIC pour le développement et contribue à renforcer les capacités des pays en développement à mesurer l'économie de l'information et à concevoir et mettre en œuvre des politiques et des cadres juridiques pertinents. Elle surveille également l'état global de la législation sur le commerce électronique (UNCTAD Cyberlaw Tracker). Depuis 2016, la Section coordonne une initiative multipartite intitulée eTrade for all (etradeforall.org), qui vise à améliorer la capacité des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés (PMA), à exploiter le commerce électronique. L'initiative est également à l'origine du nouveau programme eTrade for Women, lancé en 2019, qui vise à promouvoir une économie numérique plus inclusive du genre, en particulier à travers son réseau d'Ambassadrices. Ces entrepreneuses du numérique sont actives dans toutes les régions en développement et contribuent à des activités de renforcement des capacités, de mentorat et de sensibilisation à des politiques plus inclusives du genre.

Dans le présent rapport, la mention d'une société et de ses activités ne doit pas être interprétée comme une marque de soutien de la part de la CNUCED à cette société ou à ses activités.

Les signes typographiques ci-après ont été utilisés dans les tableaux :

Deux points (..) signifient que les données ne sont pas disponibles ou ne sont pas fournies séparément.

Dans le cas où aucune donnée n'était disponible pour l'ensemble des éléments composant une ligne d'un tableau, celle-ci a été omise ;

Un tiret (-) signifie que l'élément considéré est égal à zéro ou que sa valeur est négligeable ;

Sauf indication contraire, le terme dollar s'entend du dollar des États-Unis d'Amérique ;

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme et celle des pourcentages figurant dans les tableaux ne correspondent pas nécessairement aux totaux indiqués.



PRÉFACE

La pandémie de COVID-19 s'est accompagnée d'une augmentation du commerce électronique et de l'adoption de solutions numériques par les entreprises et les consommateurs. Elle a également souligné les fractures importantes en termes de préparation dans le domaine du numérique qui entravent la capacité de nombreux pays à développer le commerce électronique et l'économie numérique.

Les évaluations de l'état de préparation au commerce électronique (eT Readies) de la CNUCED ont déjà aidé 29 pays, principalement les pays les moins avancés (PMA), à identifier les principaux obstacles et opportunités pour le développement du commerce électronique. Mais ces évaluations ne sont que le début. Leur valeur réelle se concrétise lorsque l'on passe des recommandations à leur mise en œuvre. C'est pourquoi la CNUCED a mis en place le Mécanisme d'appui à la mise en œuvre (Implementation Support Mechanism/ISM) des eT Readies en 2020. Depuis lors, plusieurs activités de renforcement des capacités, de partage des connaissances et d'engagement des parties prenantes ont été organisées pour renforcer les capacités de mise en œuvre dans les pays, notamment des points focaux nationaux. Ces derniers jouent un rôle central dans la mobilisation des parties prenantes nationales des secteurs public et privé, malgré le nombre de défis rencontrés dans ces activités.

Ce deuxième examen, qui passe en revue la mise en œuvre des recommandations contenues dans les évaluations eT Readies, a mis en évidence 140 nouvelles réalisations dans 14 pays, avec un taux d'exécution moyen de 59%, soit un gain de 9% par rapport au premier examen. Malgré des progrès significatifs et un soutien important fourni par les partenaires eTrade for all, ce deuxième examen met en évidence des domaines d'actions à améliorer. Ainsi, par exemple, il souligne la nécessité de renforcer les modalités nationales de mise en œuvre, de rationaliser les mécanismes de coordination des politiques et de renforcer les synergies entre les interventions des partenaires de développement. Il documente de nombreuses bonnes pratiques, des impacts politiques et leçons apprises qui peuvent inspirer les pays et ouvrir la voie à un soutien renforcé. Il met en exergue, une fois de plus, l'urgence d'accélérer les réformes et les investissements permettant de faire du commerce électronique un levier de la reprise économique après la pandémie, et en même temps, d'accroître la résilience des pays pour faire face à de nouveaux chocs. Ce rapport fournit une base solide pour aider à mobiliser le soutien indispensable afin de faire avancer le programme de développement du commerce électronique dans les pays bénéficiaires d'eT Readies.

Je tiens à remercier le Gouvernement allemand pour sa contribution à l'ISM, les Pays-Bas et la Suisse, qui sont les principaux donateurs des travaux de la CNUCED sur le commerce électronique et l'économie numérique. Permettez-moi également de remercier nos partenaires eTrade for all qui contribuent avec leur expertise respective, aux évaluations de l'état de préparation au commerce électronique, et renouveler mon appel à un plus grand engagement dans la mise en œuvre des recommandations prioritaires. De notre côté, nous plaiderons en faveur d'une approche plus coordonnée, en particulier au sein des pays, afin de renforcer les synergies, et nous continuerons de tirer profit du rôle des bureaux des coordonnateurs résidents des Nations Unies pour assurer un dialogue efficace sur le terrain et la pleine intégration des priorités des pays dans les cadres de coopération des Nations Unies, les plans nationaux de développement et les plans de relance post-pandémie. Nous continuerons de connecter les parties prenantes pour un commerce global véritablement inclusif, ne laissant personne de côté dans l'économie numérique.

Shamika N. Sirimanne
Directrice, Division de la technologie et de la logistique, CNUCED



REMERCIEMENTS

Ce rapport est le résultat de l'appui au renforcement des capacités fourni par la Branche du commerce électronique et de l'économie numérique de la CNUCED à travers le mécanisme d'appui à la mise en œuvre de l'eT Ready (Implementation Support Mechanism/ISM). Il a été préparé par Alessandro Vitale en collaboration avec Laura Cyron, sous la direction générale de Cécile Barayre et Torbjörn Fredriksson.

Le réseau de points focaux en charge du suivi des eT Readies de la CNUCED a collecté les renseignements dans les différents pays et assuré l'engagement des parties prenantes. L'équipe souhaite leur exprimer ses plus sincères remerciements pour leur coopération proactive: MM. et Mmes Hafizur Rahman (Ministère du Commerce, Bangladesh), Mostafizur Sohel (BASIS, Bangladesh), Riegzieng Om (Ministère des Affaires Économiques, Bhoutan), Seydou Ilboudo et Boubakar Bilgo (Ministère du Développement industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises, Burkina Faso), Laichea Chea (Ministère du Commerce, Cambodge), Serge Bahi et Guillaume Koffi Seka (Ministère du Commerce et de l'Industrie, Côte d'Ivoire), Phera Lepati (Ministère du Commerce et de l'Industrie, Lesotho), Hobisoa Lydie Ismaël Ravolahajamanana (Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, Madagascar) et Gil Razafintsalama (ESTI, Madagascar), Mufwa M. Munthali (Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, Malawi), Ibrahim Tanda Bonkano (Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, Niger), Faramkha Diop et Assane Diankha (Ministère du Commerce et des PME, Sénégal), Alwyn Danitofea (Ministère de la Communication et de l'Aviation, Îles Salomon), Aïchétoù Touré Ali (Ministère du Commerce, de l'Industrie, du Développement du Secteur Privé et de la Promotion de la Consommation Locale, Togo), Falaoa Sione, Darryl Ikbal et Toaiga Semisi (Département du commerce, Tuvalu), Chris Matsiko et Augustine Ssekyondwa (respectivement Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Coopératives et Autorité nationale des technologies de l'information, Ouganda), Gilbert Chisenga et Akokwa Liwena (Ministère du Commerce, des Échanges et de l'Industrie, Zambie). La CNUCED souhaite également remercier chaleureusement pour leur participation les missions permanentes, à Genève, des pays qui ont contribué à la réussite de ce rapport.

Le rapport a bénéficié des contributions des partenaires eTrade for all, à savoir le CIR, l'ERIA, la CESAP, l'UPU et plusieurs divisions de la CNUCED.

La publication assistée par ordinateur a été préparée par Keel Chan et la couverture a été conçue par Magali Studer. Le document a été édité par Françoise de Maulde.

Le financement de ce rapport a été assuré par le Gouvernement allemand, les Pays-Bas et la Suisse.



TABLE DES MATIÈRES

NOTE	III
PRÉFACE	IV
REMERCIEMENTS	V
LISTE DES ENCADRÉS, FIGURES ET TABLEAUX	VII
ABRÉVIATIONS	IX
APERÇU	1
INTRODUCTION	8
1. PERFORMANCES, APPROCHES RÉUSSIES ET IMPACT DANS LA MISE EN ŒUVRE DES eT READIES	12
1.1 Les examens de la mise en œuvre : une pierre angulaire de l'ISM de la CNUCED	12
1.2 Évaluation de la performance dans la mise en œuvre des eT Readies.....	14
1.3 Approches réussies et exemples d'impacts dans la mise en œuvre des eT Readies.....	17
2. RÉALISATIONS RÉCENTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS eT READY DANS LES SEPT DOMAINES D'ACTION	21
2.1 Évaluation de la préparation au commerce électronique et formulation de stratégies	21
2.2 Infrastructures TIC et services.....	25
2.3 Logistique du commerce et facilitation des échanges	29
2.4 Cadre juridique et réglementaire	32
2.5 Solutions de paiement	34
2.6 Développement des compétences en commerce électronique	37
2.7 Accès au financement	41
3. CONNECTER LES PARTIES PRENANTES POUR AMÉLIORER LES SYNERGIES DE MISE EN ŒUVRE DE L'eT READY	43
3.1 Le partenariat eTrade for all en action	43
3.2 Ouvrir la voie à une augmentation du soutien.....	48
4. LEÇONS APPRISSES, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	51
ANNEXE 1 : RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES	53
ANNEXE 2 : NOTE TECHNIQUE MÉTHODOLOGIQUE	56



LISTE DES ENCADRÉS, FIGURES ET TABLEAUX

ENCADRÉS

1. Enseignements tirés de l'enquête de satisfaction menée à l'issue du premier examen.....	10
2. Partage des connaissances et des expériences par le biais de l'ISM de la CNUCED ...	13
3. Intégration des recommandations eT Ready pour les changements de politique en Ouganda.....	19
4. Faire entendre la voix des femmes dans l'élaboration des politiques	23
5. Manuel de la CNUCED pour la production de statistiques sur l'économie numérique.....	25
6. Nécessité d'une coopération internationale accrue pour remédier à la vulnérabilité des câbles sous-marins.....	27
7. Faire entendre la voix et les compétences des femmes entrepreneures dans le numérique au Bangladesh	40
8. Un nouveau cours de formation sur le commerce électronique issu des efforts conjoints des partenaires eTrade for all	46
9. Coopération du système des Nations Unies à l'appui d'un plan de relance post COVID-19 en République démocratique populaire (RDP) lao.....	47
10. Méthode de calcul de l'évaluation des performances.....	60

FIGURES

1. Taux de mise en œuvre des eT Readies dans les 14 pays examinés en 2021	2
2. Taux de mise en œuvre des eT Readies par domaine d'action dans les 14 pays examinés en 2021	4
3. Étapes principales de la méthodologie.....	9
4. Taux de mise en œuvre dans le premier et le deuxième examen	15
5. Taux de mise en œuvre par domaine d'action dans le premier et le deuxième examen.....	16
6. Approche de mise en œuvre des pays qui ont participé à la fois au premier et au deuxième examen.....	17
7. Nombre de recommandations mises en œuvre par pays et par thématique dans le domaine d'action « Évaluation de la préparation au commerce électronique et formulation de stratégies ».....	21
8. Nombre de recommandations mises en œuvre par pays et par thématique dans le domaine d'action « Infrastructures TIC et services ».....	26
9. Nombre de recommandations mises en œuvre par pays et par thématique dans le domaine d'action « Logistique du commerce et facilitation des échanges »	29
10. Scores de l'Enquête mondiale des Nations Unies sur la facilitation des échanges numériques et durables de 2021 (ou le dernier score disponible marqué d'un *)	31
11. Nombre de recommandations mises en œuvre par pays et par thématique dans le domaine d'action « Cadre juridique et réglementaire ».....	33



12. Nombre de recommandations mises en œuvre par pays et par thématique dans le domaine d'action « Solutions de paiement »	35
13. Nombre de recommandations mises en œuvre par pays et par thématique dans le domaine d'action « Développement des compétences en commerce électronique »	38
14. Nombre de recommandations mises en œuvre par pays et par thématique dans le domaine d'action « Accès au financement »	41
15. Exemple de profil pays.....	59

TABLEAUX

1. Aperçu des réponses des pays décrivant les projets en cours et les priorités futures par domaine d'action.....	43
2. Aperçu des projets prioritaires des pays en vue d'un soutien supplémentaire, par domaine d'action.....	48
3. État de la participation aux examens de la mise en œuvre par les pays bénéficiaires d'un eT Ready	56
4. Liste des thématiques par domaine d'action utilisées pour évaluer les performances de mise en œuvre de l'eT Ready.....	58



ABRÉVIATIONS

BAD	Banque africaine de développement
ARCEP	Autorité de régulation des communications Électroniques et des postes
ANASE/ ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est/Association of Southeast Asian Nations
BWCC	Bangladesh Women Chamber of Commerce and Industry/Chambre de commerce et d'industrie des femmes du Bangladesh
BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BCR	Bureau du coordonnateur résident
CDS	Customs Declaration System/Système de déclaration en douane
CONOBAFI	Comité Ouest Africain d'Organisation et de Normalisation Bancaire et Financière
e-CAB	e-Commerce Association of Bangladesh/Association de commerce électronique du Bangladesh
CAE	Communauté d'Afrique de l'Est
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CESAP	Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique
CIR	Cadre intégré renforcé
CNFE	Comité national de facilitation des échanges
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
ERIA	Economic Research Institute for ASEAN and East Asia/Institut de recherche économique pour l'ASEAN et l'Asie de l'Est
FICEL	Forum Inclusif sur le Commerce Electronique au Burkina Faso
iDEA	Innovation Design and Entrepreneurship Academy
ISM	Implementation Support Mechanism/Mécanisme d'appui à la mise en œuvre
ITC	International Trade Centre/Centre du commerce international
MWK	Kwacha malawien
MPME	Micro, petites et moyennes entreprises
NSEDP	National Socio-Economic Development Plan/Plan national de développement socio-économique
ORE	Operational Readiness for E-commerce/Préparation opérationnelle pour le commerce électronique
PdD	Partenaires de développement
PDEP	Pacific Digital Economy Programme/Programme pour l'économie numérique du Pacifique
PMA	Pays les moins avancés
PIFS	Pacific Islands Forum Secretariat/Secrétariat du Forum des îles du Pacifique
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RCEP	Regional Comprehensive Economic Partnership/Partenariat économique régional global
SNDCEs	Stratégie nationale de développement du commerce électronique au Sénégal
SPT	Société des Postes du Togo
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine



UNCDF	United Nations Capital Development Fund/Fonds d'équipement des Nations Unies
UIT	Union internationale des télécommunications
UPU	Union postale universelle



APERÇU

Depuis 2017, la CNUCED a été pionnière dans les évaluations de l'état de préparation au commerce électronique (eT Readies) qui ont aidé 29 pays à identifier les principaux obstacles et opportunités pour le développement du commerce électronique. Un bon nombre d'entre eux, comme le montre le présent rapport, ont déjà réalisé des progrès significatifs dans la mise en œuvre des mesures recommandées dans les eT Readies. Aujourd'hui plus que jamais, accélérer la mise en œuvre des recommandations des eT Readies est une nécessité pour les pays en développement, en particulier les pays moins avancés (PMA), afin d'exploiter le potentiel de l'économie numérique dans le cadre de plans inclusifs de relance liés à la pandémie de COVID-19.

La CNUCED a mis en place le Mécanisme d'appui à la mise en œuvre (ISM) des eT Readies en 2020 en vue de soutenir les pays bénéficiaires. Il repose sur des examens périodiques de la mise en œuvre, dans le but de renforcer les capacités nationales de suivi pour un déploiement efficace, sur la base des principes d'appropriation par les pays, d'inclusion et de gestion axée sur les résultats. L'examen de la mise en œuvre (en abrégé « examen » dans le reste du rapport) effectué en 2020 a été le premier de ce genre et a permis de répertorier les progrès réalisés par 13 pays bénéficiaires d'un eT Ready. Le premier examen a servi de base pour d'autres activités de renforcement des capacités, de partage des connaissances et d'engagement des parties prenantes, qui ont contribué à accroître la part du commerce électronique dans les programmes de développement nationaux et régionaux¹.

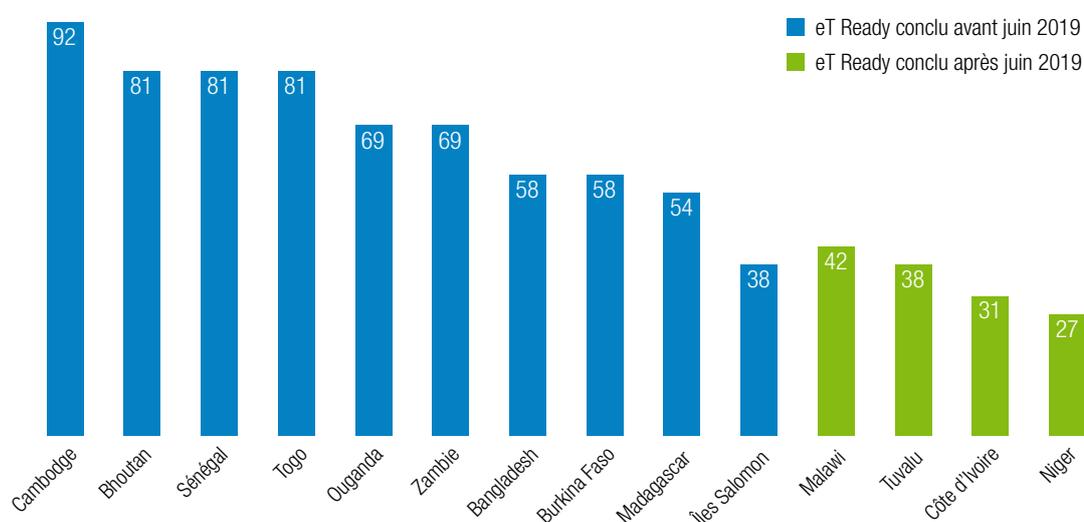
Le deuxième examen de la mise en œuvre a été réalisé en 2021 avec une méthodologie améliorée, sur la base des leçons apprises et des commentaires reçus par les différentes parties prenantes impliquées dans le suivi de cette mise en œuvre. Il met en évidence 140 nouvelles réalisations dans les 14 pays qui ont participé à cet examen, répertoriés grâce à une analyse approfondie des données collectées par les points focaux en charge du suivi des eT Readies (dorénavant, points focaux eT Ready), en collaboration avec un large éventail de parties prenantes, incluant les ministères, les autorités de régulation et les organisations du secteur privé. Le deuxième examen a été achevé en avril 2022 avec la publication de ce rapport.

Les résultats de l'évaluation de la performance ont confirmé que le Cambodge est le pays le plus performant avec un taux d'exécution de 92%, suivi du Bhoutan, du Sénégal et du Togo, qui se situent tous à 81%. Les huit pays qui ont participé à la fois au premier et au deuxième examen, à savoir le Bhoutan, le Burkina Faso, le Cambodge, Madagascar, le Sénégal, le Togo, l'Ouganda et la Zambie ont, à des cadences différentes, fait des efforts pour renforcer les domaines où des réalisations avaient été enregistrées l'année précédente, et ont, dans le même temps, achevé des réalisations dans de nouveaux domaines. Le Bhoutan se distingue comme le pays ayant pris le plus grand nombre de nouvelles mesures: par conséquent, il a enregistré la plus forte augmentation entre le premier et le deuxième examen, passant de 50 à 81%. Parmi les pays ayant finalisé leur eT Ready entre 2020 et 2021, à savoir la Côte d'Ivoire, le Malawi, le Niger et Tuvalu, le taux moyen de mise en œuvre s'élève à 35%. Dans l'ensemble, le taux moyen d'exécution pour les 14 pays concernés par l'étude s'élève à 59%.

¹ Le premier examen a été publié en 2020: [Accélérer la mise en œuvre des évaluations de l'état de préparation au commerce électronique | CNUCED \(2020\)](#). Pour un aperçu de l'ISM, veuillez vous référer à la brochure [Accélérer la mise en œuvre des évaluations de l'état de préparation au commerce électronique: un aperçu de l'appui de la CNUCED | CNUCED \(2021\)](#).



Figure 1 Taux de mise en œuvre des eT Readies dans les 14 pays examinés en 2021
(Pourcentage)



Source: CNUCED

L'expérience des pays les plus performants, le Cambodge, le Bhoutan, le Sénégal et le Togo, a mis en évidence à quel point un leadership politique rigoureux au niveau gouvernemental, exercé par un ministère pilote, a contribué à mobiliser les parties prenantes, élément essentiel pour accélérer la mise en œuvre.

Au **Cambodge**, le Ministère du Commerce a reconnu le rôle de catalyseur joué par l'eT Ready dans plusieurs initiatives gouvernementales de soutien à l'écosystème du commerce électronique. L'une des recommandations retenues comme prioritaire par le Gouvernement était d'élaborer une stratégie nationale de commerce électronique. L'importance croissante du commerce électronique dans ce pays d'Asie du Sud-Est a incité le Gouvernement à élaborer un cadre stratégique pour l'économie et la société numériques à l'horizon 2021-2035, qui définit une vision à long terme pour bâtir une économie et une société numériques dynamiques.

Au **Bhoutan**, la Division des politiques et de la planification a créé en 2019 un groupe de travail au sein du Ministère des Affaires Économiques, qui a réuni un large éventail de parties prenantes du secteur public, des autorités de régulation et du secteur privé. Ce groupe de travail a mené des efforts pour renforcer le cadre stratégique et de gouvernance du programme de développement du commerce électronique du pays, et a contribué à façonner une véritable Politique nationale du commerce électronique en 2021.

Au **Sénégal**, l'eT Ready a contribué à favoriser l'adoption d'un cadre stratégique pour promouvoir le développement du commerce électronique et de l'économie numérique. Ce cadre fait désormais partie intégrante de l'approche de mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement du commerce électronique (SNDCE), dont le Ministère du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises a pris en charge l'exécution. S'appuyant sur des bases solides, le Gouvernement a fait des progrès dans la construction d'infrastructures informatiques, l'augmentation de la capacité de production d'électricité, et a donné une impulsion à l'entrepreneuriat numérique grâce à l'adoption d'une loi sur les start-up (dite « Start-up Act »).

Au **Togo**, l'eT Ready mené en 2018 a été le premier cadre de dialogue entre les secteurs public et privé sur le commerce électronique, lequel a prospéré depuis lors. Le renforcement du cadre juridique portant sur la protection des données et l'infrastructure de cybersécurité est devenu une priorité absolue, ce qui a conduit à l'adoption de nouvelles lois et à la création d'une agence chargée de gérer les cybermenaces. En novembre 2021, le Ministère du Commerce, de l'Industrie



et de la Consommation Locale a validé une stratégie nationale de commerce électronique, qui donne un nouvel élan à une approche coordonnée pour soutenir l'écosystème du commerce électronique togolais, en pleine croissance.

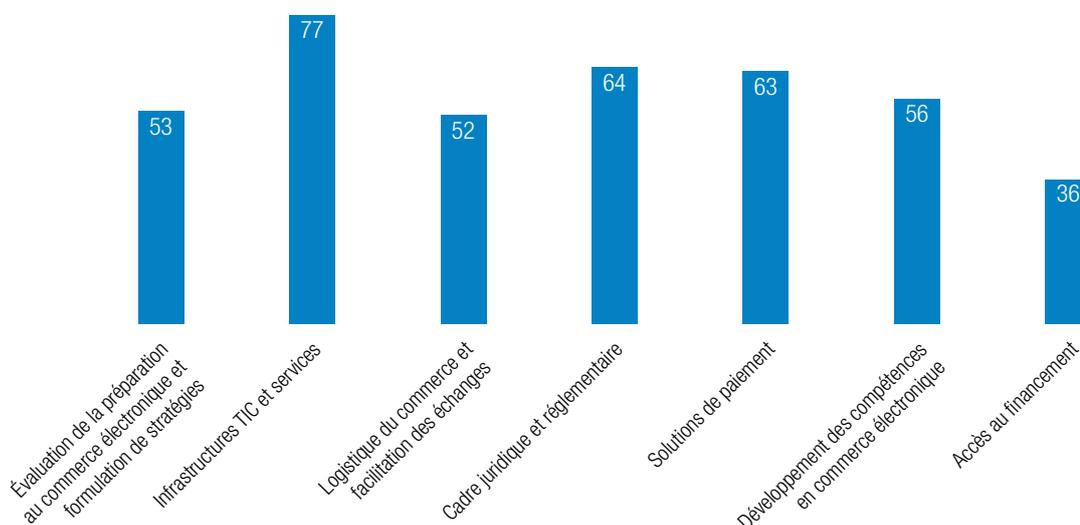
En outre, de bonnes pratiques de gestion ont émergé et se révèlent utiles pour soutenir le processus de mise en œuvre. Les pays ont intégré les recommandations des eT Readies dans leurs mécanismes d'élaboration de politiques. Ils ont utilisé les évaluations comme documents de travail pour développer les stratégies, les politiques, les lois et les règlements. Cependant, seuls quelques pays examinés ont mis en place une forme de mécanisme de suivi afin de mesurer les progrès accomplis dans le développement de leur commerce électronique. La plupart des pays ont officiellement lancé les eT Readies par des événements nationaux, favorisant ainsi leur appropriation. L'appui fourni par la CNUCED et les bureaux des coordonnateurs résidents des Nations Unies (BCR) a contribué à mobiliser les partenaires de développement, ce qui dans certains cas, comme en Côte d'Ivoire et au Malawi, a donné lieu à des discussions de suivi et à des initiatives visant à coordonner la mobilisation des ressources pour les projets prioritaires.

Les eT Readies ont joué un rôle déterminant dans la promotion des stratégies nationales et régionales de commerce électronique. Le Cambodge, Kiribati, le Népal, le Sénégal et le Togo ont développé une stratégie de commerce électronique. Le Bangladesh et le Bhoutan ont plutôt opté pour une politique nationale de commerce électronique. Au Bénin, au Myanmar, à Samoa, aux Îles Salomon, en Ouganda et en Zambie, l'élaboration d'une stratégie ou d'une politique de commerce électronique est parvenue à un stade de développement différencié. Parmi les informations reçues au cours du deuxième examen, l'Ouganda a indiqué être mieux équipé, avec une base analytique plus solide pour s'engager au niveau régional dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de commerce électronique de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) en 2021. De même, la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), conjointement avec l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), se sont basées sur les conclusions des évaluations de l'état de préparation au commerce électronique de la CNUCED réalisées dans la région, afin de façonner une vision stratégique au niveau régional pour le développement du commerce électronique. La Commission de la CEDEAO a officiellement demandé l'aide de la CNUCED pour élaborer une stratégie régionale de commerce électronique, dont les travaux ont débuté en octobre 2021. Le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique (PIFS) a bâti une stratégie régionale de commerce électronique, en utilisant les eT Readies comme outils de diagnostic, et a associé plusieurs partenaires eTrade for all dans sa mise en œuvre. En lien avec les travaux préalablement menés dans la région, la CNUCED est un partenaire clé de mise en œuvre, avec les Fonds d'équipement des Nations Unies (UNCDF), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), et le Programme pour l'économie numérique dans le Pacifique (PDEP). Une stratégie de commerce électronique est en cours de développement aux Îles Salomon, avec l'appui du PDEP.

Le deuxième examen a documenté 140 nouvelles actions entreprises par les 14 pays examinés ayant abouti à des mises en œuvre dans 26 thématiques qui sont normalement alignées sur les recommandations des eT Readies dans les sept domaines d'action habituels. Si l'on examine plus spécifiquement ces sept domaines, les infrastructures et services TIC, le cadre juridique et réglementaire, ainsi que les solutions de paiement, ont concentré la plupart des efforts de mise en œuvre selon l'examen de 2021, tandis que l'accès au financement est le domaine où les progrès sont les moins marqués.



Figure 2 Taux de mise en œuvre des eT Readies par domaine d'action dans les 14 pays examinés en 2021
(Pourcentage)



Source : CNUCED

Des développements encourageants apparaissent dans le domaine de **l'évaluation de la préparation au commerce électronique et la formulation de stratégies**. Un nombre croissant de pays sont en train d'adopter, ou l'ont déjà fait, des politiques et des stratégies spécifiques au commerce électronique. Cependant, la majorité des pays bénéficiaires d'eT Readies ne disposent pas encore d'une politique ou d'une stratégie à part entière dédiée au commerce électronique, et même lorsqu'une stratégie est en place, la dimension du genre est plutôt faible, voire absente. En outre, sept pays ayant participé à ce deuxième examen indiquent qu'ils ont des comités ou des groupes de travail sur le commerce électronique fonctionnels, en charge de superviser et de coordonner les développements du secteur. Souvent, la composition des comités s'étend au-delà du secteur public pour inclure le secteur privé et les organisations de la société civile. Dans certains pays, des associations du secteur privé spécifiques aux acteurs du commerce électronique sont en train de se former, pour mieux représenter les intérêts du secteur. Cet examen a également mis en exergue une expansion des services d'administration en ligne en 2021, induite par la pandémie de COVID-19. Enfin, la collecte de données et le développement de statistiques sur le commerce électronique et l'économie numérique constituent un grand défi dans la plupart des pays étudiés.

Le développement du commerce électronique est limité par le manque d'**infrastructures TIC et services** abordables et disponibles. L'écart entre l'utilisation de l'Internet dans les PMA et le même indicateur dans les pays développés s'est réduit au fil des dernières années. Selon les estimations de l'UIT, entre 2019 et 2021, l'utilisation de l'Internet en Afrique et dans la région Asie-Pacifique est passée de 23% et 24%, respectivement, à 33% et 61% de leur population. Si l'on considère les PMA, le nombre d'utilisateurs de l'Internet représente aujourd'hui 27% de la population. Toutefois, les disparités entre les sexes et entre les populations urbaines et rurales demeurent importantes. En moyenne, seulement 19% des femmes utilisent l'Internet dans les PMA, soit 12 points de pourcentage de moins que les hommes². Un large éventail d'initiatives publiques et privées soutiennent les efforts visant à améliorer la couverture, la fiabilité et l'accès abordable à l'Internet et aux TIC. Presque tous les pays examinés entreprennent des projets de développement des infrastructures TIC, allant de l'amélioration des dorsales en fibre optique à l'expansion des réseaux par des tours de télécommunication mobile et aux câbles sous-marins.

² [Measuring digital development: Facts and figures 2021 \(itu.int\)](https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/factsheets/default.aspx)



En outre, la couverture et les services de l'Internet mobile se développent, et de plus en plus, les pays se rapprochent de l'objectif de la *Broadband Commission* pour un accès de base à l'Internet haut-débit à des prix inférieurs à 2% du revenu mensuel par habitant. Cependant, même lorsque cet objectif est atteint, les couches économiquement les plus vulnérables peuvent rester exclues des services. En complément des efforts déployés pour améliorer les infrastructures TIC, les pays examinés sont en train de renforcer leurs réseaux électriques, en se tournant vers les énergies renouvelables et en développant de nouvelles sources d'électricité.

Le commerce électronique repose sur une logistique efficace du dernier kilomètre et sur des mesures adéquates de facilitation des échanges. Relativement peu de nouvelles initiatives dans le domaine de la **logistique du commerce et de la facilitation des échanges** ont été observées dans le cadre de cet examen, en partie en raison des restrictions liées à la COVID-19. L'absence de systèmes d'adressage physique reste un goulot d'étranglement majeur : les pays examinés n'ont enregistré que des progrès limités. Certains pays ont pris de nouvelles mesures pour élargir leur réseau de points-relais (Malawi et Sénégal), ou pour promouvoir la transition numérique des opérateurs postaux nationaux (Togo et Zambie). Jusqu'à présent, huit pays ont mis en œuvre des mesures visant à faciliter le commerce transfrontalier, telles que l'amélioration ou l'introduction de procédures de guichet unique et de portails d'informations commerciales.

Le **cadre juridique et réglementaire** du commerce électronique est essentiel pour renforcer la confiance dans les transactions en ligne. Selon la dernière mise à jour du Cyberlaw Tracker 2022 de la CNUCED, malgré une augmentation par rapport à la précédente, les PMA sont toujours à la traîne en termes d'adoption des lois sur le commerce électronique. La cybercriminalité a fait l'objet d'une plus grande attention : 70% des PMA ont une loi dans ce domaine, suivie par les lois sur les transactions électroniques (63%), sur la protection de la vie privée et des données personnelles (48%) et sur la protection des consommateurs (41%)³. La plupart des pays examinés sont en train d'élaborer et d'adopter de nouvelles lois et réglementations, et mènent souvent des campagnes de sensibilisation sur le cadre juridique du commerce électronique, en particulier pour la protection des consommateurs.

Dans le domaine des **solutions de paiement**, tous les pays étudiés travaillent à l'amélioration de leur inclusion financière et ont introduit de nouvelles options de paiement électronique à la suite des eT Readies. Cette tendance a été renforcée par les mesures prises pendant la pandémie de COVID-19 visant à encourager les solutions de paiement sans contact. L'utilisation des technologies dites « blockchain » et la création de monnaies numériques de banques centrales ouvrent de nouvelles opportunités, tandis que les options de monnaie électronique et les solutions basées sur les cartes de paiement gagnent du terrain. Huit pays prennent également des mesures pour renforcer la sécurité des transactions en ligne et la confiance des consommateurs ; les fintech et les banques mettent l'accent sur des technologies plus sûres et des normes de sécurité opérationnelles plus strictes. Toutefois, en ce qui concerne l'amélioration de l'interopérabilité des solutions de paiement électronique, certaines initiatives visant à faciliter les paiements numériques transfrontaliers sont en cours, mais il reste encore beaucoup à faire, car il s'agit d'un domaine dans lequel peu de mesures ont été prises jusqu'à présent.

Le défi persistant auquel sont confrontés les pays examinés est lié au **développement des compétences en commerce électronique** pour un usage productif des technologies numériques. Généralement, dans les PMA, la plupart des gens accèdent à l'Internet via des téléphones mobiles et se limitent souvent à l'utilisation des réseaux sociaux. Apprendre à utiliser un logiciel de traitement de texte ou une feuille de calcul sur un petit écran n'est pas idéal. Les ordinateurs ne sont pas largement disponibles : seuls 8% des ménages en moyenne en possèdent un. On rencontre des niveaux plus élevés au Bhoutan et au Sénégal (respectivement 21 et 15%), et des niveaux plus modestes au Malawi et en Ouganda, avec seulement 4% des ménages équipés. Parmi les pays considérés dans cette étude, le Cambodge, Madagascar, les Îles Salomon, le Togo et la Zambie se sont attachés à mesurer les écarts en matière de compétences, pour soutenir

³ [Les pays les moins avancés sont toujours à la traîne dans les réformes de la cyberlégalisation | CNUCED](#)



et orienter les initiatives de renforcement des compétences dans le domaine du numérique. Des efforts sont en cours dans plusieurs autres pays, par exemple au Bhoutan et en Ouganda, visant à réviser en profondeur les programmes éducatifs, en introduisant la formation aux TIC dès l'école primaire. En outre, dans un nombre croissant de pays, des initiatives du secteur privé prennent de l'envergure et le soutien aux start-up et aux idées innovantes dans le numérique se renforce. L'intégration systématique d'initiatives de renforcement des capacités des femmes entrepreneuses nécessite une plus grande attention.

L'**accès au financement** reste un défi, car les options de financement traditionnelles, telles que celles qui passent par les banques, n'ont pas encore pleinement intégré le changement de modèle d'affaires basé sur le numérique. Dans ce domaine d'action, la mise en œuvre des recommandations des eT Readies progresse à un rythme lent et plusieurs pays n'ont pas enregistré de progrès tangibles jusqu'à présent. Le Bangladesh, le Cambodge, Madagascar et la Zambie sont les seuls à avoir lancé de nouvelles initiatives dans le cadre de cet examen.

Conclusion et recommandations

Dix recommandations ont déjà été formulées à la suite du premier examen, adressées aussi bien aux parties prenantes au niveau national des pays bénéficiaires d'eT Readies qu'à l'ensemble des partenaires de développement qui soutiennent le commerce électronique et l'économie numérique dans les pays en développement et les PMA en particulier. Ces recommandations restent toujours pertinentes, au vu des conclusions suivantes qui découlent du deuxième examen.

Malgré le message d'avertissement que constitue la pandémie de COVID-19, le commerce électronique n'est toujours pas suffisamment prioritaire dans les programmes nationaux de développement. Cela se traduit par des conflits de leadership ou des responsabilités peu claires sur la façon de conduire le programme de développement du secteur du commerce électronique. La coopération interinstitutionnelle n'est pas sans faille et elle est souvent aggravée par la rotation du personnel, ce qui peut se comprendre, mais aussi par les changements au niveau politique. Des défis similaires se posent lorsqu'il s'agit d'établir des liens avec le secteur privé et la société civile, mais le principal défi demeure souvent la faiblesse des arrangements institutionnels en place pour accélérer le processus de mise en œuvre des eT Readies.

Les pays continuent à voir de l'intérêt dans le renforcement de leur engagement dans le processus d'examen de la mise en œuvre. Les efforts de renforcement des capacités visant à mieux équiper les points focaux eT Ready ont contribué à améliorer leur engagement. Pour tirer pleinement parti des outils et des ressources de renforcement des capacités, mis à disposition par les initiatives du mécanisme d'appui à la mise en œuvre (Implementation Support Mechanism/ISM) lancé par la CNUCED en 2020, les pays devraient s'approprier le processus de gestion des connaissances et faire en sorte qu'il profite à un plus large éventail de parties prenantes et d'initiatives de développement du commerce électronique, aux niveaux national et régional.

Si les interventions des partenaires eTrade for all aident les pays à progresser dans la mise en œuvre de réformes en faveur du commerce électronique, il est possible de faire mieux pour combler les lacunes existantes et rationaliser les projets, souvent fragmentés, d'une multitude de partenaires de développement. La valeur de l'initiative eTrade for all serait encore plus grande avec davantage d'efforts de collaboration sur le terrain. Une coopération renforcée entre les partenaires peut aider à mettre en commun l'expertise et les atouts de chacun d'entre eux, en particulier lorsque des ressources doivent être mobilisées auprès des donateurs. L'ISM de la CNUCED plaide en faveur d'une approche plus coordonnée, en particulier au niveau des pays, afin de renforcer les synergies et continuera à s'appuyer sur les bureaux des coordonnateurs résidents (BCR) des Nations Unies. Cela contribuera à faciliter le dialogue sur le terrain et à intégrer les priorités des pays sur la base des recommandations des eT Readies dans les cadres de coopération des Nations Unies, des plans nationaux de développement et des plans de relance post-pandémie de COVID-19.



La demande croissante de commerce électronique enregistrée pendant la pandémie a clairement été une révélation. Aujourd'hui plus que jamais, à une époque où le risque augmente de voir s'élargir les fractures numériques, la coopération numérique, par le biais d'initiatives telles que eTrade for all, est essentielle pour intensifier les efforts et fournir des solutions. L'ISM de la CNUCED intensifiera ses efforts et travaillera collectivement avec les pays bénéficiaires d'eT Readies, les partenaires de développement et les donateurs pour mobiliser le soutien technique et financier de la communauté internationale afin de faire en sorte que le numérique agisse comme levier pour la réalisation des objectifs de développement durable de l'Agenda 2030.



INTRODUCTION

Depuis 2017, la CNUCED a été pionnière dans les évaluations de l'état de préparation au commerce électronique (eT Readies) qui ont aidé 29 pays à identifier les principaux obstacles et opportunités pour le développement du commerce électronique⁴ dans sept domaines d'actions clés : évaluation de l'état de préparation au commerce électronique et formulation de stratégies, infrastructures TIC et services, logistique du commerce et facilitation des échanges, solutions de paiement, cadre juridique et réglementaire, développement des compétences en commerce électronique et accès au financement. Dans le cadre des eT Readies, un certain nombre de recommandations ont été formulées pour améliorer la capacité de chaque pays à s'engager dans le commerce électronique et à en tirer profit. Le défi consistant à renforcer la capacité des pays en développement à bénéficier de la transformation numérique est devenu encore plus urgent en raison de la pandémie actuelle de COVID-19.

Le mécanisme d'appui à la mise en œuvre (ISM) mis en place par la CNUCED en 2020 a pour but de renforcer les synergies et d'intensifier les efforts entre les pays bénéficiaires d'eT Readies et les partenaires de développement⁵. Cet ISM s'appuie sur un réseau de points focaux eT Ready dans les Ministères du Commerce des pays bénéficiaires ou d'autres entités jouant un rôle de premier plan dans le domaine du commerce électronique. Les examens de la mise en œuvre sont une pierre angulaire de l'ISM et appliquent une méthodologie de suivi, d'une part pour évaluer les progrès et les lacunes dans la mise en œuvre des recommandations contenues dans les évaluations et d'autre part pour documenter les bonnes pratiques, les impacts dans les politiques et les leçons apprises. À la suite du premier examen de la mise en œuvre publié en 2020⁶, la CNUCED a entrepris un deuxième examen en 2021, en tenant compte des expériences et des retours partagés lors d'une série d'événements de mobilisation des parties prenantes. Vingt-cinq pays ont été invités à participer à ce deuxième examen, notamment ceux qui avaient terminé leurs évaluations en juin 2021. Les pays concernés étaient les suivants : pour l'Afrique, Bénin, **Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Lesotho**, Libéria, **Madagascar, Malawi**, Mali, **Niger, Sénégal**, Tanzanie, **Togo, Ouganda, Zambie** ; pour la région Asie/Pacifique, **Bangladesh, Bhoutan, Cambodge**, Iraq, Kiribati, RDP lao, Népal, Samoa, **Îles Salomon, Tuvalu**, Vanuatu. Ce rapport se concentre sur les 15 pays mis en évidence (en gras) qui ont répondu à l'invitation. Tous sauf un (la Côte d'Ivoire) sont des PMA. À l'exception du Lesotho, 14 pays ont fait l'objet d'un examen approfondi⁷.

Le rapport est basé sur la méthodologie décrite ci-dessous et structuré comme suit :

- Le chapitre 1 inscrit cet examen dans le contexte de l'ISM, en soulignant sa pertinence pour les efforts de relance postpandémique des pays bénéficiaires. Il est suivi de la présentation des résultats de l'évaluation des performances (à l'aide des données récapitulées à l'annexe 1), quantifiant les efforts récents entrepris par les pays examinés pour mettre en œuvre les recommandations des eT Readies. Le chapitre 1 se termine par un exposé des bonnes pratiques et des approches de mise en œuvre réussies, en s'appuyant sur l'expérience des pays les plus performants ;
- Le chapitre 2 présente les réalisations des pays et des progrès concrets dans la mise en œuvre des actions recommandées par les eT Readies. Les informations présentées

⁴ [Évaluations de l'état de préparation au commerce électronique | CNUCED](#)

⁵ [Accélérer la mise en œuvre des évaluations de l'état de préparation au commerce électronique : un aperçu de l'appui de la CNUCED | CNUCED \(2021\)](#)

⁶ [Accélérer la mise en œuvre des évaluations de l'état de préparation au commerce électronique | CNUCED](#)

⁷ Initialement, l'Afghanistan et le Myanmar devaient également être invités, mais la détérioration de leur situation politique en 2021, a conduit à y surseoir. Le Lesotho n'a fourni que des données limitées par le biais du questionnaire de collecte de données. Pour une vue d'ensemble de la participation des pays, voir le Tableau 3 dans l'annexe 2.

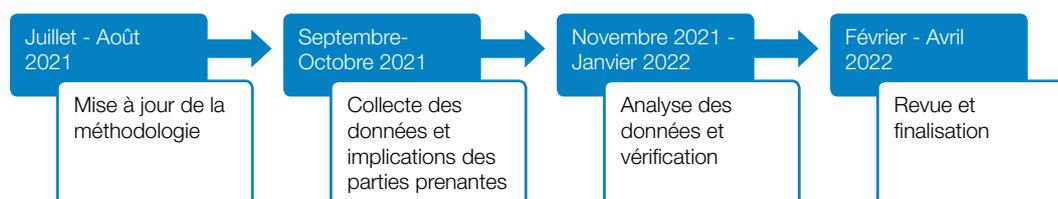


s'appuient sur les profils pays préparés sur la base des réponses aux questionnaires de collecte de données⁸, organisées autour des sept domaines d'action et des vingt-six thématiques, fournissent la grille analytique pour évaluer les performances des pays (selon la méthodologie ci-dessous, décrite en détail à l'annexe 2);

- Le chapitre 3 insiste sur le rôle important joué par les partenaires de développement, en particulier ceux qui font partie de l'initiative eTrade for all. Dans le même temps, il présente les domaines à améliorer et les perspectives pour apporter un plus grand soutien, mieux alignés sur les besoins et les priorités des pays bénéficiaires des eT Readies;
- Le chapitre 4 met l'accent sur les principaux messages basés sur les enseignements tirés de ce deuxième examen et formule des préconisations visant à améliorer l'utilisation de l'ISM pour une mise en œuvre plus efficace des recommandations des eT Readies.

La méthodologie de l'examen s'appuie sur l'exercice précédent et sur un accompagnement visant à faciliter le « reporting » sur les efforts de mise en œuvre. Il s'articule autour de quatre phases principales qui se sont déroulées entre juillet 2021 et avril 2022. Les quatre phases ont été consacrées à i) la mise à jour de la méthodologie, ii) l'implication des parties prenantes et la collecte de données, iii) l'analyse et la vérification des données, le partage des résultats préliminaires et la rédaction du rapport, et iv) la revue et la prise en compte de commentaires des parties prenantes, l'édition, la finalisation et la publication du présent rapport.

Figure 3 Étapes principales de la méthodologie



Phase 1 – Mise à jour de la méthodologie

Le processus de mise à jour de la méthodologie a été enrichi grâce aux commentaires reçus de la part des pays bénéficiaires lors de plusieurs événements de renforcement des capacités et d'implication des parties prenantes organisés par la CNUCED en 2021, dans le cadre de l'ISM. Il a également pris en compte les résultats d'une enquête de satisfaction réalisée en juillet 2021, qui a fourni des suggestions utiles pour améliorer le processus d'examen et le rendre encore plus pertinent pour les pays bénéficiaires (Encadré 1).

⁸ Les éléments présentés dans ce chapitre s'appuient sur les informations répertoriées dans les profils pays (disponibles sur demande: ecde@un.org). Pour les 8 pays déjà examinés en 2020, les éléments fournis ici se concentrent uniquement sur les actions entreprises dans de nouvelles thématiques, ainsi que sur les mesures prises pour consolider les réalisations précédemment enregistrées.

Encadré 1 Enseignements tirés de l'enquête de satisfaction menée à l'issue du premier examen

Une enquête de satisfaction a été réalisée à l'issue du premier examen, avant le lancement du deuxième examen dans les pays bénéficiaires. Un questionnaire a été envoyé aux 13 points focaux eT Ready des pays examinés en 2020. La grande majorité des répondants a confirmé la pertinence du processus d'examen et affiché un niveau élevé de satisfaction à son égard. L'enquête visait également à évaluer les perceptions des bénéficiaires sur les différents aspects de la méthodologie utilisée et des activités de suivi.

Dans la mesure du possible, les réponses ont été intégrées dans le deuxième examen ou prises en compte pour la planification stratégique des examens futurs. Ainsi, par exemple, la CNUCED a envoyé une lettre officielle pour faciliter l'implication des parties prenantes dans le pays par les points focaux eT Ready et obtenir un engagement de plus haut niveau, avant le lancement du deuxième examen. Le questionnaire de collecte de données a été révisé (comme indiqué ci-dessous dans cette section) afin de renforcer les capacités de suivi dans les pays. Des informations spécifiques à chaque pays, sous la forme de profils pays, ont été collectées. En outre, les discussions sur les examens futurs envisagent maintenant des examens plus approfondis, par pays, sur la base de la matrice d'action propre à chacun.

Les réponses ont également indiqué qu'il était nécessaire d'accroître la communication entre les parties prenantes dans les pays, afin de promouvoir une meilleure compréhension des besoins en matière de développement du commerce électronique. Dans cet esprit, pour mieux équiper les points focaux eT Ready et en particulier ceux qui viennent d'être nommés, la CNUCED a donné le coup d'envoi du deuxième examen avec trois ateliers, dont l'objectif était de partager des bonnes pratiques pour un engagement efficace des parties prenantes (voir Encadré 2). D'autres commentaires ont également suggéré que les résultats de l'examen pourraient être communiqués lors d'événements nationaux, afin d'accroître l'intérêt des parties prenantes nationales à l'égard de l'avancement du programme de commerce électronique. Les répondants se sont également prononcés en faveur du renforcement des liens avec les partenaires de développement, un aspect sur lequel l'ISM se concentre de plus en plus.

Source: CNUCED

Sur la base de ce qui précède, le nouveau questionnaire a été révisé et il contient :

- Des conseils pour un « reporting » efficace sur la mise en œuvre de l'eT Ready adressés aux points focaux eT Ready et aux parties prenantes, visant à rendre le processus de collecte de données plus efficiente.
- Une mise à jour de la structure et du contenu. La partie A est axée sur la gestion du processus de mise en œuvre de l'eT Ready, y compris les fonctions de pilotage et de suivi, l'établissement des priorités des recommandations et le rôle des partenaires de développement. La partie B a été adaptée pour mieux évaluer le niveau de mise en œuvre dans les sept domaines d'action, et sur la base de 26 thématiques (voir le tableau 3 de l'annexe 2).

Parallèlement, un questionnaire a été élaboré pour décrire les initiatives en cours et prévues dans les pays par les partenaires eTrade for all. Ces initiatives sont destinées à soutenir la mise en œuvre des recommandations eT Ready dans les sept domaines d'action. Au besoin, une lettre officielle a été envoyée aux missions permanentes des pays à Genève pour confirmer la nomination de points focaux eT Ready et ancrer ainsi correctement le processus d'examen dans les administrations nationales.



Phase 2 – Collecte de données et implication des parties prenantes

En septembre 2021, la collecte de données a commencé par trois ateliers virtuels de renforcement des capacités. Les points focaux eT Ready et d'autres parties prenantes nationales concernées, telles que les ministères d'exécution, les autorités de régulation et autres organismes du secteur public, ainsi que le secteur privé, ont été identifiés et invités à se joindre aux ateliers pour renforcer leurs capacités d'engagement dans le processus d'examen. Le mois suivant a été consacré à la collecte de données par les pays participants. En parallèle, les partenaires eTrade for all ont été invités à partager les informations mentionnées à l'aide d'un questionnaire, tel qu'indiqué ci-dessus.

Phase 3 – Analyse des données et vérification

Comme prévu sur la base de l'expérience du premier examen, cette phase a nécessité une analyse minutieuse et un contrôle de la qualité des informations relatives aux pays fournies par les réponses aux questionnaires, ce qui a permis à la CNUCED de tirer des conclusions préliminaires. Des profils pays ont été établis sur la base de la partie B du questionnaire. Les informations ont été vérifiées auprès des 14 pays suivants ayant fourni des données exhaustives : Bangladesh, Bhoutan, Burkina Faso, Cambodge, Côte d'Ivoire, Madagascar, Malawi, Niger, Sénégal, Îles Salomon, Togo, Tuvalu, Ouganda et Zambie. Les profils pays ont constitué la base de l'analyse et du calcul des taux de mise en œuvre des recommandations eT Ready, par pays et par domaine d'action. Le chapitre 2 du rapport présente les dernières actions principales mises en œuvre, sur la base des profils pays. Pour une description plus technique de la méthodologie qui sous-tend l'analyse des données, voir la note méthodologique à l'annexe 2.

Phase 4 – Revue et finalisation

Une première version du rapport a été mise à disposition en mars 2022 pour une revue par les pairs, notamment plusieurs divisions de la CNUCED, les parties prenantes des pays participants et les partenaires eTrade for all. Les commentaires ont été incorporés pour préciser certains éléments et vérifier l'exactitude des informations contenues dans le rapport. L'édition, la mise en page et l'impression ont été effectuées en vue d'une diffusion publique, à l'occasion de la Semaine du commerce électronique de la CNUCED (25-29 avril 2022, Genève).



1. PERFORMANCES, APPROCHES RÉUSSIES ET IMPACT DANS LA MISE EN ŒUVRE DES eT READIES

1.1 – Les examens de la mise en œuvre: une pierre angulaire de l'ISM de la CNUCED

La valeur de l'ISM de la CNUCED est maximisée lorsque les gouvernements des pays bénéficiaires d'eT Readies exercent un leadership cohérent, en accordant une priorité au commerce électronique dans le programme national de développement et en utilisant l'eT Ready en tant qu'outil pour la prise de décision. Afin de soutenir les efforts déployés par les pays pour accélérer les réformes politiques et les investissements en faveur du développement du commerce électronique, la CNUCED a mis en place l'eT Ready ISM en 2020. Comme présenté dans la publication [Accélérer la mise en œuvre des évaluations de l'état de préparation au commerce électronique: un aperçu de l'appui de la CNUCED](#), l'ISM vise à renforcer les capacités nationales pour une mise en œuvre efficace, sur la base des principes d'appropriation par les pays, d'inclusion et de gestion axée sur les résultats. En tant que tel, l'ISM n'est pas le « responsable de la mise en œuvre » de la matrice d'action contenue dans les évaluations nationales. Chaque gouvernement des pays bénéficiaires d'un eT Ready est responsable des modalités de mise en œuvre et de la définition des priorités. L'ISM s'appuie sur un réseau de points focaux dans les pays concernés. Ces points focaux sont principalement rattachés aux Ministères du Commerce, ou à d'autres entités jouant un rôle de leadership ou de premier plan pour favoriser la coopération entre les secteurs public et privé, ainsi qu'à la société civile, en vue d'un processus inclusif. À travers l'ISM, les pays bénéficiaires d'eT Readies et les partenaires de développement sont encouragés à se connecter, à partager et à tirer des enseignements de leur expérience de la mise en œuvre des recommandations, dans le but de renforcer davantage les capacités nationales (voir Encadré 2).

Les initiatives de renforcement des capacités fondées sur le partage d'expériences et de connaissances sont pertinentes, notamment afin que les points focaux eT Ready puissent jouer un rôle clé, au niveau technique, pour faire un plaidoyer au plus haut niveau politique afin d'accélérer les initiatives visant à exploiter les avantages d'un écosystème e-commerce dynamique et inclusif. Le développement du commerce électronique est encore un secteur émergent et, dans de nombreux pays en développement, en particulier les PMA, il a une visibilité limitée dans les politiques publiques nationales et se heurte à de multiples obstacles⁹.

⁹ [E-commerce and the digital economy in LDCs: At breaking point in COVID-19 times |UNCTAD](#).



Encadré 2 Partage des connaissances et des expériences par le biais de l'ISM de la CNUCED

La CNUCED a organisé une série d'événements de mobilisation des parties prenantes en 2021 pour faciliter le partage d'expériences dans la gestion du processus de suivi des eT Readies et la mise en œuvre des recommandations. En janvier-février 2021, plus de 270 personnes, représentant plus de 20 pays, ont participé à deux ateliers virtuels pour discuter des conclusions du premier examen, établissant ainsi le socle du dialogue et du partage d'expériences. Les parties prenantes de différents Ministères et autorités de régulation, du secteur privé, des partenaires de développement, y compris les organisations du système des Nations Unies, mobilisées avec le soutien des bureaux des coordonnateurs résidents (BCR) des Nations Unies, ainsi que les partenaires eTrade for all, ont été réunies. Ces initiatives ont permis de renforcer la coordination et la collaboration entre les différentes parties prenantes, tant au niveau national qu'entre les groupes de pays et les régions. En septembre 2021, trois ateliers virtuels de renforcement des capacités ont été organisés pour mieux impliquer les points focaux eT Ready et d'autres parties prenantes dans le deuxième examen. Ces événements ont permis d'approfondir la compréhension de la méthodologie et des bonnes pratiques pour une participation réussie. Dans le même temps, ils ont servi de plateforme de communication pour sensibiliser à l'importance de s'engager dans le processus afin de tirer pleinement parti de l'ISM. En novembre 2021, la communauté des points focaux eT Ready et les missions permanentes des pays bénéficiaires à Genève ont été invitées à une série de présentations virtuelles du dernier [Rapport sur l'économie numérique 2021 de la CNUCED](#), - *Flux de données transfrontières et développement: le numérique, au profit de qui?* - L'ISM mène des efforts pour donner aux pays l'occasion de partager les bonnes pratiques et les réussites, tout en offrant des possibilités d'apprentissage. De telles initiatives seront intensifiées, par exemple par le biais de la [Semaine du commerce électronique](#) d'avril 2022.

Source: CNUCED

Du renforcement des capacités des principales parties prenantes à la mobilisation d'un soutien plus important de la part des partenaires de développement: une priorité pour l'ISM, afin de soutenir les efforts de relance des pays en développement après la pandémie de COVID-19, sur la base des recommandations des eT Readies. Les capacités renforcées dans les pays bénéficiaires d'un eT Ready peuvent fournir une base solide, sur laquelle l'ISM de la CNUCED est à même d'agir dans le but de mettre en valeur des synergies entre les pays, les partenaires de développement et les donateurs pour la mise en œuvre des recommandations. Ces efforts sont encore plus pertinents et nécessaires pour soutenir les stratégies nationales de relance après la pandémie de COVID-19. En effet, cette pandémie a été marquée par l'émergence d'un plus grand nombre d'entreprises et de consommateurs en ligne, ce qui souligne l'urgence de combler les lacunes en matière de préparation numérique et de renforcer les capacités pour tirer profit de l'essor du commerce électronique. Les études de la CNUCED montrent comment la mise en œuvre des recommandations d'eT Readies peut jouer un rôle clé dans ce contexte¹⁰. Il existe un large consensus sur la nécessité d'exploiter le potentiel du commerce électronique dans le cadre de stratégies de relance inclusives, en particulier par l'élaboration de stratégies nationales de commerce électronique, la réduction des coûts d'accès à l'Internet et des transactions de paiement électronique. Une mise en œuvre efficace repose sur une maîtrise des processus de suivi pour permettre des changements positifs dans les politiques, en particulier en temps de pandémie. Grâce à ce deuxième examen, les pays bénéficiaires d'eT Readies et les partenaires

¹⁰ Voir [UNCTAD \(2020\) COVID-19 and e-commerce: impact on businesses and policy responses](#), UNCTAD (2021) [COVID-19 and e-commerce: a global review](#), UNCTAD (2021) [Technical Notes on ICT for Development No. 19](#).



de développement peuvent suivre les progrès, de même que l'évaluation des performances dans la section suivante contribue à quantifier approximativement le niveau des taux de mise en œuvre. L'analyse qui suit aide à identifier les lacunes et permet d'obtenir une vue d'ensemble, à jour, des priorités des pays. Par conséquent, ces éléments servent à adapter les initiatives de mise en œuvre des eT Readies, de manière à rendre plus efficace le soutien aux plans nationaux de relance après la pandémie de COVID-19.

1.2 – Évaluation de la performance dans la mise en œuvre des eT Readies

Le Cambodge est les pays le plus performant, suivi du Bhoutan, du Sénégal et du Togo. Le deuxième examen a enregistré 140 nouvelles mises en œuvre dans les 14 pays examinés, autour de 26 thématiques. Ces dernières aident à identifier les actions les plus communément alignées sur les recommandations eT Readies pour chaque pays¹¹. Selon les résultats de l'évaluation des performances, le Cambodge a renouvelé sa position de leader en termes de mise en œuvre. Il affiche le taux de mise en œuvre des recommandations le plus élevé, avec un score de 92%, suivi du Bhoutan, du Sénégal et du Togo, avec 81% chacun. Les trois premiers pays occupent une position inchangée depuis le premier examen, rejoints par le Bhoutan. Parmi les pays qui ont participé pour la deuxième fois, le Bhoutan, l'Ouganda et la Zambie ont considérablement augmenté leurs taux de mise en œuvre. Dans l'ensemble, le taux d'exécution des 8 pays qui ont participé à l'examen pour la deuxième fois s'élève à 73%¹². Pour ces derniers, l'eT Ready a été réalisé avant juin 2019. C'est aussi le cas pour le Bangladesh et les Îles Salomon, dont la mise en œuvre a été examinée pour la première fois en 2021. Au total, le taux d'exécution moyen des dix pays ayant mis en œuvre l'eT Ready pendant plus de deux ans s'élève à 68%. Entretemps, les pays qui ont achevé leur eT Ready plus récemment, tels que la Côte d'Ivoire, le Malawi, le Niger et Tuvalu (avec moins de deux ans de mise en œuvre), ont affiché un taux moyen de mise en œuvre de 35%. Dans l'ensemble, le taux moyen dans les 14 pays est de 59%¹³. Néanmoins, ces taux de mise en œuvre sont utiles pour évaluer la manière dont les pays évoluent et à quel rythme. Dans la figure 4, ils sont présentés en distinguant les pays qui ont rejoint respectivement le premier et le deuxième examen¹⁴.

¹¹ C'est la somme des 79 nouvelles actions mises en œuvre en 2020-2021 par les 8 pays qui ont participé au premier et au deuxième examen, et des 61 actions mises en œuvre par les 6 pays examinés pour la première fois dans le contexte de ce deuxième examen. Ces 140 nouvelles actions seront exposées dans le chapitre 2. Voir l'annexe 1 pour une ventilation détaillée des chiffres qui sous-tendent l'évaluation des performances, l'annexe 2 pour une vue d'ensemble de la participation des pays aux examens de la mise en œuvre, ainsi que de la méthodologie d'analyse des données et la liste des 26 thématiques.

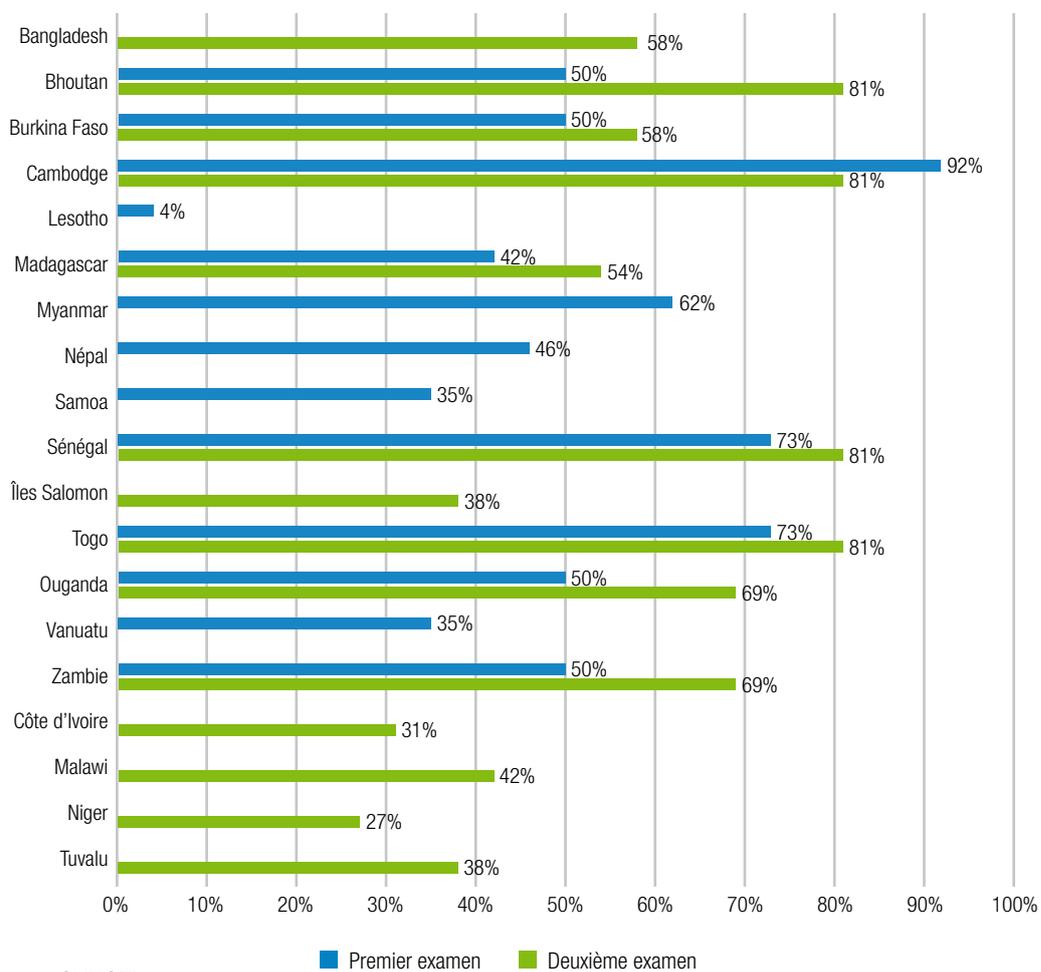
¹² Ce pourcentage se fonde sur les 122 réalisations déjà enregistrées dans le premier examen et les 30 nouvelles réalisations enregistrées en 2021 dans des nouvelles thématiques (présentées dans le chapitre 2), pour un total de 152 réalisations. Dans le même groupe de pays, 49 nouvelles actions qui consolident les réalisations précédentes ont été enregistrées (mais elles ne font pas objet d'une notation) et sont également présentées dans le chapitre 2. Seules les actions entreprises dans de nouvelles thématiques contribuent à mettre à jour et améliorer le score d'un pays : voir le taux de mise en œuvre.

¹³ Sur la base d'un total de 213 réalisations qui ont fait l'objet de notations, dont 152 sont des actions menées par les huit pays qui ont participé aux deux examens, et 61 sont les réalisations dans les pays examinés pour la première fois (présentées dans le chapitre 2).

¹⁴ Les 14 pays couverts par ce deuxième examen sont : le Bangladesh, **le Bhoutan, le Burkina Faso, le Cambodge**, la Côte d'Ivoire, **Madagascar, le Malawi**, le Niger, **le Sénégal**, les Îles Salomon, **le Togo**, les Tuvalu, **l'Ouganda, la Zambie**. Le premier examen a couvert 13 pays : les 8 marqués en gras ci-dessus, auxquels s'ajoutent le Lesotho, le Myanmar, le Népal, les Samoa et Vanuatu.



Figure 4 Taux de mise en œuvre dans le premier et le deuxième examen

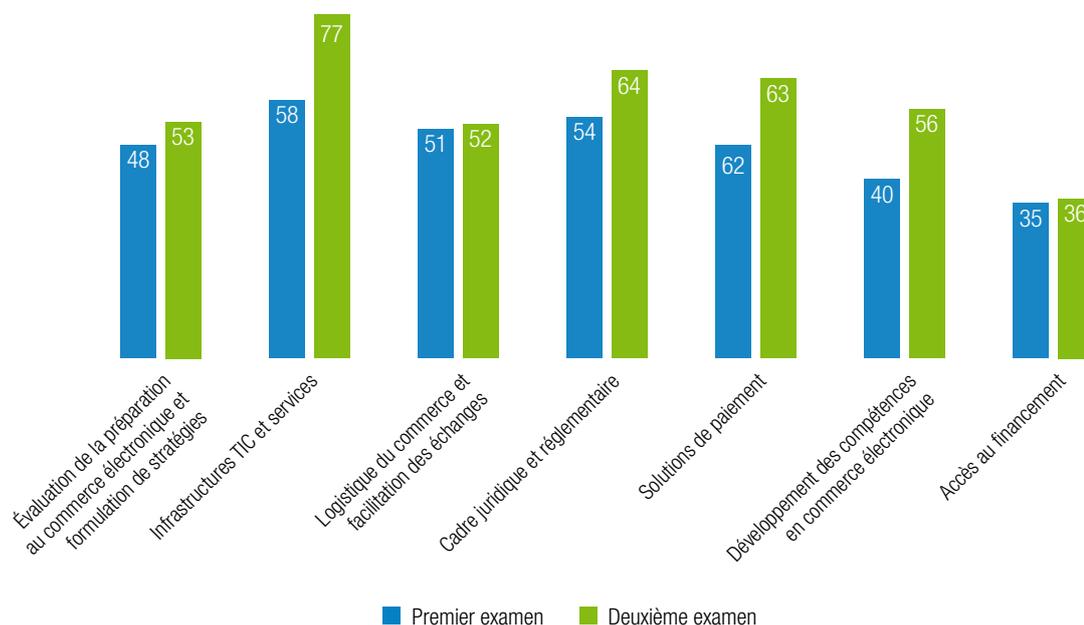


Source: CNUCED



Les infrastructures et services TIC, le cadre juridique et réglementaire et les solutions de paiement sont les domaines sur lesquels se concentrent la plupart des efforts de mise en œuvre. Domaine par domaine, le plus grand nombre d'actions concerne celui des infrastructures et services TIC, suivi du cadre juridique et réglementaire et des solutions de paiement. Dans le même temps, les mesures prises par les pays en ce qui concerne le développement des compétences, la facilitation des échanges et la logistique, ainsi que la préparation au commerce électronique, affichent un taux moyen de mise en œuvre supérieur à 50%. Le principal écueil demeure l'accès au financement, ce qui est préoccupant compte tenu de la grande importance des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) dans les PMA.

Figure 5 Taux de mise en œuvre par domaine d'action dans le premier et le deuxième examen
(Pourcentage)

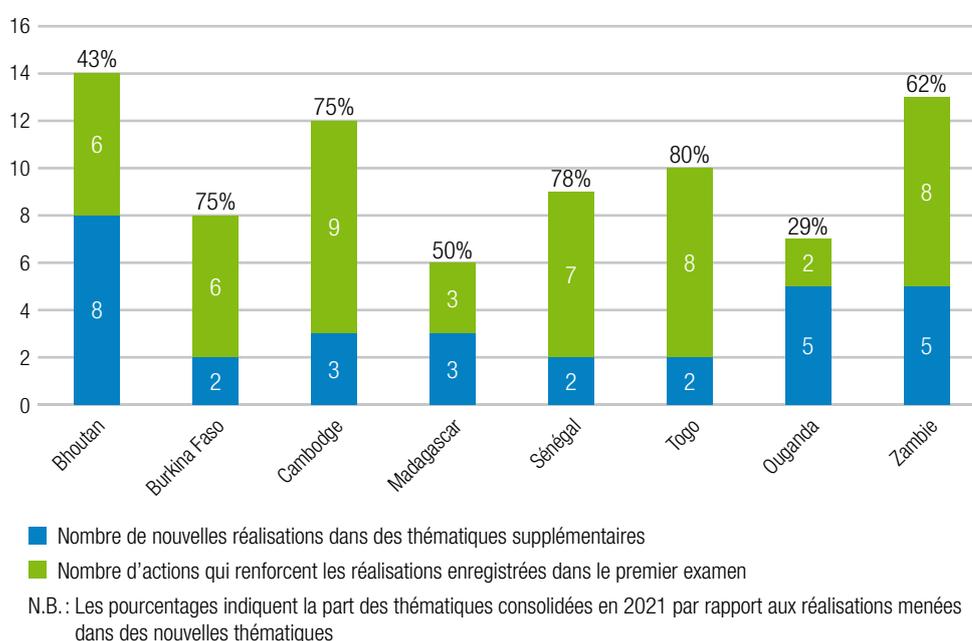


Source: CNUCED

La plupart des pays qui ont participé au premier examen ont mené des efforts pour consolider les réalisations acquises. Huit pays ont participé au premier et au deuxième examen: le Bhoutan, le Burkina Faso, le Cambodge, Madagascar, le Sénégal, le Togo, l'Ouganda et la Zambie. Les réponses reçues traduisent différentes approches destinées à renforcer leur écosystème de commerce électronique. Certains pays se sont principalement concentrés sur la mise en œuvre de nouvelles actions dans des thématiques supplémentaires, tandis que d'autres ont déployé davantage d'efforts pour renforcer les acquis dans des domaines dans lesquels des réalisations avaient déjà été enregistrées. La figure 6 présente le nombre total d'actions, par pays, calculé dans le deuxième examen. Sur un total de 79 actions entreprises en 2021 par les huit pays susmentionnés, en termes relatifs, la plupart de ces pays ont déployé davantage d'efforts pour renforcer les réalisations acquises précédemment, tandis que l'Ouganda a principalement pris des mesures dans de nouvelles thématiques. En termes absolus, le Bhoutan est celui qui a pris le plus grand nombre de nouvelles mesures. En conséquence, il a enregistré la plus forte augmentation entre le premier et le deuxième examen, passant d'un taux de mise en œuvre de 50% à 81%.



Figure 6 Approche de mise en œuvre des pays qui ont participé à la fois au premier et au deuxième examen



Source: CNUCED

Malgré quelques différences dans les approches adoptées, la plupart des pays qui étaient déjà sur la bonne voie dans la mise en œuvre des recommandations d'après le premier examen ont continué à consolider leurs réalisations. En regardant plus en profondeur l'expérience des pays examinés, plusieurs bonnes pratiques et exemples d'impacts méritent d'être soulignés.

1.3 – Approches réussies et exemples d'impacts dans la mise en œuvre des eT Readies

Un leadership politique fort et une capacité de mobilisation des parties prenantes sont essentiels pour accélérer la mise en œuvre. Les eT Readies ont joué un rôle déterminant pour avancer des recommandations, influencer l'évolution des politiques nationales et régionales et faciliter l'engagement avec les partenaires de développement. Les pays qui se distinguent en termes de performances ont un trait commun : un engagement fort au niveau du gouvernement, soutenu par un leadership politique de la part d'un ministère pilote, ce qui a contribué à assurer la capacité d'implication des parties prenantes.

- Au **Cambodge**, le Ministère du Commerce reconnaît le rôle de catalyseur joué par l'eT Ready pour alimenter plusieurs initiatives gouvernementales en appui à l'écosystème du commerce électronique. L'une des recommandations prioritaires du Gouvernement Royal du Cambodge portait sur le développement d'une stratégie nationale de commerce électronique. Sous l'égide du Ministère du Commerce, et avec une forte implication du secteur privé, cette stratégie a été lancée en novembre 2020, dans le but de construire un écosystème de commerce électronique inclusif et structuré dans le pays. L'eT Ready a été une bonne base de référence pour des partenaires de développement, tel que le Cadre intégré renforcé (CIR) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Ils travaillent à la mise en œuvre des recommandations de la stratégie dans le cadre du projet «Go4eCam», une initiative de trois ans dotée d'un budget de deux millions de dollars, qui vise à stimuler les opportunités nationales et internationales



pour les MPME grâce au commerce électronique. En outre, l'importance croissante du commerce électronique a incité le Gouvernement à élaborer un cadre stratégique pour l'économie et la société numériques pour la période 2021-2035, qui traduit une vision à long terme et exprime la volonté de bâtir une économie et une société numérique dynamiques. Le Gouvernement a également élaboré et modifié des lois et des règlements visant à régir le commerce électronique.

- Au **Bhoutan**, le Ministère des Affaires Économiques a fait bon usage des recommandations de l'eT Ready pour renforcer le cadre politique et de gouvernance du programme de développement du commerce électronique. L'équipe du groupe de travail dirigée par la Division des politiques et de la planification, établie en 2019, a réuni un large éventail de parties prenantes du secteur public, des autorités de régulation et du secteur privé. Cette plateforme d'échanges a favorisé la collaboration et incité à lancer des réformes et à stimuler les investissements dans plusieurs domaines d'action, en particulier en ce qui concerne la promotion de la connectivité, le renforcement de la cybersécurité et des infrastructures de paiement électronique, l'organisation de campagnes de sensibilisation et de programmes de développement des compétences. Le soutien des partenaires de développement, tels que le CIR, l'ITC et le PNUD, a contribué à forger une vision nationale, d'abord par l'élaboration de lignes directrices sur le commerce électronique (*E-Commerce Guidelines*) et, plus récemment, par une politique nationale sur le commerce électronique en 2021.
- Au **Sénégal**, l'eT Ready a contribué à catalyser l'adoption d'un cadre stratégique pour promouvoir le développement du commerce électronique et de l'économie numérique. Ce cadre fait désormais partie intégrante de l'approche de mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement du commerce électronique au Sénégal (SNDCEs), dirigée par le Ministère du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises. S'appuyant sur le Groupe de travail sur le commerce électronique créé dans le cadre des discussions de l'OMC, le Ministère a réussi à maintenir un engagement régulier avec un large éventail d'organismes gouvernementaux et a simultanément soutenu le secteur privé dans plusieurs initiatives d'agrégation et de mutualisation de ressources et infrastructures, en particulier dans le contexte des plateformes mises en place au stade précoce de la riposte à la pandémie de COVID-19¹⁵. S'appuyant sur des bases solides, le Gouvernement a fait des progrès dans la construction d'infrastructures informatiques (par exemple, de nouveaux centres de données et de nouveaux câbles) et l'augmentation de la capacité de production d'électricité, ainsi que dans l'aide à la croissance de l'entrepreneuriat numérique grâce à l'adoption d'une loi sur les start-up (le « Start-up Act »).
- Au **Togo**, l'eT Ready mené en 2018 a été le premier cadre de dialogue entre les secteurs public et privé sur le commerce électronique qui a prospéré depuis lors, avec la Semaine du commerce électronique qui s'est tenue en août 2021, parrainée par le Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale. Cela s'inscrit dans la démarche entreprise par le pays depuis qu'il a bénéficié de l'eT Ready, visant à nourrir le dialogue avec le secteur privé et à l'utiliser comme base pour lancer des initiatives de promotion du commerce électronique. Le renforcement du cadre juridique sur la protection des données et l'infrastructure de cybersécurité est rapidement devenu une priorité, ce qui a conduit à l'adoption de nouvelles lois et à la création d'une agence chargée de gérer les cybermenaces. La connectivité a également bénéficié de nouveaux investissements du secteur privé, d'une concurrence accrue et d'un meilleur accès à l'électricité. Le régulateur des télécommunications a adopté une approche proactive pour rendre l'Internet plus abordable. L'opérateur postal national a également misé sur le potentiel du commerce électronique pour promouvoir les produits « Made in Togo » et mis en place une « marketplace » dédiée. En novembre 2021, le Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale a validé une stratégie nationale de commerce

¹⁵ <https://unctad.org/news/senegals-e-commerce-sector-helps-country-cope-covid-19>



électronique, ce qui laisse présager une nouvelle approche plus coordonnée pour soutenir l'écosystème en pleine croissance du commerce électronique togolais.

En outre, de bonnes pratiques de gestion ont émergé et se révèlent utiles pour soutenir le processus de mise en œuvre.

Les pays examinés ont intégré de manière flexible les recommandations des eT Readies dans leurs mécanismes d'élaboration de politiques. Les réponses reçues indiquent qu'ils utilisent principalement les eT Readies comme documents de travail pour façonner les stratégies, les politiques, les lois et les règlements plutôt que d'adopter officiellement la matrice d'actions comme programme de travail. Ainsi, par exemple, au Malawi, l'eT Ready a été utilisé comme outil de conseil pour structurer la composante numérique du plan de mise en œuvre sur dix ans de la Vision 2063 du pays, ainsi que du plan de relance socio-économique post-COVID-19 du Gouvernement (*COVID-19 Socio-Economic Recovery Plan, SERP 2021-2023*).

Encadré 3 Intégration des recommandations eT Ready pour les changements de politique en Ouganda

Au cours du deuxième examen, l'Ouganda a indiqué que l'eT Ready avait aidé le Gouvernement à construire une base analytique plus solide pour son engagement au niveau régional pendant l'élaboration de la stratégie régionale e-commerce de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE). Les recommandations de l'eT Ready ont aussi contribué à la décision de l'Ouganda d'abandonner la taxe sur les services à valeur ajoutée qui avait été imposée sur l'utilisation des médias sociaux. Il a également guidé le projet d'analyse des écarts couvrant les lois, les règlements et les politiques en matière de TIC que l'Autorité nationale des technologies de l'information (NITA-U) a mené en collaboration avec le Ministère des Technologies de l'Information et de la Communication, qui a ainsi contribué à accélérer l'adoption d'une série de lois, telles que la Loi sur la protection des données et de la vie privée en 2019, la Loi nationale sur les systèmes de paiement en 2020 et le Règlement sur la protection des données en 2021. Le Gouvernement a également investi dans la promotion du contenu numérique local pour alimenter un réseau d'innovateurs, de start-up et de jeunes entrepreneurs, dont les solutions sont développées et commercialisées dans le cadre du Programme national de soutien aux initiatives TIC, porté par le Ministère. Des bourses ont été accordées à un grand nombre de bénéficiaires. Grâce à ces programmes, l'Ouganda se dote de capacités pour développer le contenu local et réduire sa dépendance à l'étranger dans le développement d'applications et de produits informatiques.

Source: CNUCED

Le suivi est un élément essentiel pour une gestion axée sur les résultats du processus de mise en œuvre de la matrice d'actions eT Ready. La moitié des pays examinés ont établi un mécanisme de suivi pour mesurer les progrès accomplis dans le développement de leur commerce électronique. Au Burkina Faso, au Cambodge, au Niger, au Sénégal et en Zambie, ce suivi s'inscrit dans le cadre d'une stratégie sectorielle ou d'un arrêté ministériel, favorisé par les eT Readies. L'approbation officielle de la matrice d'actions eT Ready reste à la discrétion des pays bénéficiaires, mais ces derniers pourraient l'envisager plus activement, dans le but d'assurer un processus de gestion efficace et un suivi structuré des progrès de mise en œuvre.

Les lancements nationaux sont de plus en plus utilisés comme plateformes d'engagement pour impulser les processus de mise en œuvre. La plupart des pays ont officiellement lancé les eT Readies par le biais d'événements nationaux dédiés. Ainsi, par exemple, les lancements en Côte d'Ivoire, au Malawi et au Niger ont eu lieu virtuellement en 2020 et 2021 et ont bénéficié



du soutien de la CNUCED, ce qui a entraîné la forte participation d'un large éventail de parties prenantes, montrant l'intérêt à travailler collectivement pour favoriser le processus de mise en œuvre. La collaboration entre la CNUCED et les bureaux des coordonnateurs résidents (BCR) a bien contribué à mobiliser les partenaires de développement. Cela a donné lieu à des discussions et à des initiatives de suivi. En Côte d'Ivoire, la CNUCED et le PNUD ont animé des discussions pour élargir les interventions en cours portant sur le renforcement des capacités et couvrant les questions juridiques relatives à la gouvernance électronique. Le Malawi a soumis une requête d'assistance en janvier 2022 pour l'organisation d'un atelier de dialogue avec les parties prenantes et d'une table ronde des partenaires de développement afin de coordonner la mobilisation des ressources sur les projets prioritaires. En Jordanie et en Tunisie, où l'eT Ready a été finalisé fin 2021, des plans d'action sont en cours d'élaboration. Les travaux se déroulent en continuité avec l'eT Ready pour traduire les recommandations prioritaires sélectionnées à partir de la matrice d'actions dans un outil opérationnel régissant le processus de mise en œuvre¹⁶.

Les eT Readies ont joué un rôle déterminant dans le soutien des processus d'intégration régionale et l'élaboration de stratégies régionales de commerce électronique, en s'appuyant sur les évaluations nationales et les diagnostics régionaux. Comme il était apparu lors du premier examen, le fait que plusieurs pays d'une région aient appliqué la même méthodologie lors des évaluations a constitué une approche pertinente, contribuant à former des visions régionales communes autour des politiques commerciales numériques. Ainsi, par exemple, le Secrétariat de la Communauté d'Afrique de l'Est et le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique (PIFS) se sont lancés dans l'élaboration de stratégies régionales de commerce électronique, en utilisant les eT Readies comme outils de diagnostic. Dans le cas du PIFS, une évaluation du commerce électronique dans le Pacifique a été publiée en 2020 sur la base des cinq eT Readies menées par la CNUCED dans la région, et de cinq autres menées suivant la méthodologie de la CNUCED. L'évaluation régionale a jeté les bases analytiques de l'élaboration de la Stratégie et de la feuille de route du Pacifique en matière de commerce électronique en 2021. Pour appuyer les efforts au niveau régional dans ce domaine, le Fonds d'équipement des Nations unies (UNCDF), le PNUD et la CNUCED ont uni leurs forces dans le cadre du Programme pour l'économie numérique du Pacifique (PDEP), dont la phase de démarrage est financée par le Gouvernement australien. Il comprend à la fois des activités spécifiques à chaque pays et des activités de recherche et de renforcement des capacités à l'échelle régionale.

De même, la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), conjointement avec l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), a capitalisé sur les conclusions de huit évaluations de l'état de préparation au commerce électronique – eT Readies - réalisées dans la région entre 2018 et 2020. Cela a conduit la Commission de la CEDEAO à demander officiellement l'assistance de la CNUCED en 2020 pour élaborer une stratégie régionale de commerce électronique axée sur les objectifs stratégiques de la Commission. Cette approche vise à l'émergence du commerce électronique dans la région, tout en fournissant des cadres de coordination et de facilitation aux États membres. Un premier atelier préparatoire a été organisé en décembre 2020 à Abidjan par la Commission de la CEDEAO, en collaboration avec la CNUCED, réunissant des représentants nationaux de la CEDEAO, plusieurs partenaires eTrade for all et l'Ambassadrice eTrade for Women pour l'Afrique francophone, basée à Abidjan. Le projet de développement de la stratégie régionale de commerce électronique a officiellement démarré en octobre 2021. La préparation d'une évaluation régionale de l'état de préparation au commerce électronique pour la CEDEAO – élaborée à la suite d'un examen documentaire, de la collecte de données et de consultations dans les sept États membres restants de la CEDEAO qui n'avaient pas encore mené un eT Ready – a été la première étape vers l'élaboration de la stratégie régionale.

¹⁶ Cet examen couvre les pays dotés d'un eT Ready achevé avant juin 2021. La Jordanie et la Tunisie ne sont pas couvertes par cet examen, mais leur expérience récente peut être une référence utile pour les autres pays bénéficiaires d'eT Readies.

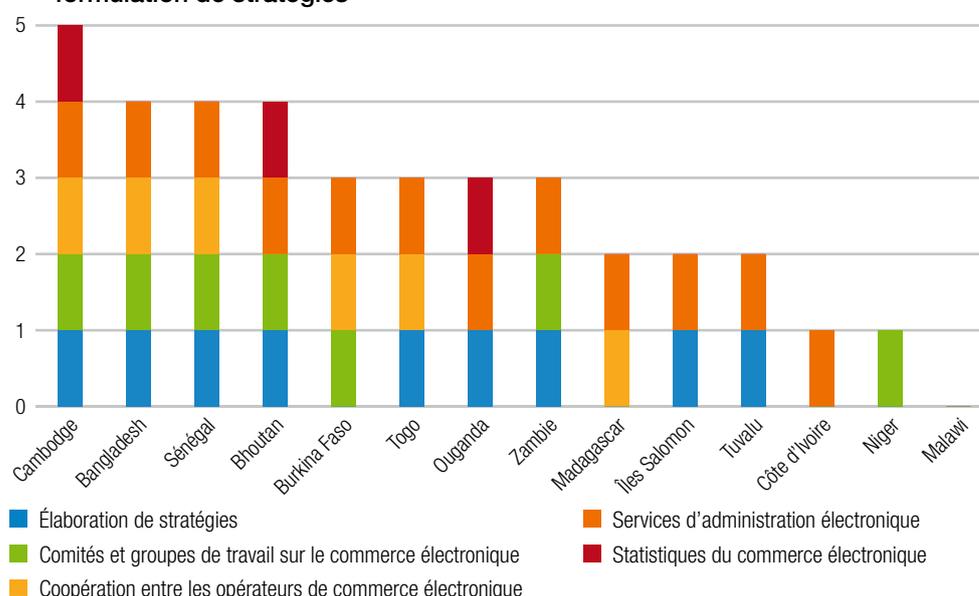


2. RÉALISATIONS RÉCENTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS eT READY DANS LES SEPT DOMAINES D'ACTION¹⁷

2.1 – Évaluation de la préparation au commerce électronique et formulation de stratégies

On observe des développements encourageants dans le domaine de la préparation au commerce électronique et de la formulation de stratégies. Un nombre croissant de pays s'apprête à adopter, ou l'a déjà fait, des politiques et des stratégies spécifiques au commerce électronique. Cependant, la majorité des pays bénéficiaires d'eT Readies ne disposent pas encore d'une politique ou d'une stratégie à part entière dédiée au commerce électronique. En outre, sept pays dans ce deuxième examen indiquent qu'ils ont des comités ou des groupes de travail sur le commerce électronique fonctionnels pour superviser et coordonner les développements du secteur. Souvent, la composition des comités s'étend au-delà du secteur public pour inclure le secteur privé et les organisations de la société civile. Pareillement, on voit émerger de nouvelles associations du secteur privé spécifiques aux acteurs du commerce électronique, qui les aident à mieux représenter leurs intérêts. Cet examen montre une expansion des services d'administration en ligne en 2021, stimulée par la pandémie de COVID-19. Enfin, la collecte et le développement systématique de statistiques du commerce électronique et de l'économie numérique persistent à faire défaut dans la plupart des pays (voir Figure 7).

Figure 7 Nombre de recommandations mises en œuvre par pays et par thématique dans le domaine d'action «Évaluation de la préparation au commerce électronique et formulation de stratégies»



Source: CNUCED

¹⁷ Rappelons que les informations présentées dans ce chapitre s'appuient sur celles enregistrées dans les profils pays. Des sources supplémentaires ont été référencées dans les notes de bas de page, si nécessaire. Plus précisément, ce chapitre ne présente pas d'exemples de réalisations déjà enregistrées dans le premier examen, mais se concentre sur les 140 réalisations plus récentes enregistrées dans le deuxième examen. Néanmoins, les chiffres de ce chapitre présentant le nombre de recommandations mises en œuvre par pays et par thématique dans chaque domaine d'action ont été calculés sur la base du nombre total de réalisations collecté dans les deux examens, le cas échéant.

Cinq nouveaux pays ont élaboré des politiques et des stratégies nationales de commerce électronique. Le Bangladesh a introduit des lignes directrices pour les opérations de commerce électronique en 2021 afin de mettre en œuvre la Politique nationale de commerce numérique 2020. Suite à l'adoption de directives sur le commerce électronique en 2019, le Bhoutan a rédigé une politique de commerce électronique, soumise à l'approbation du Gouvernement. Les Îles Salomon sont en train d'élaborer une stratégie de commerce électronique dans le cadre du PDEP. Un comité a été créé pour l'élaboration de la stratégie. Au Togo, le Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale a élaboré un Plan stratégique de développement du e-commerce qui a été validé en novembre 2021. Tuvalu entame le processus d'élaboration d'une stratégie et le PIFS a approuvé sa demande de soutien en novembre 2021.

L'Ouganda et la Zambie sont en train de finaliser leurs stratégies de commerce électronique, tandis que le Cambodge et le Sénégal sont passés à la mise en œuvre des leurs. Le Burkina Faso a confirmé son intérêt pour l'élaboration d'une stratégie nationale dédiée au commerce électronique à l'issue du premier Forum inclusif sur le commerce électronique (FICEL) organisé en juin 2021, tandis que le Malawi cherche un soutien auprès du CIR pour l'élaboration de politiques et de réglementations en matière de commerce électronique.

Quatre pays ont récemment instauré des comités multipartites et des groupes de travail spécialisés dans le commerce électronique, tandis que d'autres utilisent des structures existantes à des fins de coordination. En janvier 2021, le Cambodge a mis en place le Comité Interministériel pour le suivi de la mise en œuvre de la stratégie de commerce électronique et le pilotage des projets de développement liés au commerce électronique, composé de 33 membres de 15 Ministères et institutions publiques. Depuis octobre 2021, la Zambie dispose d'un groupe de travail technique sur le commerce électronique, composé d'autorités de régulation, de la Poste, de Ministères d'exécution, de la société civile et de la « Bank of Zambia ». La formation de structures de coordination multipartites au Burkina Faso et au Niger est étroitement liée à un processus déclenché par l'eT Ready. Le Burkina Faso a mis en place un nouveau comité e-commerce en juillet 2020. Le Comité de développement du commerce électronique compte 48 membres issus du secteur public, des autorités de régulation, des chambres de commerce, des organisations professionnelles, notamment des professionnels de la banque et de l'informatique, des opérateurs téléphoniques et de la société civile. En avril 2021, le Ministère du commerce et de la promotion du secteur privé du Niger a instauré le Comité national de concertation du commerce électronique. Il a commencé ses activités en juillet 2021 et compte 30 membres de six Ministères, d'organismes de régulation et du secteur privé.

D'autres pays utilisent des structures existantes. Au Bangladesh, il existe depuis 2018 un comité consultatif de haut niveau sur le commerce numérique. Il se compose de 18 membres du secteur public, de la banque centrale, des chambres de commerce, des associations d'entreprises informatiques et de commerce électronique. Le gouvernement du Bhoutan a mis en place un groupe de travail multipartite chargé d'élaborer la politique de commerce électronique en 2019. Il est formé de 11 membres issus de Ministères, des autorités de régulation, tels que les celles chargées de la protection des consommateurs et des médias, et du secteur privé. Au Sénégal, alors que les structures de mise en œuvre de la SNDCES ne sont pas encore opérationnelles, le Groupe de travail sur le commerce électronique fonctionne comme un partenariat public-privé chargé de la coordination stratégique globale des activités de développement du commerce électronique.

Dans la plupart des pays, la représentation structurée et institutionnalisée des entreprises de commerce électronique est encore à un niveau embryonnaire. Parmi les pays examinés, seul le Bangladesh a une représentation sectorielle bien établie des entreprises de commerce électronique. L'Association de commerce électronique du Bangladesh (e-CAB), créée en 2015, représente activement les intérêts des entreprises de commerce électronique, avec plus de 1 600 membres. Le Cambodge compte deux associations commerciales relativement nouvelles dans le domaine du commerce électronique : l'Association cambodgienne du commerce électronique, qui vise à autonomiser les opérateurs de commerce électronique, et l'Association cambodgienne des



technologies numériques, qui regroupe des entreprises actives dans les TIC. En septembre 2021, ces nouvelles associations et le Ministère du Commerce ont co-organisé un atelier virtuel sur le thème « Façonner l'écosystème futur du commerce électronique au Cambodge », en partenariat avec l'ambassade d'Australie au Cambodge. La faible représentation des entreprises de commerce électronique et des entrepreneurs numériques dans l'élaboration des politiques est encore plus évidente en ce qui concerne les femmes entrepreneures, même si celles-ci ont un rôle important à jouer dans l'avenir de l'économie. Selon un rapport de la Société financière internationale publié en 2021, les femmes pourraient apporter une plus-value de 14,5 milliards de dollars aux marchés du commerce électronique en Afrique et 280 milliards de dollars en Asie du Sud-Est, entre 2025 et 2030¹⁸. Des processus d'élaboration de politiques plus inclusives en matière de genre et la promotion d'environnements plus inclusifs créeraient plus d'opportunités, non seulement pour les femmes, mais pour tout le monde.

Encadré 4 Faire entendre la voix des femmes dans l'élaboration des politiques

Lancée en septembre 2019 par la CNUCED, l'initiative eTrade for Women vise à promouvoir une croissance économique inclusive et durable en autonomisant les femmes dans l'économie numérique, conformément aux Objectifs de développement durable 5 et 8. L'initiative combine le pouvoir transformateur de l'entrepreneuriat féminin et l'impact positif des technologies numériques. Tout au long de l'année 2021, eTrade for Women (eT4W) a facilité la participation des femmes entrepreneures basées dans les pays bénéficiaires d'eT Readies aux dialogues public-privé sur les politiques qui ont plaidé pour une économie numérique plus inclusive.

Ainsi, par exemple, l'initiative eT4W a pu tirer parti de l'action de son ambassadrice pour l'Afrique de l'Ouest, Mme Patricia Zoundi Yao, en amenant la voix des femmes entrepreneures numériques à la table des discussions sur les politiques. Mme Zoundi Yao a notamment participé à l'eT Ready de Côte d'Ivoire, elle a apporté le point de vue des PME et contribué à étoffer les recommandations, notamment sur la manière dont les réformes envisagées pourraient avoir un impact sur les commerçants. Son point de vue était essentiel pour informer les décideurs et s'assurer que les mesures seraient mieux comprises et adaptées aux besoins du monde des affaires. « En réunissant tous les acteurs concernés autour de la table, a-t-elle déclaré, il sera plus facile de mettre en œuvre de nouvelles mesures, car elles ont déjà été discutées et convenues. » Depuis lors, Mme Zoundi Yao a eu plusieurs interactions avec le Ministère du Commerce et de l'Économie numérique de la Côte d'Ivoire, ainsi qu'avec les représentants de la CEDEAO, fournissant des conseils sur la numérisation et les questions de genre.

L'initiative eT4W s'appuie sur des communautés visant à créer des réseaux de femmes entrepreneures numériques au niveau régional. Des membres des communautés eT4W participent activement au dialogue public-privé en partageant leurs points de vue, leurs expériences et leurs conseils dans les pays bénéficiaires d'eT Readies. Des membres des communautés basées au Cambodge et au Sénégal ont contribué aux ateliers organisés par la CNUCED afin d'accélérer la mise en œuvre d'eT Readies et de faciliter le dialogue entre les parties prenantes de l'économie numérique (voir Encadré 2). Certains membres contribuent également activement à la transformation des écosystèmes numériques et créent un impact à long terme. Ainsi, par exemple, Betty Bâ, membre d'une des communautés eT4W basée au Sénégal, a été nommée en 2021 consultante nationale en communication et inclusion numérique.

Source: CNUCED

¹⁸ https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/topics_ext_content/ifc_external_corporate_site/gender+at+ifc/priorities/digital_economy_sa/ecommerce



Le Cambodge, le Togo et la Zambie se sont appuyés sur les réalisations précédentes pour développer de nouveaux services d'administration en ligne. Au Cambodge, les entreprises peuvent utiliser un service de guichet unique pour se conformer aux exigences d'enregistrement auprès de différentes entités, en une seule fois. Au Togo, parmi les services d'e-gouvernement mis à disposition en 2021, les utilisateurs en ligne peuvent demander un certificat de casier judiciaire et la constitution de nouvelles entreprises. La Zambie a élargi son offre de services d'administration en ligne par l'intermédiaire de ZamPortal. Fin 2021, 128 services étaient disponibles, contre 51 en début d'année. L'offre comprend également des services dédiés aux entreprises pour l'enregistrement de nouvelles entités et le paiement des impôts. L'Ouganda continue de fournir de nombreux services aux citoyens et aux entreprises via son portail eCitizen initié par NITA-U, qui a récemment été élargi pour inclure des ressources relatives à la pandémie de COVID-19.

La collecte de statistiques sur les transactions de commerce électronique reste un défi majeur. Souvent, les données sur les paiements numériques sont utilisées pour évaluer les tendances de l'économie numérique. C'est le cas de l'Autorité monétaire royale du Bhoutan, tandis que les statistiques sur les importations et les exportations sont tenues à jour par le Département des recettes et des douanes. Depuis 2018, le Ministère des Affaires Économiques fournit des licences de commerce électronique et collecte des données sur les licenciés. Toutefois, les statistiques officielles sur le commerce électronique et l'économie numérique (utilisation des TIC par les entreprises) dans les PMA restent rares. Pour améliorer la disponibilité de ces statistiques, la CNUCED peut contribuer à renforcer la capacité des bureaux nationaux de statistiques et d'autres producteurs de statistiques officielles, à mener des enquêtes sur l'usage des TIC auprès des entreprises (voir Encadré 5). En ce qui concerne le commerce électronique en particulier, de nombreux pays souhaiteraient quantifier sa valeur globale dans l'économie ou même dans les flux transfrontaliers, mais la méthodologie et les statistiques restent inadéquates. En 2022, la CNUCED prépare un inventaire des méthodes de mesure de la valeur du commerce électronique, qui devrait mettre en évidence les meilleures pratiques et aider les pays à améliorer à l'avenir la méthodologie de mesure du commerce électronique, national et transfrontalier. Le Groupe de travail sur la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique offre aux pays une occasion de plus d'apprendre les uns des autres à partir de leurs expériences respectives pour soutenir les efforts en la matière. La prochaine réunion du Groupe de travail est prévue les 28 et 29 novembre 2022.



Encadré 5 *Manuel de la CNUCED pour la production de statistiques sur l'économie numérique*¹⁹

La demande de statistiques sur l'économie numérique ne cesse d'augmenter, au point que de plus en plus de pays en développement cherchent à concevoir, suivre et examiner les politiques et stratégies nationales pour tirer profit des TIC. Les milieux d'affaires ont également besoin d'informations sur l'accès et l'utilisation des TIC par divers groupes de consommateurs, ainsi que d'informations sur l'impact des TIC. Au niveau international, des indicateurs TIC analogues sont essentiels pour permettre des comparaisons entre pays, suivre les évolutions de la fracture numérique et établir des critères pertinents pour les politiques.

L'édition 2020 du *Manuel de la CNUCED pour la production de statistiques sur l'économie numérique* fournit des orientations aux statisticiens des pays en développement, à travers toutes les étapes de la production et de la diffusion de statistiques liées au commerce électronique et à l'économie numérique. Le Manuel met en avant les indicateurs fondamentaux du Partenariat sur les statistiques relatives aux TIC au service du développement qui relèvent de la responsabilité de la CNUCED. Ces indicateurs sont liés à l'utilisation des TIC par les entreprises, le secteur des TIC et le commerce international des biens et services liés aux TIC. La CNUCED propose un cours de formation sur la transmission des concepts contenus dans ce Manuel. La CNUCED pilotera la présentation d'une version en anglais du cours en ligne pour les pays insulaires du Pacifique au premier semestre 2022. À la suite du projet pilote, le cours de formation en ligne en anglais pourra être mis à la disposition d'autres régions, en partenariat avec des organisations statistiques et économiques régionales. Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, la tenue du cours en présentiel pourrait également être envisagée à l'avenir.

Source: CNUCED

2.2 – Infrastructures TIC et services

Le développement du commerce électronique est limité par le manque d'infrastructures TIC abordables et disponibles. Un large éventail d'initiatives publiques et privées soutient les efforts visant à accroître la couverture, améliorer la fiabilité et l'accès abordable à l'Internet et aux TIC, comme le montre le nombre d'actions mises en œuvre dans la Figure 8.

L'écart entre l'utilisation de l'Internet dans les PMA et dans les pays développés s'est réduit au cours des dernières années. Selon les estimations de l'UIT, entre 2019 et 2021, l'utilisation de l'Internet en Afrique est passée de 23% à 33% et dans la région Asie-Pacifique, de 24% à 61%. Si l'on considère les PMA, le nombre d'utilisateurs de l'Internet représente 27% de la population globale. Toutefois, les disparités entre les sexes et entre les populations urbaines et rurales demeurent importantes. En moyenne, seulement 19% des femmes utilisent l'Internet dans les PMA, soit 12 points de pourcentage de moins que les hommes²⁰. L'importance de la mise en place ou de la mise à niveau des infrastructures TIC dans les pays bénéficiaires d'eT Readies est évidente (voir Figure 8). Presque tous les pays examinés entreprennent des projets de développement de leurs infrastructures TIC, allant de l'amélioration des réseaux de fibres optiques à l'expansion des réseaux de tours de télécommunication, en passant par les connexions sous-marines. En outre, la couverture et les options de service de l'Internet mobile s'élargissent et de plus en plus de pays se rapprochent de l'objectif de la *Broadband Commission* qui vise à offrir un accès à large bande d'entrée de gamme à des prix inférieurs à 2% du revenu mensuel par habitant. Cependant, même

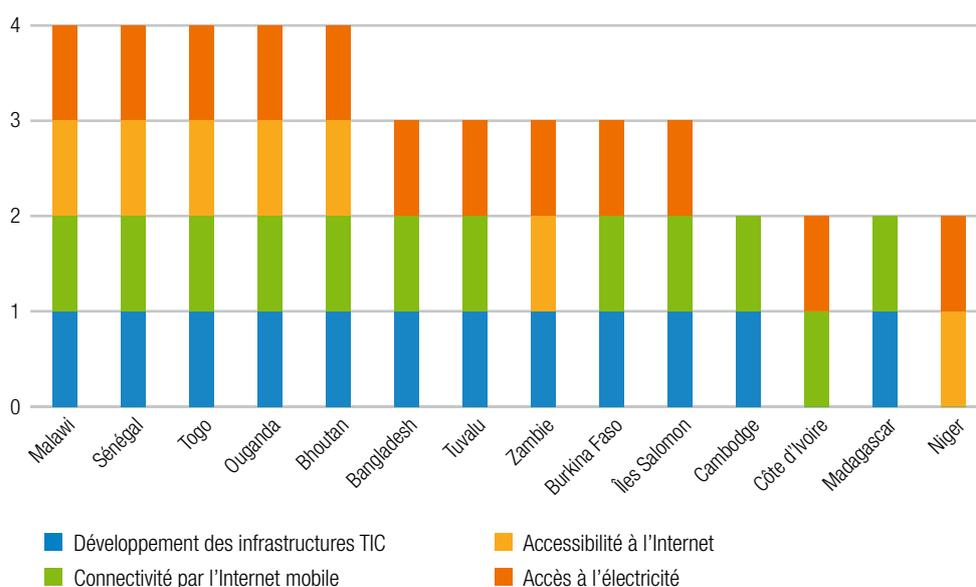
¹⁹ [Manuel pour la production de statistiques sur l'économie numérique 2020 | CNUCED](#)

²⁰ [Mesurer le développement numérique: faits et chiffres 2021 \(itu.int\)](#).



lorsque cet objectif est atteint, les groupes à faible revenu d'un pays peuvent toujours être exclus des services abordables. Ainsi, par exemple, les groupes du quintile de revenu le plus bas en Afrique subsaharienne restent confrontés à des prix moyens de plus de 39% du PIB mensuel par habitant²¹. Les pays accroissent le développement de leurs infrastructures TIC en renforçant leurs réseaux électriques, en se tournant vers les énergies renouvelables et en développant de nouvelles sources d'électricité. Cela est encore plus important en Afrique subsaharienne où l'électrification est en retard par rapport à la croissance démographique dans de nombreux endroits et où, dans l'ensemble, la part de la population sans accès à l'électricité s'élève à 46%²².

Figure 8 Nombre de recommandations mises en œuvre par pays et par thématique dans le domaine d'action «Infrastructures TIC et services»



Source : CNUCED

Les pays examinés mènent une grande variété de projets de développement d'infrastructures TIC. Les projets de dorsales transfrontalières prennent de l'ampleur dans les pays enclavés et continentaux, tandis que le renforcement de la connectivité par le biais de câbles sous-marins figure en bonne place à l'ordre du jour dans les petits États insulaires en développement. La « Bangladesh Telecommunication Company Limited » vise à étendre la vitesse et l'accès aux connexions à large bande et prévoit d'apporter l'infrastructure 5G à toutes les régions d'ici 2023, tout en continuant à étendre l'accès au haut débit aux zones rurales. Le Bhoutan développe de multiples projets visant à développer les TIC dans le pays et ses liens internationaux. Le projet DrukREN relie actuellement les établissements de recherche et d'enseignement de 11 des 20 districts à un réseau dorsal à haut débit. En juin 2020, le contrat a été signé pour une extension aux 20 districts et à plus de 160 institutions. Pour rendre les infrastructures de l'Internet local plus fiables, le Bhoutan vise à établir un troisième point d'accès international, connecté au réseau de l'Internet via le Bangladesh et l'Inde. Grâce aux programmes de communication en milieu rural financés par un Fonds de service universel, l'autorité de régulation « Bhutan InfoComm and Media Authority » en est à la sixième phase du programme visant à connecter 66 villages supplémentaires. Au Malawi, une deuxième phase du projet national de dorsale en fibre optique a été lancée en juin 2021. Cette dorsale sera mise en œuvre par Huawei et étendra le réseau de fibre optique existant de 3 000 km supplémentaires.

²¹ [L'état du haut débit à l'horizon 2021 : Approches centrées sur les personnes pour le haut débit universel UIT/ Commission du haut débit de l'UNESCO pour le développement durable.](#)

²² [Figure de la semaine : Accroître l'accès à l'électricité en Afrique subsaharienne \(brookings.edu\).](#)



Le Sénégal étend son réseau fédérateur en fibre optique, avec pour objectif d'atteindre 15 000 km. En 2020, Orange a lancé un réseau de fibre optique appelé Djoliba qui relie le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, le Libéria, le Mali, le Nigeria et le Sénégal. En outre, les connexions du Sénégal aux câbles sous-marins continuent de s'étendre. Cela inclut la liaison avec MainOne en 2019, le câble « Senegal Horn of Africa Regional Express » qui relie le Sénégal au Cap-Vert depuis 2021, une liaison prévue avec le câble EllaLink du Brésil au Portugal et le câble 2Africa prévu par un consortium dirigé par Facebook. Madagascar a progressé dans la connexion aux câbles sous-marins internationaux, d'abord au câble 2Africa en 2020 et plus récemment en rejoignant le projet Metiss.

Depuis début 2020, trois des principales îles et plusieurs provinces des Îles Salomon sont connectées au système de câbles sous-marins « Coral Sea » reliant le pays à l'Australie. En outre, le Gouvernement a lancé la construction de 200 tours de télécommunications supplémentaires pour les réseaux 3G et 4G, qui seront achevées d'ici 2023. À la mi-2020, « Tuvalu Telecommunications Corporation » a signé un nouvel accord de cinq ans avec Kacific pour fournir une connectivité à large bande à haut débit par satellite. En avril 2021, plus de 50 clients d'affaires, y compris des bureaux gouvernementaux et 11 écoles, avaient déjà été connectés.

Encadré 6 Nécessité d'une coopération internationale accrue pour remédier à la vulnérabilité des câbles sous-marins

En janvier 2022, une éruption volcanique majeure et un tsunami ont frappé le Royaume des Tonga et rompu le seul câble sous-marin à fibre optique de 872 km de long reliant cet archipel du Pacifique au reste du monde. Il a fallu 5 semaines pour le réparer. Cet événement rappelle à quel point nos sociétés modernes dépendent de ces infrastructures de réseau critiques constituées de câbles sous-marins, qui transportent 95% des données internationales nécessaires à nos nombreuses activités en ligne, y compris le commerce électronique. À ce jour, les dommages accidentels ou causés par la nature sont récurrents. Il y a environ 200 défaillances de ce type chaque année, principalement causées par des activités humaines accidentelles (filets de pêche, chalutage, ancrages de navires). Des événements d'une ampleur de celui observé aux Tonga, principalement causés par des ouragans, des tremblements de terre et d'autres événements naturels, sont, heureusement, moins fréquents. En outre, au cours de la dernière décennie, en raison de multiples tensions géopolitiques, la vulnérabilité de ces infrastructures est devenue de plus en plus une préoccupation en matière de cybersécurité. Les travaux liés à la pose et à l'entretien des câbles sous-marins sont menés par les principaux opérateurs du secteur privé de l'industrie des télécommunications et de l'Internet. Compte tenu de la quantité d'informations de sécurité et de défense échangées via ces câbles, des préoccupations ont été exprimées quant aux risques de cyberattaques, de « ransomwares » et d'espionnage. Les protections juridiques internationales sont insuffisantes pour réglementer la structure complexe de propriété des infrastructures câblées, notamment lorsque les câbles sous-marins traversent des frontières maritimes contestées et que la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer ne protège pas pleinement ces câbles. Pour accroître la résilience des pays aux chocs socio-économiques consécutifs aux pannes de câbles, il convient de renforcer la coopération en matière de réglementation et les plans de gestion des risques. Dans un tel contexte, la diversification des infrastructures (câbles multiples et points d'entrée), l'utilisation de différentes technologies (par exemple, via des systèmes satellitaires abordables) et les modèles de gouvernance innovants de ces infrastructures vitales sont plus que jamais indispensables.

Source: CNUCED²³

²³ Fondé sur les sources suivantes (mars 2022): [The global Internet is powered by vast undersea cables. But they're vulnerable.](#) - CNN, [Invisible and Vital: Undersea Cables and Transatlantic Security | Center for Strategic and International Studies \(csis.org\)](#), [The Tonga volcanic eruption has revealed the vulnerabilities in our global telecommunication system \(theconversation.com\)](#), [Tonga volcano: Internet restored five weeks after eruption - BBC News.](#)



La pénétration relativement élevée de la téléphonie mobile, tant dans les pays en développement que dans les PMA, sous-tend les efforts continus visant à améliorer la connectivité.

La couverture des réseaux 3G et 4G s'est considérablement améliorée à l'échelle mondiale au cours des dernières années, mais dans les PMA, seule la moitié environ de la population est couverte par un réseau 4G et 17% de la population n'a pas accès à un réseau mobile à large bande²⁴. En outre, l'écart d'utilisation est important en Afrique subsaharienne, où plus de 50% de la population vit dans des zones couvertes par des réseaux mobiles à large bande mais n'utilise pas encore les services de l'Internet mobile. Alors que les téléphones de base sont désormais très répandus, l'accès abordable à des dispositifs connectés tels que les Smartphone reste un facteur critique entravant l'utilisation de l'Internet²⁵. Les pays suivants examinés ont fait des efforts concrets au cours des deux dernières années pour renforcer la connectivité. Au Bangladesh, la couverture mobile avec la 4G s'est considérablement étendue au cours des dernières années et a atteint 97% en 2020. Les premières connexions 5G ont fait l'objet d'une mise en place en 2021. Au Burkina Faso, l'utilisation de l'Internet mobile a considérablement augmenté, passant de 37% de la population au premier trimestre 2020 à 56% au premier trimestre 2021. La couverture Internet s'est également étendue en Côte d'Ivoire: en janvier 2021, 95% de la population était couverte par la 3G et 60% par la 4G et la même année, le Projet de Solutions Numériques pour le Désenclavement des zones rurales et l'e-Agriculture (PSNDEA) a été lancé, financé par la Banque mondiale, pour étendre la connectivité dans les zones rurales. Au Malawi, un troisième opérateur mobile, NyasaMobile, a reçu sa licence nationale en août 2020, tandis que d'autres opérateurs potentiels ont vu leurs licences révoquées en raison du non-respect des délais pour le déploiement de leurs services. Aux Îles Salomon, la connectivité mobile des réseaux 3G s'est étendue à trois nouvelles provinces, tandis que la 4G a été étendue à Auki, Gizo et Munda. De même, à Tuvalu, la couverture 4G s'est récemment étendue aux îles périphériques de l'archipel.

Pour rendre l'Internet plus abordable, des interventions audacieuses ont été nécessaires face à la pandémie de COVID-19.

En mai 2020, le gouvernement du Malawi, soutenu par la société civile, a réduit les tarifs de l'Internet mobile prépayé de 25 Kwacha malawiens (MWK) par mégaoctet (Mo) à 5 MWK en moyenne, avec des tarifs plus bas pour les étudiants. De même, les prix des tarifs post-payés ont été réduits en avril 2021 à moins de 35 MWK par Mo. Au Niger, le marché des télécommunications s'est davantage ouvert à la concurrence avec de nouveaux fournisseurs d'accès à l'Internet autorisés en février 2021, une initiative destinée à promouvoir l'inclusion numérique. Au Togo, s'appuyant sur les efforts antérieurs enregistrés lors de l'examen de 2020, le régulateur des télécommunications (ARCEP) a fixé en janvier 2021 les principes de tarification à la consommation applicables aux différents services fournis par les opérateurs de télécommunications. Cela faisait suite à une décision de l'ARCEP de réduire les coûts d'accès à l'USSD facturés par ces opérateurs à des fournisseurs de services tiers (par exemple, des fintech, des start-up, etc.)

Le déficit d'accès à l'électricité demeure important en Afrique, mais de plus en plus de pays investissent dans l'expansion de la capacité d'approvisionnement en électricité.

Les investissements dans les sources d'énergie renouvelables, telles que l'énergie éolienne et solaire, gagnent du terrain dans la plupart des pays examinés. Au Burkina Faso, plusieurs projets sont en cours, notamment le Projet Solaire à Large Échelle et d'Électrification Rurale, financé par la Banque mondiale, qui soutiendra l'électrification d'environ 300 localités rurales sélectionnées. Au Malawi, la première centrale solaire à grande échelle du pays, d'une capacité de 60 MW, a été inaugurée en novembre 2021 dans le district de Salima, et une autre centrale de 20 MW est en construction dans le district de Dedza. Ensemble, elles contribueront à augmenter la capacité de production d'électricité du pays de 15%. L'accès à l'électricité se développe au Sénégal, où la première tranche du parc éolien Taiba N'Diaye a été lancée en 2020. Il devrait accroître de 158 MW la production d'énergie du pays. Ces dernières années, le taux d'électrification rurale a augmenté d'environ 60% et le Sénégal vise un accès universel d'ici 2025. Au Togo, deux grandes centrales

²⁴ [Mesurer le développement numérique - Faits et chiffres 2021 \(itu.int\)](#)

²⁵ [GSMA \(2021\), L'économie mobile Afrique subsaharienne 2021](#)



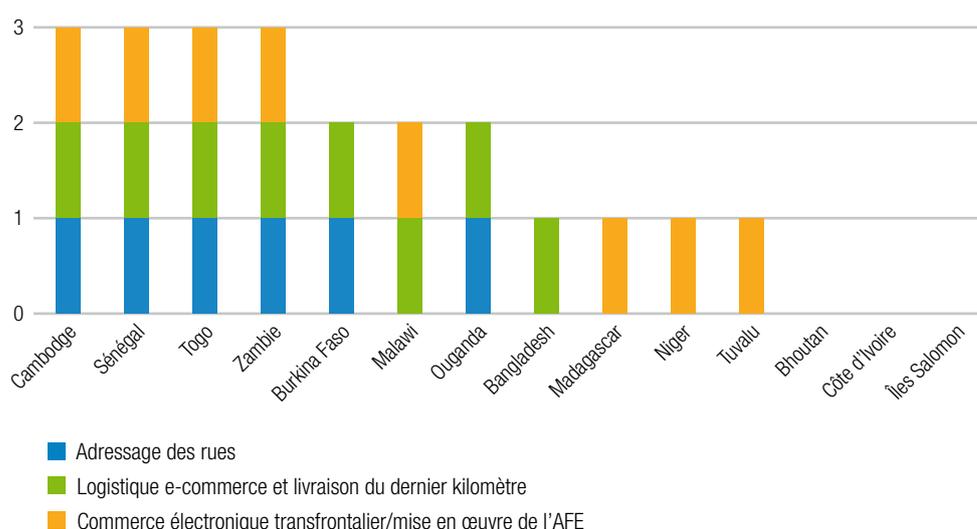
sont opérationnelles depuis 2021. Il s'agit de la centrale photovoltaïque de Blitta (qui doit couvrir 9% de la demande d'électricité de la région centrale) et de la centrale thermique «Kékéli Efficient Power», au port de Lomé (qui doit répondre à terme aux besoins de 250 000 ménages). En Ouganda, le nombre de personnes ayant accès à l'électricité est passé de 1,3 million au deuxième trimestre 2018 à 1,7 million au deuxième trimestre 2021. En Zambie, la première tranche d'une nouvelle centrale hydroélectrique («Kafue Gorge Lower») a été inaugurée en juillet 2021, et le pays diversifie son approvisionnement en énergie électrique grâce aux énergies solaire et éolienne.

En ce qui concerne les pays d'Asie-Pacifique, le gouvernement du Bhoutan a lancé une politique de développement hydroélectrique durable en avril 2021 pour faire face à la demande croissante d'électricité, qui pourrait bientôt dépasser sa capacité de production. Aux Îles Salomon, un nouveau projet hydroélectrique sur Guadalcanal a été approuvé en juillet 2021, ce qui ajoutera 15 MW à la capacité électrique du pays. En outre, «Solomon Power» développe des projets d'énergie solaire et le gouvernement élabore une stratégie énergétique nationale pour analyser les sources d'énergies renouvelables et améliorer l'électrification. À Tuvalu, où toute la population a accès à l'électricité, la part de l'énergie solaire dans le mix énergétique du pays s'élève à 19% et l'objectif est de dépendre entièrement des énergies renouvelables d'ici 2025.

2.3 – Logistique du commerce et facilitation des échanges

Le commerce électronique repose fortement sur la logistique du dernier kilomètre et sur des mesures adéquates de facilitation des échanges. Relativement peu de nouvelles initiatives dans ce domaine ont été observées au cours de cet examen, en partie en raison des restrictions liées à la COVID-19. L'absence de systèmes d'adressage reste un goulot d'étranglement majeur : seuls six pays signalent de nouvelles mesures. Quelques-uns ont pris de nouvelles dispositions pour élargir le réseau de points-relais et promouvoir la transition numérique des opérateurs postaux nationaux. Néanmoins, seuls huit pays ont jusqu'à présent mis en œuvre des mesures visant à faciliter le commerce transfrontalier, telles que l'amélioration ou l'introduction de procédures de guichet unique et de portails commerciaux (Figure 9).

Figure 9 Nombre de recommandations mises en œuvre par pays et par thématique dans le domaine d'action «Logistique du commerce et facilitation des échanges»



Source: CNUCED



Même quand les pays ont des plans nationaux d'adressage des rues, des réalisations tangibles ne sont pas encore évidentes. Au Bhoutan, au Burkina Faso, au Cambodge, en Côte d'Ivoire, au Malawi, au Togo, en Ouganda et en Zambie, ces initiatives sont à différents stades de mise en œuvre. Ainsi, par exemple, l'Autorité de régulation des communications du Malawi travaille sur un système national destiné à inclure, à terme, l'adressage complet des rues et une base de données SIG localisant toutes les adresses dans le pays. Toutes les villes ont commencé à mettre ce système en œuvre, les municipalités et les sièges de district étant ensuite ciblés. L'utilisation de SIG et de solutions d'adressage numérique fait de plus en plus partie des projets mis en œuvre par les pays étudiés, conformément aux recommandations de l'Union postale universelle (UPU)²⁶.

Le secteur de la logistique développe des services mieux adaptés pour répondre à la demande croissante de commerce électronique. La pandémie a grandement affecté les commerçants du monde entier et perturbé les chaînes de valeur²⁷, mais en même temps, elle a accéléré l'intégration du commerce électronique dans les modèles d'affaires des différents acteurs du secteur postal, de la livraison et de la logistique²⁸. Au Bangladesh, le secteur de la livraison est devenu plus attrayant pour les investisseurs, comme en témoigne l'investissement d'Ecom Express dans Paperfly, la plus grande entreprise tierce de logistique de commerce électronique du pays. La « Malawi Posts Corporation » fait appel à PostGlobal, un système déjà utilisé dans 15 pays et qui permet le suivi et la traçabilité des colis. Pour améliorer la livraison du dernier kilomètre en Ouganda, les services postaux et de messagerie ont augmenté le nombre de points-relais enregistrés utilisés pour le traitement et la livraison du courrier a augmenté de 18%, s'élevant à 571 au premier trimestre 2021. De même, au Sénégal, le projet JEGE a débuté en 2020, créant un réseau de points-relais pour les envois e-commerce qui assure une livraison plus fiable et plus sûre des colis. La Société des Postes du Togo (SPT) a lancé en 2020 la plateforme www.assiyeyeme.tg, une place de marché en ligne pour les produits artisanaux « Made in Togo », avec une livraison du dernier kilomètre assurée par le réseau logistique de la SPT. Afin d'améliorer l'accès au commerce électronique en Zambie, la Poste a introduit le système de gestion postale électronique (eZamPost) pour permettre l'accès aux services postaux ainsi que les paiements multicanaux. Cela reflète un nouvel élan du gouvernement pour faciliter la transition numérique du secteur postal, comme le préconise la toute première Politique postale nationale 2021-2031.

Des efforts sont déployés pour construire un environnement propice au commerce électronique transfrontalier grâce à des réformes de la facilitation des échanges. Toutefois, la mise en œuvre des mesures de facilitation des échanges reste hétérogène, certains pays (tels que le Cambodge, le Bangladesh, le Malawi et la Zambie) obtenant des scores supérieurs à 60% « dans l'Enquête mondiale des Nations Unies sur la facilitation des échanges numériques et durables de 2021 et d'autres restant encore au début de leur processus de mise en œuvre, comme Madagascar (voir Figure 10)²⁹.

²⁶ [Assistance aux pays dans le domaine de l'adressage \(upu.int\)](http://upu.int)

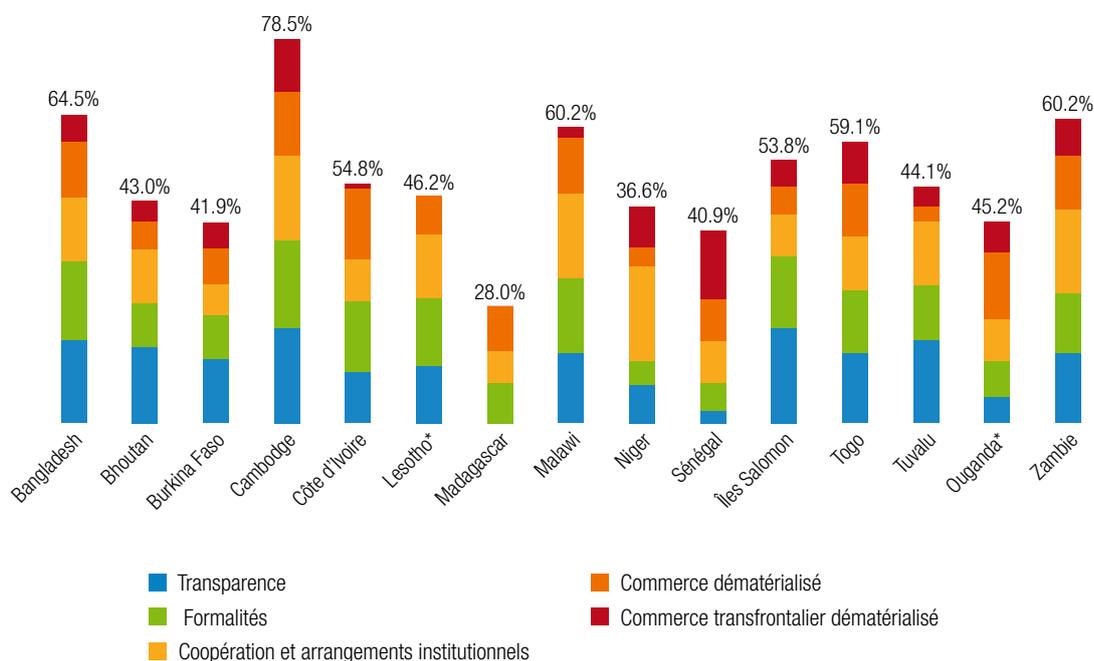
²⁷ Par exemple, dans les cas où la performance était perturbée, une pléthore de questions juridiques et des réclamations sont apparues, entraînant potentiellement la nécessité d'un règlement des différends, d'un éventuel coût pour les litiges et d'une série de questions de compétence dans un contexte mondialisé. La CNUCED a effectué une analyse approfondie et fourni des recommandations pour aborder certaines des principales répercussions de la COVID-19 sur le droit commercial, voir [Politique et législation des transports | CNUCED](#).

²⁸ [Covid-19 et impact du commerce électronique sur les entreprises et les réponses politiques \(unctad.org\)](#)

²⁹ Il n'y a pas nécessairement de corrélation entre les scores de l'Enquête mondiale des Nations Unies sur la facilitation des échanges numériques et durables, et les résultats de cet examen, notamment dans la thématique « Commerce électronique transfrontalier/AFE ». Ce dernier se concentre sur les dernières réalisations mises en évidence dans les réponses apportées par les pays par rapport aux recommandations de l'eT Ready.



Figure 10 Scores de l'Enquête mondiale des Nations Unies sur la facilitation des échanges numériques et durables de 2021 (ou le dernier score disponible marqué d'un *)



Source: CNUCED, sur la base des données disponibles dans <https://www.untfsurvey.org/>

Chaque pays participant à cet examen a mis en place un Comité national de facilitation des échanges (CNFE), fer de lance des réformes, conformément à l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (AFE). Le Programme de facilitation du commerce de la CNUCED contribue à autonomiser les CNFE et donne un appui visant à renforcer la collaboration dans le suivi et la mise en œuvre des réformes, par le biais d'une nouvelle plateforme appelée « Reform Tracker », un outil de gestion et de suivi de projets en ligne³⁰. Parmi les pays examinés, par exemple, le Cambodge, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, l'Ouganda et la Zambie utilisent le « Reform Tracker ». Les CNFE ont un rôle crucial à jouer en veillant à ce que la mise en œuvre des réformes de la facilitation des échanges soit adaptée aux exigences particulières du commerce électronique transfrontalier³¹. Des liens plus étroits entre les CNFE et les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre de l'eT Ready pourraient être bénéfiques pour aborder les réformes de la facilitation des échanges dans une perspective favorable au commerce électronique.

Parmi les pays examinés, plusieurs exemples de progrès accomplis dans la mise en œuvre des réformes de la facilitation des échanges ont été enregistrés. Afin d'améliorer la rapidité de traitement du commerce électronique transfrontalier, Cambodia Post et le Ministère du Commerce collaborent avec l'UPU et la CNUCED pour interfacier le Système de déclaration en douane (Customs Declaration System/CDS) de l'UPU avec le système douanier SYDONIA. L'Alliance mondiale pour la facilitation des échanges, par l'intermédiaire de son partenaire d'exécution Swisscontact et en partenariat avec le Ministère du Commerce du Cambodge, s'est lancée dans un projet intitulé « Improving Small Package e-Trade for SMEs » (SeT4SME), qui devrait permettre d'améliorer le traitement avant l'arrivée au Cambodge, de réduire le temps et les coûts des envois express. Le Cambodge est partie à plusieurs accords régionaux (ASEAN, ARCEP) et bilatéraux de libre-échange (avec la Chine et la République de Corée) avec des dispositions

³⁰ [Reform Tracker de la CNUCED.](#)

³¹ [L'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges est-il un catalyseur du commerce électronique ? | CNUCED](#)



sur la coopération transfrontalière en matière de commerce électronique. À Madagascar, deux grands projets de facilitation des échanges ont débuté en 2021. Un projet (ePhyto) numérise les certificats phytosanitaires, tandis que le second introduira un système de décisions anticipées sur le classement tarifaire et l'origine douanière. En mai 2021, le CNFE a bénéficié d'une présentation sur les avantages de l'intégration des recommandations de l'eT Ready dans son programme de travail afin de se concentrer davantage sur la facilitation du commerce électronique transfrontalier. Vers la fin du deuxième trimestre 2020, la Zambie a lancé le Portail zambien d'information sur le commerce, une plate-forme unique sur les informations relatives aux procédures d'importation et d'exportation³².

En outre, les pays qui ont récemment conclu un eT Ready ont pris conscience du potentiel des réformes de la facilitation des échanges pour soutenir le commerce électronique transfrontalier. Le Malawi fait partie du projet régional de l'UPU sur la préparation opérationnelle pour le commerce électronique (ORE), qui modernise les systèmes et les processus informatiques pour préparer les pays bénéficiaires à exploiter la croissance mondiale du commerce électronique pour leur propre développement. En outre, l'UPU appuie la mise en œuvre du Système de déclaration en douane (CDS), qui sera intégré à l'Autorité fiscale du Malawi pour gérer le commerce électronique entrant. Avec l'appui du Centre du commerce international (ITC), le Niger a introduit des décisions anticipées pour les douanes afin d'accélérer le processus d'importation et d'exportation. En mars 2021, son Gouvernement a adopté un projet de décret visant à mettre en place un guichet unique dans le cadre d'un partenariat public-privé. À Tuvalu, le gouvernement a élaboré une stratégie nationale de développement du commerce avec le soutien du CIR et de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) au second semestre 2021. En outre, la CESAP a l'intention d'effectuer une évaluation de l'état de préparation au commerce transfrontalier dématérialisé en 2022³³, qui devrait soutenir le commerce transfrontalier à l'avenir. Une assistance ciblée de la part des partenaires eTrade for all est essentielle pour soutenir les pays bénéficiaires d'eT Readies dans leurs efforts de réforme.

2.4 – Cadre juridique et réglementaire

Le cadre juridique et réglementaire du commerce électronique est essentiel pour renforcer la confiance dans les transactions en ligne. Des lois sur les transactions électroniques, la protection des consommateurs, la protection des données, la cybercriminalité et le paiement électronique sont nécessaires pour que les pays renforcent le secteur du commerce électronique. Selon la dernière mise à jour du « Cyberlaw Tracker 2021 » de la CNUCED, malgré une augmentation par rapport à la mise à jour précédente, les PMA sont toujours à la traîne en termes d'adoption de lois dans les domaines susmentionnés. La cybercriminalité a suscité une plus grande attention et 70% des PMA ont une loi dans ce domaine, suivie par des lois sur les transactions électroniques (63%), la protection de la vie privée et des données personnelles (48%) et la protection des consommateurs (41%)³⁴. Le Bangladesh, le Sénégal, les Îles Salomon, le Togo et Tuvalu ont récemment entrepris des examens juridiques et réglementaires et des analyses des lacunes. La majorité des pays est en train d'élaborer et d'adopter de nouvelles lois et réglementations, souvent complétées par des campagnes de sensibilisation sur le cadre juridique du commerce électronique, en particulier la protection des consommateurs (voir Figure 11).

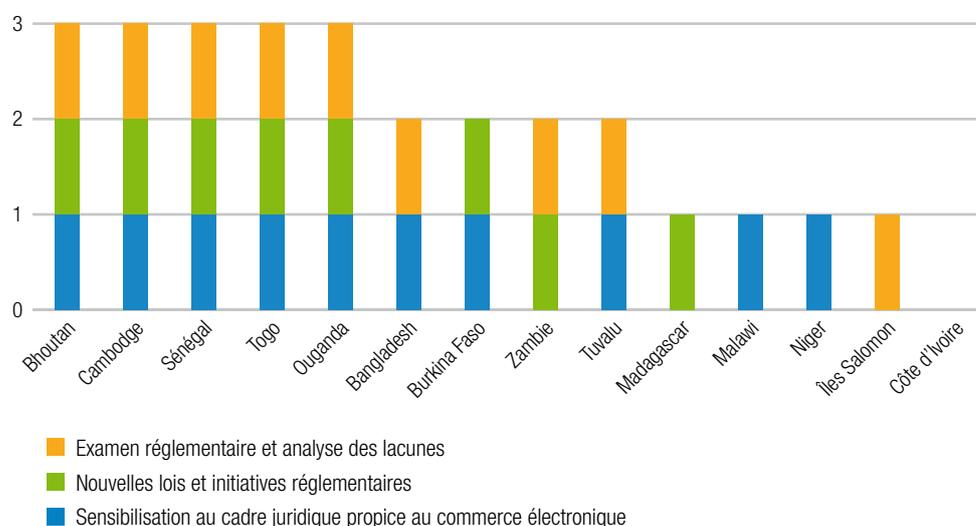
³² Il est utile de noter que aussi le Burkina Faso, le Niger, les Îles Salomon, Tuvalu et l'Ouganda se sont dotés de portails d'information sur le commerce, avec l'assistance de la CNUCED.

³³ [Readiness Assessments for Cross-Border Paperless Trade | ESCAP \(unescap.org\)](#)

³⁴ [Les pays les moins avancés sont toujours à la traîne dans les réformes de la cyberlégislation | CNUCED](#)



Figure 11 Nombre de recommandations mises en œuvre par pays et par thématique dans le domaine d'action « Cadre juridique et réglementaire »



Source: CNUCED

L'analyse des lacunes des cadres juridiques applicables au commerce électronique demeure une priorité.

En Afrique, c'est le cas du Sénégal et du Togo. Au Sénégal, à la suite d'un atelier sur l'harmonisation du cadre juridique applicable au secteur des TIC qui s'est tenu en juin 2021, le Gouvernement a entrepris une analyse du cadre juridique et réglementaire du commerce électronique et décidé qu'à l'avenir, les lois et règlements devraient être finalisés dans un délai de six mois et avoir un processus plus inclusif. En outre, le Gouvernement vise à harmoniser les dispositions des différentes lois et réglementations, à savoir le code pénal, le code des communications électroniques, les lois sur les transactions électroniques, la cybercriminalité, la protection des données personnelles et le cryptage. Au Togo, l'ARCEP a évalué les lacunes de la loi sur les transactions électroniques et de son décret d'application visant à promouvoir l'utilisation en toute sécurité des services de confiance, y compris l'accréditation des fournisseurs de services de signature électronique. Des efforts similaires ont été entrepris dans la région Asie-Pacifique. Au Bangladesh, le Ministère du Commerce a mis en place un nouveau comité en septembre 2021 avec une composition similaire à celle du Comité consultatif de haut niveau sur le commerce numérique, chargé de revoir la législation actuelle et de recommander de nouvelles lois sur le commerce électronique. Aux Îles Salomon, le projet « Inclusive Digital Economy Scorecard » de l'UNCDF et du Gouvernement a mis en évidence les lacunes réglementaires faisant obstacle au développement de l'écosystème du commerce électronique. Avec l'aide du CIR, une analyse des lacunes du cadre législatif du commerce électronique de Tuvalu a été réalisée et un document d'orientation a été présenté en septembre 2021 lors d'un atelier de validation. Par-delà ces efforts nationaux, la CNUCED a préparé une analyse des lacunes de la législation régionale sur le commerce électronique pour le Pacifique dans le cadre du PDEP. Cette analyse devrait être suivie d'un cours de formation régional sur l'aspect juridique du commerce électronique début 2023, qui débouchera sur la publication d'un rapport officiel.

Une fois les lacunes relevées, les pays prennent des initiatives pour renforcer le cadre juridique.

En mars 2021, l'Assemblée nationale du Burkina Faso a adopté la loi sur la protection des données personnelles, qui comporte des dispositions sur le transfert de données à l'étranger et des directives plus strictes pour l'utilisation des données de santé. Elle prévoit la mise en place de délégués à la protection des données dans les entités qui collectent des données personnelles. Le Cambodge élargit son cadre juridique pertinent pour le commerce électronique, grâce à la mise



en œuvre des lois et règlements sur le commerce électronique et la protection des consommateurs adoptés en 2019. En outre, l'Assemblée nationale a adopté une loi sur la concurrence en octobre 2021 afin d'améliorer l'efficacité économique du secteur privé et de rendre le pays plus attrayant pour les investissements et la création de nouvelles entreprises. Une loi sur la cybercriminalité, un sous-décret sur la gestion et les incitations pour les start-up numériques ainsi qu'un Prakas (règlement) pour soutenir les start-up technologiques ont également été rédigés. Madagascar poursuit d'importantes réformes juridiques à différents stades de mise en œuvre, tels que la mise en place d'une l'équipe de réponse aux incidents informatiques (« Computer Emergency Response Team ») pour la sécurité numérique et de la Commission pour la protection des données personnelles (Commission Malagasy de l'Informatique et des Libertés/CMIL), l'adoption d'un décret pour l'accréditation des organismes de certification des signatures électroniques et la ratification de la Convention des Nations Unies sur l'utilisation des communications électroniques dans les contrats internationaux. Au Sénégal, une nouvelle loi sur les prix et la protection des consommateurs a été votée en 2021 (Loi n°2021-25 du 17 juin 2021 sur les prix et la protection du consommateur)³⁵ prenant en compte les transactions en ligne. En mars 2021, le Gouvernement zambien a promulgué une loi sur la cybersécurité et la cybercriminalité, ainsi qu'une loi sur la protection des données.

Dans certains pays, la coopération entre les secteurs public et privé a permis d'organiser des activités de sensibilisation aux cadres juridiques applicables au commerce électronique. Au Burkina Faso et au Togo, des forums nationaux ont vu les secteurs public et privé unir leurs forces. Le Forum inclusif sur le commerce électronique au Burkina Faso (FICEL), qui s'est tenu pour la première fois en 2021, comprenait des sessions sur le cadre juridique et a servi de plateforme de sensibilisation. Au Togo, lors d'une semaine du commerce électronique organisée en août 2021 par « Togo Pride » et parrainée par le Ministère du Commerce, il y a eu des sessions similaires. Au Cambodge, pour populariser la nouvelle loi sur le commerce électronique et ses règlements d'application, le Ministère du Commerce et Eurocham Cambodia ont mis sur pied en 2021 des ateliers de diffusion et des séances d'information à l'intention des acteurs du commerce électronique. Avec le soutien de la Banque asiatique de développement, ils ont organisé un webinar en juin 2021 sur les « Nouvelles réglementations sur le commerce électronique au Cambodge », afin d'aider les entreprises à mieux comprendre les nouvelles exigences réglementaires. Les pays qui ont récemment bénéficié d'un eT Ready ont travaillé activement avec des partenaires de développement dans ce domaine. À Tuvalu, la sensibilisation aux thèmes et aux initiatives de commerce électronique est accrue à l'aide du média social « E-Commerce Tuvalu » et par le biais d'ateliers pour les entreprises souhaitant entreprendre dans le commerce électronique. En mars 2021, l'équipe de E-commerce de Tuvalu a organisé une série d'ateliers de formation couvrant divers sujets liés aux lois et à la réglementation, avec le soutien du Ministère des Affaires Étrangères australien, dans le but d'enseigner aux entreprises les meilleures approches pour faciliter leur transition en ligne.

2.5 – Solutions de paiement

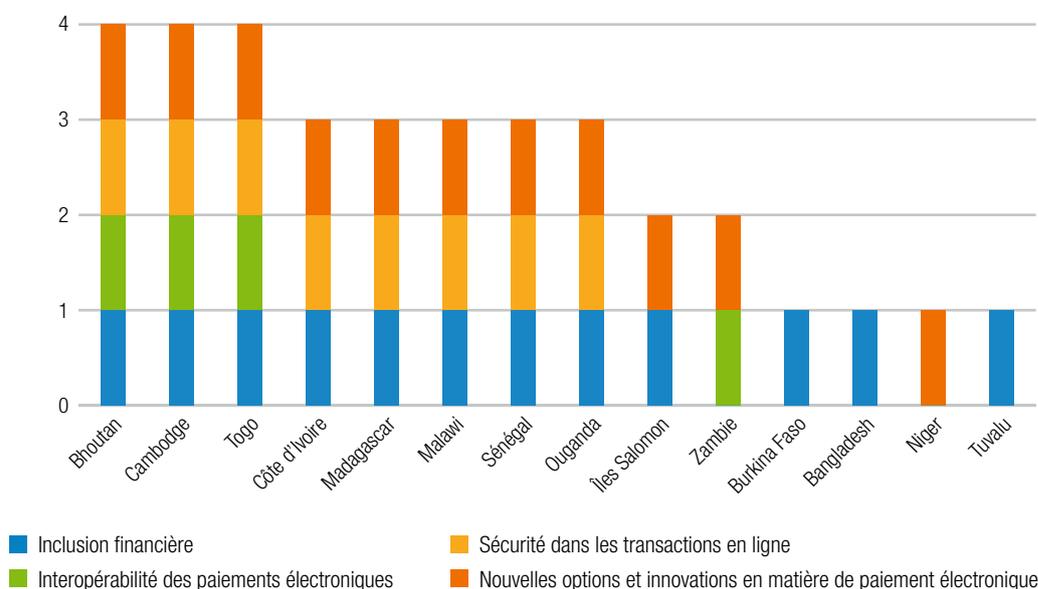
Le paiement à la livraison et l'accès limité aux options bancaires formelles restent des caractéristiques courantes des pays en développement, en particulier les PMA, même si les nouvelles technologies et l'acceptation croissante des paiements numériques élargissent l'accès aux services bancaires et de paiement. Onze pays ont vu de nouvelles options de paiement électronique introduites ou intégrées à la suite de l'eT Ready. Cette tendance a été renforcée par la mesure liée à la COVID-19 visant à encourager les paiements sans contact. En outre, presque tous les pays s'efforcent d'améliorer leur inclusion financière. Certains prennent également des mesures pour renforcer la sécurité et la confiance des transactions en ligne. Toutefois, en ce qui concerne l'amélioration de l'interopérabilité des solutions de paiement électronique, des initiatives visant à faciliter les

³⁵ Elle remplace partiellement et met à jour la précédente législation (Loi n°94-63 du 22 août 1994 sur les prix, la concurrence et le contentieux économique).



paiements numériques transfrontaliers sont en cours, mais il reste encore des efforts à faire. C'est un domaine où peu de mesures ont été prises (voir Figure 12).

Figure 12 Nombre de recommandations mises en œuvre par pays et par thématique dans le domaine d'action « Solutions de paiement »



Source: CNUCED

L'inclusion financière est un domaine dynamique, où les efforts des Gouvernements pour créer un environnement favorable au commerce électronique sont particulièrement perceptibles.

L'usage de l'argent mobile et des institutions financières se développe rapidement. En Côte d'Ivoire, le nombre d'abonnés à l'argent mobile est passé de 17,5 à 20,4 millions entre 2019 et 2020, et le nombre de comptes bancaires de 3,9 à 4,6 millions au cours de la même période. Au Malawi, le nombre d'agents d'argent mobile a plus que doublé, passant de 56 000 à la fin du premier trimestre 2020 à plus de 115 000 à la fin du deuxième trimestre 2021. Au cours de la même période, le nombre d'utilisateurs de services d'argent mobile non bancaires est passé de 7,2 à 9,3 millions. Selon la Banque d'Ouganda, 5 millions de nouveaux comptes d'argent mobile ont été ouverts entre mars 2020 et septembre 2021 en raison de la pandémie, qui a provoqué l'acceptation accrue de l'argent mobile par les magasins et la dispense temporaire de frais. En outre, le nombre d'agents est passé de 226 615 en juin 2020 à 263 698 en juin 2021. Au Bangladesh, la pandémie a donné une impulsion pour accroître l'inclusion financière et la responsabilité sociétale en obligeant les usines de confection, qui ont reçu un soutien financier du Gouvernement, à payer les salaires des travailleurs par le biais de paiements numériques. Cela a conduit deux millions de travailleurs à ouvrir des comptes en deux semaines. Le processus s'est accompagné d'une simplification des démarches administratives liée à l'identification de ces nouveaux clients. De leur côté, le Bhoutan, le Burkina Faso et le Cambodge ont renforcé leurs cadres nationaux pour l'inclusion financière en établissant des stratégies et des fonds nationaux afin de favoriser un meilleur accès aux services financiers dans les zones et pour les populations mal desservies. La Caisse nationale de prévoyance des Îles Salomon a mis en place un système d'épargne volontaire appelé «youSave», permettant d'effectuer des dépôts par téléphone portable, en utilisant le crédit téléphonique. En août 2020, le Ministère des Finances et du Trésor du pays a approuvé un remboursement d'impôt pour les crédits téléphoniques utilisés pour les



dépôts, et le montant minimum du dépôt a été abaissé de 10 \$ à 5 \$ (de 1,10 euros à 55 centimes environ), ce qui a entraîné une augmentation des dépôts et de l'adhésion à la Caisse. La Banque de développement de Tuvalu a élargi son offre de services en intégrant les services bancaires en ligne qui facilitent l'accès aux informations sur l'état des prêts et les soldes des comptes.

Des exemples réussis d'amélioration des solutions d'interopérabilité émergent, aux niveaux national, régional et mondial. Le Bhoutan a étendu l'interopérabilité avec le système de paiement indien Rupay en lançant sa phase 2 en novembre 2020. À la fin de cette phase, le «Bhutan Financial Switch» sera entièrement intégré à celui de l'Inde, ce qui permettra d'utiliser les mêmes cartes en Inde et au Bhoutan. En outre, le système de code QR du Bhoutan a été lancé en juillet 2020, dans le contexte de la pandémie. Il permet l'interopérabilité des paiements à faible coût entre différentes banques sans terminaux de paiement. Comme indiqué dans l'examen 2021, le Cambodge a fait des progrès en ce qui concerne la mise en œuvre du «switch» et des paiements par code QR interopérables avec la Thaïlande. De plus, en octobre 2020, la Banque nationale du Cambodge a lancé le système Bakong, une application bancaire et de paiement mobile unifiée, qui combine des portefeuilles électroniques, des paiements mobiles, des applications bancaires et financières en ligne dans une interface facile à utiliser pour n'importe quel compte bancaire choisi. En Zambie, Swish Pay a été lancé en août 2021. L'option de paiement vise à être une solution «indépendante du portefeuille», permettant aux entreprises d'accepter plusieurs options de paiement et intégrant des cartes de crédit, ainsi que de l'argent mobile tel que MTN Money et Zamtel Money. En ce qui concerne les initiatives régionales, les pays de l'UEMOA font partie d'un projet visant à renforcer l'interopérabilité régionale des services financiers. Le Comité Ouest Africain d'Organisation et de Normalisation Bancaire et Financière (CONOBAFI) a été chargé d'élaborer un ensemble de normes. Après un processus consultatif avec les principales parties prenantes de l'écosystème des paiements internationaux, celles-ci ont été adoptées en mars 2021 par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Ce développement révolutionnaire ouvrira la voie aux opérateurs financiers autorisés par la BCEAO à développer de nouvelles solutions de paiement basées sur des codes QR interopérables dans la région de l'UEMOA.

Les gouvernements et le secteur privé promeuvent un environnement numérique sûr pour les transactions financières. En Côte d'Ivoire et au Malawi, des systèmes nationaux de cybersécurité ont été développés en 2021, en accordant une attention particulière à la sécurisation des transactions financières pour lutter contre la fraude à l'argent mobile. Le Sénégal a inauguré un nouveau centre de données de niveau 3 en juin 2021, destiné à stocker en toute sécurité les données gouvernementales et à fournir un espace de stockage au secteur privé. De surcroît, le pays a mis en place une plateforme sur la sécurité des systèmes d'information pour sensibiliser à la lutte contre la cybercriminalité. En février 2021, le Togo a officiellement lancé son premier centre de réponse aux cyberattaques. En outre, les fintech accordent de plus en plus d'attention à la sécurisation des transactions en ligne, tout comme les banques, qui investissent dans des technologies telles que le «3-D Secure». De même, au Malawi et au Bhoutan, le secteur bancaire se met au niveau par rapport aux normes ISO 20022 et ISO 27001, respectivement, pour améliorer les communications relatives aux paiements et sécuriser les données des clients.

L'utilisation des technologies «blockchain» et la création de monnaies numériques de banque centrale ouvrent de nouvelles opportunités, lorsque les options d'argent mobile et les solutions basées sur les cartes gagnent du terrain. Le Bhoutan et le Cambodge sont des pionniers parmi les pays examinés en ce qui concerne l'utilisation des technologies blockchain pour les monnaies numériques. L'Autorité monétaire royale du Bhoutan collabore avec Ripple, une société de blockchain, pour explorer la possibilité d'une monnaie numérique de banque centrale. Le projet est destiné à englober les paiements de détail et transfrontaliers. Au Cambodge, le système Bakong, lancé par la Banque nationale, constitue une expérience pionnière d'une monnaie numérique de banque centrale. Il utilise la technologie blockchain qui repose sur une méthode de vote, différente des blockchains sans autorisation qui nécessitent une extraction pour vérification. Cela doit garantir que les transactions sont hautement protégées contre les cyberattaques, la fraude et les défaillances techniques du système. L'application Bakong prend de l'ampleur : entre octobre 2020 et août 2021, 200 000 personnes ont mis en place leur portefeuille numérique et



plus de 1,4 million de transactions d'une valeur totale de 500 millions de dollars ont été signalées dans les six premiers mois de 2021.

Les solutions d'argent mobile font également de plus en plus partie de la fourniture de services publics. Au Bangladesh, pour accélérer les activités transfrontalières, les paiements aux douanes doivent désormais être effectués par voie électronique. Le Gouvernement de Côte d'Ivoire a lancé TresorMoney, une application de paiement mobile du Trésor qui vise à numériser tous les paiements effectués dans le cadre des services publics et permet aussi d'effectuer gratuitement des retraits d'argent. Le Gouvernement du Niger a mis en place un système dans lequel les frais de scolarité ainsi que les demandes d'admission à l'université sont traités par voie numérique sur la base d'une solution conçue par une start-up locale. Les services d'administration en ligne de la Zambie ont intégré des options de paiement par argent mobile, qui s'installent de plus en plus dans les interactions des citoyens avec le Gouvernement, ce qui contribue à assurer une meilleure traçabilité des paiements. Une concurrence accrue entre les opérateurs peut faciliter un accès plus abordable aux services d'argent mobile. En Côte d'Ivoire, la fintech Wave a lancé son service d'argent mobile en 2021. Il se caractérise par des frais de transaction réduits à 1%, ce qui a conduit ses concurrents (Orange, MTN et Moov) à baisser leurs taux au second semestre 2021.

Certains opérateurs investissent dans des solutions basées sur les cartes, contribuant à combler un déficit de longue date dans l'utilisation des cartes de crédit/débit en Afrique. L'opérateur mobile ivoirien Free a lancé sa carte Free Money Mastercard en juillet 2021. Liée à des comptes d'argent mobile Free Money, elle existe dans les deux formats, physique et virtuel, ce qui permet aux clients de retirer de l'argent, de payer dans les magasins qui acceptent Mastercard et aussi de payer en ligne. Paositra Malagasy (la Poste malgache), en partenariat avec la société sénégalaise Numherit, a créé son propre outil de paiement, Paositra Money, qui dispose désormais également de sa carte Visa – e-Poketra. En octobre 2021, la première carte de débit Mastercard a été introduite au Malawi, en partenariat avec l'opérateur mobile TNM Mpamba.

Se démarquant des expériences ci-dessus, la «Solomon Islands Postal Corporation» a mis en place EziPei, le premier portefeuille mobile indépendant des opérateurs de télécommunication. Depuis son lancement, de plus en plus de services ont adopté EziPei comme canal de paiement, y compris la société nationale de l'eau, Solomon Water.

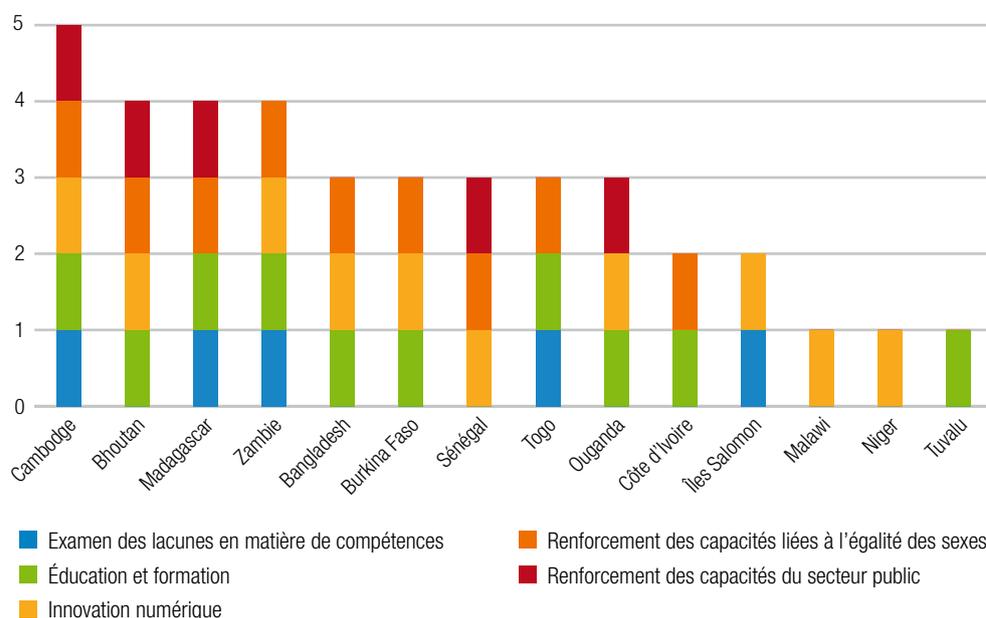
2.6 – Développement des compétences en commerce électronique

Un écosystème de commerce électronique florissant nécessite un panel de compétences, allant de la compréhension de base des TIC et des connaissances pour utiliser ce commerce à l'éducation et à la formation spécifiques pour les fonctionnaires, les entreprises et les consommateurs. Pour les PMA, cela constitue un défi majeur, puisque la plupart des gens accèdent à l'Internet via des téléphones mobiles et se limitent souvent à l'utilisation des réseaux sociaux. Apprendre à utiliser un traitement de texte ou une feuille de calcul sur un petit écran n'est pas idéal. Les ordinateurs ne sont pas largement disponibles, équipant seulement 8% des ménages en moyenne. Au Bhoutan et au Sénégal, la proportion est plus élevée (respectivement 21% et 15%), mais au Malawi et en Ouganda, seuls 4% des ménages en possèdent un³⁶. Parmi les pays examinés, le Cambodge, Madagascar, les Îles Salomon, le Togo et la Zambie ont fait état d'efforts visant à combler les lacunes en matière de compétences afin de faire progresser leurs connaissances numériques. Des mesures visant à réviser en profondeur les programmes d'enseignement obligatoire afin d'introduire la formation aux TIC dès l'école primaire sont en cours dans plusieurs pays, notamment au Bhoutan et en Ouganda. En outre, dans un nombre croissant de pays, les initiatives du secteur privé décollent et les initiatives de soutien aux start-up et aux idées numériques innovantes se renforcent (voir Figure 13). L'intégration systématique d'initiatives de renforcement des capacités pour les femmes entrepreneures nécessite une attention plus grande encore.

³⁶ [Connectivity in the least developed countries: Status report 2021 - ITU Hub](#)



Figure 13 Nombre de recommandations mises en œuvre par pays et par thématique dans le domaine d'action «Développement des compétences en commerce électronique»



Source: CNUCED

De nouveaux examens des lacunes en matière de compétences ont été entrepris. Le rapport « Inclusive Digital Economy Scorecard », réalisé aux Îles Salomon avec l'aide de l'UNCDF, a ainsi évalué le déficit de compétences pour soutenir l'économie numérique. Il a constaté que les compétences numériques étaient le principal domaine à améliorer. En Zambie, Zampost a analysé les lacunes dans les compétences en matière de commerce électronique avant de développer des formations sur la sensibilisation au commerce électronique en collaboration avec SAPOA, l'Association des opérateurs postaux d'Afrique australe. Dans le même ordre d'idées, à Madagascar, l'Union européenne a soutenu une étude sur l'écosystème numérique qui comportait une cartographie ainsi que des propositions de mesures visant à atténuer l'impact de la COVID-19 et à soutenir l'entrepreneuriat numérique.

Les programmes de formations TIC font de plus en plus partie des systèmes éducatifs, tandis que les partenariats public-privé contribuent à améliorer les compétences numériques des étudiants et des jeunes entrepreneurs. Au Bangladesh, les programmes de l'enseignement primaire au lycée ont été mis à jour pour inclure des éléments d'éducation aux TIC et certains programmes universitaires ont intégré le commerce électronique dans leur enseignement. Le système scolaire du Bhoutan est en train de se transformer en un apprentissage davantage axé sur les compétences. Le nouveau cadre « New Normal Curriculum Framework and Instructional Guides » de 2021 englobe l'enseignement des TIC de la maternelle à la douzième année, qui comprend les compétences de base en TIC ainsi que la cybersécurité et la pratique du codage. Au Burkina Faso, dans le cadre d'une réforme des programmes scolaires, les TIC et l'éducation numérique seront introduites dans toutes les écoles maternelles et primaires à titre expérimental à partir d'octobre 2022. Le Cambodge intègre la formation aux TIC et l'alphabétisation numérique à tous les niveaux de l'éducation. Outre les programmes déjà remodelés sur l'économie numérique à la National University of Management (auparavant connue sous le nom NIPTICT), le pays a lancé un nouveau programme de baccalauréat en commerce électronique et logistique. En Côte d'Ivoire, le Ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, en collaboration avec Huawei, a entamé la phase pilote d'un projet d'éducation numérique. Ce projet permet de doter 74 écoles



de salles de classe multimédia et de connexions wifi et comporte 10 centres de formation pour les enseignants. Les écoles collaborent avec les opérateurs de téléphonie mobile pour mettre en place des « espaces numériques » afin de former les élèves à différents niveaux de scolarité aux outils numériques. En 2020, l'Ouganda a décidé d'introduire l'enseignement des compétences en TIC dans le premier cycle du secondaire. Grâce à un système basé sur la formation des formateurs, les compétences en TIC doivent être transférées aux enseignants pour soutenir le déploiement des programmes éducatifs. Le programme « Digital Citizen » en Zambie a formé 300 participants à des sujets numériques pertinents pour l'entrepreneuriat, tels que la sécurité informatique et les bases de données, et encourage le passage à l'économie formelle. Ces efforts ont été facilités par l'initiative « FastTrackTech » de l'ITC.

De nouveaux programmes d'innovation numérique soutiennent les plateformes de commerce électronique. En 2020, l'École Supérieure des Télécommunications du Niger a mis en place son propre incubateur d'innovations numériques. Quatorze projets ont été incubés en 2021, y compris des plateformes de commerce électronique. En juillet 2021, la propre plateforme de commerce électronique des Îles Salomon a été lancée, « Bulk Shop », avec le soutien du PNUD et de l'UNCDF, dans le cadre du projet « Digital Marketplace ». D'autres pays ont soutenu les innovations numériques, en général par le biais d'une assistance technique et d'un apport financier. Au Bangladesh, la Division des TIC du Gouvernement a intensifié son appui au projet « Innovation Design and Entrepreneurship Academy » (IDEA), qui soutient les start-up par le biais d'un programme d'accélération comprenant un financement et une formation. Dans le cadre du projet « Digital Malawi », des subventions à l'innovation ont été accordées et six centres/incubateurs d'innovation en ont bénéficié pour former les jeunes aux compétences numériques, y compris la formation à l'entrepreneuriat. Les Gouvernements mettent également l'accent sur la promotion des politiques d'innovation : ainsi, par exemple, le nouveau Gouvernement de Zambie, entré en fonction en septembre 2021, a créé un Ministère de la Technologie et de la Science pour stimuler la transformation et la croissance économique dans ces domaines.

Le secteur privé et les organisations de soutien aux entreprises mènent des efforts visant à renforcer les capacités des femmes entrepreneures dans le numérique, mais il reste encore beaucoup à faire pour combler la fracture numérique entre les sexes. La Chambre de commerce et d'industrie des femmes du Bangladesh (Bangladesh Women Chamber of Commerce and Industry/BWCCI) soutient les femmes dans l'entrepreneuriat. En 2020, la BWCCI a organisé un atelier sur la promotion de la participation des femmes à l'économie numérique. Par-delà les formations, cette chambre de commerce a également mis en œuvre une initiative de plaidoyer politique axée sur l'autonomisation des femmes en affaires pour qu'elles participent pleinement à l'économie numérique.



Encadré 7 Faire entendre la voix et les compétences des femmes entrepreneures dans le numérique au Bangladesh

En 2020, la BWCCI a mis en œuvre une initiative de plaidoyer politique axée sur l'autonomisation des femmes en affaires pour qu'elles participent pleinement à l'économie numérique. Les résultats de ce programme montrent que si certaines entrepreneures du Bangladesh ont bénéficié du commerce électronique, de nombreuses femmes sont encore confrontées à de multiples défis qui limitent leur capacité à participer pleinement à l'économie numérique et à en bénéficier. Parmi les obstacles les plus importants figurent le manque d'alphabétisation numérique et financière ainsi qu'une connaissance limitée des aspects de l'économie numérique, y compris de la réglementation, de la logistique, de l'usage des dispositifs technologiques, de la compétitivité et du savoir-faire technologique avant de démarrer une entreprise de commerce électronique. En outre, nombre d'entrepreneures s'abstiennent de participer à l'économie numérique en raison de l'incertitude entourant les processus administratifs complexes qui limitent la formalisation des entreprises et diminuent la satisfaction de la clientèle. Un manque général de confiance dans le commerce électronique décourage également la participation à l'économie numérique. Ce manque de confiance provient de l'absence de protection des consommateurs et des entrepreneurs et de la présence de sites de commerce électronique proposant des produits de mauvaise qualité, endommagés ou falsifiés. Enfin, des obstacles à plus grande échelle, tels que le manque d'accès aux téléphones mobiles, à un Internet fiable ou à un système de paiement électronique sûr entravent le potentiel des femmes entrepreneures à participer à une économie numérique porteuse au Bangladesh. En novembre 2021, la BWCCI s'est associée au PNUD pour lancer une série d'ateliers de formation sur une période de 40 jours. Ces ateliers visaient à fournir des compétences de base en alphabétisation numérique et financière pour permettre à 3 000 femmes entrepreneures de 40 districts d'exploiter et de développer efficacement leurs activités en ligne.

Source : CNUCED³⁷

L'Association des femmes entrepreneures du Bhoutan a élaboré son plan stratégique 2021-2031. Pour la prochaine décennie, l'ONG vise à promouvoir l'intégration des femmes entrepreneures dans les chaînes de valeur mondiales, notamment en développant des programmes de renforcement des capacités sur la préparation à l'exportation et des centres d'incubation spécifiques pour les entreprises dirigées par des femmes. Suite à un appel lancé en 2020, l'Agence pour l'Emploi des Jeunes de Côte d'Ivoire a organisé une formation à l'intention de 1000 jeunes, femmes et hommes, sur la vente en ligne en collaboration avec les opérateurs mobiles et l'Agence Nationale du Service Universel des TIC. En Côte d'Ivoire et à Madagascar, les opérateurs mobiles ont mis en place des programmes d'alphabétisation numérique et financière, ainsi qu'aux compétences informatiques globales, afin d'améliorer les chances professionnelles des femmes. Ainsi, par exemple, « Ampela Mahefa » à Madagascar vise à fournir des compétences numériques de base et une formation à 30 victimes de violences.

Depuis 2020, l'initiative eTrade for Women de la CNUCED apporte un soutien aux femmes entrepreneures numériques d'Afrique et d'Asie du Sud-Est, afin de les aider à prospérer dans l'espace numérique. L'initiative vise à combler les lacunes existantes en termes de visibilité, d'apprentissage et de possibilités de réseautage offertes aux femmes. Les femmes basées dans

³⁷ D'après les sources en ligne suivantes (dernier accès le 8 mars 2022) : [Promoting Women in the Digital Economy \(bwcci-bd.org\)](#), [Kickoff Workshop of the "Capacity Building Training for Anondomela Platform Users in Bangladesh" – Bangladesh Women Chamber of Commerce and Industry \(bwcci-bd.org\)](#) et [3,000 women entrepreneurs to get digital, financial literacy training | The Daily Star](#)



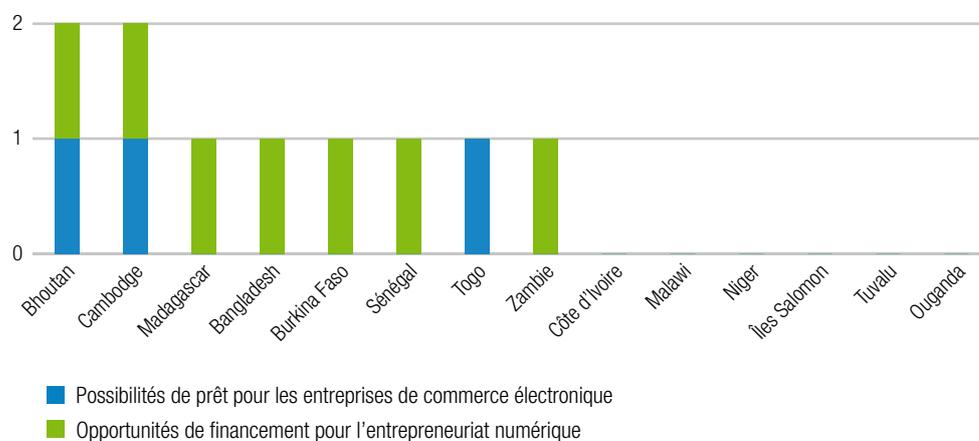
certaines des pays bénéficiaires d'eT Readies ont été invitées à participer aux Masterclasses régionales organisées par la CNUCED, des événements de trois jours qui combinent des sessions promouvant des expériences réussies dans le domaine des affaires, des opportunités de réseautage, ainsi qu'un dialogue politique de haut niveau. Chaque Masterclass a été organisée en partenariat avec l'Ambassadrice eT4W de la région et des experts locaux et régionaux, offrant un programme adapté aux besoins spécifiques des femmes entrepreneures numériques. Les Masterclasses ont ouvert la voie au lancement des communautés eT4W, un réseau de femmes entrepreneures dans le numérique qui offre à ses membres un espace pour partager leur expérience et se connecter avec d'autres entrepreneures au niveau local, régional mais aussi mondial. En 2021, eTrade for Women a continué d'accroître son niveau d'impact en tirant parti des partenariats stratégiques avec des entités privées et publiques, y compris des partenaires eTrade for all tels que l'ITC et plus précisément, l'initiative « She Trades ».

Une plus grande attention est nécessaire au renforcement des capacités du secteur public afin d'améliorer la compréhension de l'évolution de l'économie numérique. Parmi les pays examinés, seuls deux ont mis en évidence de nouvelles initiatives majeures. Le Bhoutan renforce les compétences numériques et l'alphabétisation de ses fonctionnaires afin de soutenir l'adoption et l'utilisation efficace des TIC. Les formations s'adressent aux administrateurs et au personnel d'hôpitaux, de tribunaux, de services forestiers. Elles comprennent une formation en alphabétisation numérique, y compris la maîtrise des applications Google. Au Sénégal, le Ministère de l'Économie numérique et des Télécommunications a organisé en octobre 2021 un atelier de renforcement des capacités sur les compétences numériques et la transformation numérique de l'économie pour 40 fonctionnaires, qui a duré deux jours. Cet atelier a mis en évidence les opportunités et les défis de la transformation numérique et l'importance de la gouvernance de la numérisation.

2.7 – Accès au financement

Les entreprises de commerce électronique, relativement de petite taille sont souvent caractérisées par des garanties limitées. L'accès au financement reste un défi, car les options de financement offertes par les banques n'ont pas encore pleinement intégré le changement de modèle d'affaires des entreprises axées sur le numérique. Dans ce domaine d'action, la mise en œuvre des recommandations des eT Readies progresse à un rythme lent et plusieurs pays n'ont pas fait de progrès tangibles jusqu'à présent (voir Figure 14). Le Bangladesh, le Cambodge, Madagascar et la Zambie sont les seuls pays à avoir enregistré de nouvelles initiatives dans le cadre de cet examen.

Figure 14 Nombre de recommandations mises en œuvre par pays et par thématique dans le domaine d'action « Accès au financement »



Source: CNUCED



Les améliorations dans ce domaine sont lentes, tant en termes de nouvelles possibilités de prêts pour les entreprises de commerce électronique que d'opportunités de financement plus larges pour l'entrepreneuriat numérique. Seuls quelques pays ont enregistré des progrès grâce à de nouvelles initiatives. Au Cambodge, la «Credit Guarantee Corporation of Cambodia» a lancé en mars 2021 un programme de garantie pour la relance des entreprises. Il vise à faciliter l'accès aux prêts formels aussi bien aux MPME qu'aux grandes entreprises, afin de soutenir leur expansion. Ce programme sert de garantie pour les prêts bancaires, réduisant ainsi l'obstacle à l'accès au financement. L'initiative a été mise en place pour soutenir la survie et la reprise économique en réponse aux défis auxquels sont confrontées les entreprises dans le contexte de la pandémie. L'expérience de Madagascar prouve que les entreprises de commerce électronique peuvent attirer des capitaux à risque privés. Supermarché.mg, la start-up malgache de livraison à domicile, a réussi sa première levée de capital via le fonds d'investissement à impact Miarakap, trois ans après le lancement de la start-up. Au Bangladesh et en Zambie, les concours et les prix offrent des incitations aux innovateurs et profitent également aux entrepreneurs ayant des plans d'affaires pour développer les entreprises de commerce électronique. Ainsi, par exemple, la Division des TIC au Bangladesh organise des concours pour les start-up, y compris celles du commerce électronique. Par-delà d'autres initiatives du secteur privé du pays, le projet IDEA fournit un financement de démarrage aux start-up et en a soutenu jusqu'à présent plus de 170. En Zambie, le prix «Zambia e-commerce Awards», qui fait partie de l'eAfrica Expo organisée par le secteur privé, récompense depuis 2020 des acteurs innovants du commerce électronique.



3. CONNECTER LES PARTIES PRENANTES POUR AMÉLIORER LES SYNERGIES DE MISE EN ŒUVRE DE L'eT READY

L'ISM de l'eT Ready a pour vocation de renforcer les synergies entre les pays, les partenaires de développement et les donateurs afin d'améliorer la préparation au commerce électronique dans les pays bénéficiaires d'eT Readies. Dans le deuxième examen, les pays ont explicitement mentionné des projets avec plus de dix partenaires de développement, la majorité étant des membres du partenariat eTrade for all. Afin d'améliorer leur état de préparation dans les sept domaines d'actions, de nombreux pays ont souligné ceux dans lesquels un soutien supplémentaire est nécessaire et où l'appui des partenaires de développement (PdD) serait le plus pertinent. Le Tableau 1 récapitule le nombre de pays qui entreprennent déjà des projets avec des PdD dans un domaine d'action spécifique, et le nombre de pays qui demandent un soutien supplémentaire. La plupart des interventions enregistrées soutenues par les partenaires eTrade for all sont fragmentées et souvent de nature bilatérale. Pour intensifier les efforts de mise en œuvre, il convient de consolider davantage le partenariat eTrade for all afin de renforcer les efforts sur le terrain et obtenir ainsi un plus grand impact.

Tableau 1 Aperçu des réponses des pays décrivant les projets en cours et les priorités futures par domaine d'action

Domaine d'action	Nombre de pays indiquant les interventions en cours soutenues par les PdD	Nombre de pays indiquant les domaines prioritaires pour un soutien supplémentaire de la part des PdD
Évaluation de la préparation au commerce électronique et formulation de stratégies	10	8
Infrastructures TIC et services	8	4
Logistique du commerce et facilitation des échanges	10	3
Cadre juridique et réglementaire	9	8
Solutions de paiement	6	4
Développement des compétences en commerce électronique	7	10
Accès au financement	2	4

Source: CNUCED

3.1 – Le partenariat eTrade for all en action

Les partenaires eTrade for all apportent un soutien précieux aux efforts des pays, conformément aux recommandations des eT Readies. Plusieurs partenaires sont actifs dans le domaine de la formulation de stratégies de commerce électronique, où la demande des pays ne cesse d'augmenter. En ce qui concerne la facilitation des échanges et la logistique, les pays améliorent leurs réseaux de livraison grâce à de nouvelles flottes, des points relais et le développement de leur système postal. En outre, les initiatives dans ce domaine contribuent à réduire les goulots d'étranglement des flux commerciaux transfrontaliers grâce à des procédures



douanières plus efficaces et à l'interfaçage des systèmes douaniers et postaux. Plusieurs efforts collaboratifs soutiennent le développement des infrastructures et services TIC, en particulier l'extension de l'accès à l'Internet dans des régions plus éloignées. En complément du développement des infrastructures, les pays s'emploient à renforcer leurs cadres juridiques et réglementaires, souvent avec l'appui technique ou financier des PdD. En ce qui concerne le développement des compétences, les pays prennent principalement des initiatives à court terme telles que des campagnes de sensibilisation et de brefs ateliers de formation pour améliorer la compréhension du secteur du commerce électronique ainsi que les compétences requises. Les solutions de paiement sont un domaine relativement peu couvert, moins de la moitié des pays mentionnant des collaborations spécifiques. Enfin, dans le domaine du financement du commerce électronique, le nombre de projets entrepris conjointement est moindre – ce qui pourrait être dû au fait que le financement des entreprises est souvent considéré comme une responsabilité du secteur privé, et nécessite des partenariats public-privé pour renforcer ce domaine. La liste suivante rappelle les principales interventions réalisées par les partenaires eTrade for all en 2021 et qui sont toujours en cours dans les pays examinés³⁸ :

- La **Banque africaine de développement (BAD)** soutient le développement des infrastructures par le biais du projet de dorsale de fibre optique transsaharienne qui vise à connecter plusieurs pays, dont le Niger, grâce à 1 000 km de connexion par fibre optique et à améliorer la connectivité urbaine.
- Le **Cadre intégré renforcé (CIR)** est présent dans plusieurs pays bénéficiaires. En ce qui concerne le soutien aux **stratégies de préparation au commerce électronique**, le CIR est le principal partenaire du projet Go4eCam, qui vise à étendre les avantages du commerce électronique aux PME cambodgiennes. En outre, le CIR contribue à la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour le développement du commerce électronique (SNDCE) du Sénégal. À l'appui des **cadres juridiques et réglementaires**, le CIR aide le Bangladesh et le Togo à mettre à jour leurs orientations en matière de commerce électronique et de politique nationale de développement du commerce, respectivement. Au Bhoutan, il contribue à l'élaboration d'un cadre politique de commerce électronique et au Malawi, à l'élaboration de termes de référence pour concevoir une politique et une réglementation en matière de commerce électronique. Enfin, le CIR soutient de multiples initiatives de formation sur le commerce électronique au Bangladesh, au Niger et au Sénégal. Pour soutenir le projet de chaîne de valeur du karité au Burkina Faso, le CIR contribue à la mise en place d'une plateforme de commerce électronique et à la formation. Conjointement avec la CESAP, il travaille au renforcement des capacités en matière de commerce électronique pour les femmes entrepreneures en Asie du Sud.
- L'**Institut de recherche économique pour l'ASEAN et l'Asie de l'Est (ERIA)** a soutenu le Cambodge en développant ses compétences dans le cadre d'une formation en ligne sur le commerce électronique à l'intention des responsables gouvernementaux.
- Le **Centre du commerce international (ITC)** soutient le Niger dans l'introduction de décisions anticipées en matière de traitement douanier, conjointement avec la Banque mondiale et le Comité national de facilitation des échanges. En Zambie, l'initiative «FastTrackTech» de l'ITC a facilité le programme de formation «Digital Citizen» sur des sujets numériques pertinents pour l'entrepreneuriat.
- La **Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)** contribue à renforcer la préparation des pays en développement au commerce électronique par le biais de l'ISM et le renforcement des capacités dans des domaines tels que : l'assistance à l'élaboration de stratégies nationales et régionales de commerce électronique

³⁸ La liste ne prétend pas être exhaustive. Elle est basée sur les informations mises en évidence par les pays et les partenaires eTrade for all au cours de la phase de collecte de données de cet examen, comme spécifié dans la méthodologie. Les informations présentées ici récapitulent et complètent ce qui a déjà été mentionné dans les chapitres précédents.



(comme c'est le cas au Bénin, à la Commission de la CEDEAO et aux Îles Salomon), la production de statistiques sur l'économie numérique, les réformes juridiques, entre autres. Le Programme pour l'économie numérique dans le Pacifique³⁹, dont la CNUCED est partenaire d'exécution, couvre tous les domaines susmentionnés.

- Le **Fonds d'équipement des Nations Unies (UNCDF)** a contribué à une analyse des lacunes réglementaires aux Îles Salomon dans le cadre du projet « Inclusive Digital Economy Scorecard ». En outre, il a co-initié le projet portant sur les places de marché avec le PNUD et soutient les travaux sur les solutions de paiement avec la banque centrale. Enfin, le UNCDF fait partie du Programme pour l'économie numérique du Pacifique avec la **CNUCED** et le PNUD.
- La **Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)** mettra en œuvre l'évaluation de l'état de préparation au commerce dématérialisé transfrontalier de Tuvalu en 2022. La CESAP et le CIR ont d'ores et déjà contribué à l'élaboration de la Stratégie nationale de développement du commerce de Tuvalu en 2021. En outre, ils travaillent conjointement sur le renforcement des capacités en matière de commerce électronique pour les femmes entrepreneures en Asie du Sud.
- **L'Union postale universelle (UPU)** met en œuvre des projets de données électroniques avancées au Bhoutan et au Cambodge. Au Malawi, elle appuie le système de déclaration en douane et son projet régional sur l'état de préparation aux opérations pour le commerce électronique, tandis qu'en Zambie, l'UPU dispense des formations.
- Le **Groupe de la Banque mondiale** accompagne un large éventail de projets, en particulier dans les domaines des stratégies, des infrastructures, de la facilitation des échanges et des paiements. Le projet « Digital Malawi » soutient l'élaboration de stratégies sur le haut débit, l'administration en ligne et la cybersécurité, améliorant l'écosystème numérique, y compris les infrastructures et le renforcement des capacités. Au Bangladesh, la Banque mondiale soutient un projet d'approvisionnement électronique. Elle finance par ailleurs le Programme régional d'infrastructures de communication qui étend la dorsale nationale de l'Ouganda et connecte 2 111 villages du Niger à l'Internet. En Afrique de l'Ouest, par exemple au Burkina Faso, la Banque mondiale met en œuvre le Programme de Facilitation des Échanges en Afrique de l'Ouest avec l'Agence de coopération internationale allemande pour le développement (GIZ), financé par de multiples partenaires de développement. Au Lesotho, la Banque mondiale a modernisé deux points frontaliers, les dotant d'équipements pour accélérer le commerce transfrontalier. Conjointement avec l'ITC, elle soutient le CNFE du Niger. Enfin, dans les projets au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Lesotho figurent des composants pour les solutions de paiement numérique grand public.

³⁹ La CNUCED fournit également une assistance pertinente dans les domaines du gouvernement numérique pour la facilitation des affaires, la facilitation des échanges et la logistique, l'automatisation des douanes, le commerce électronique dans les négociations commerciales, la concurrence et la protection des consommateurs, l'entrepreneuriat numérique et le développement des compétences. Pour une vue plus large de la façon dont la CNUCED et les partenaires eTrade for all peuvent unir leurs efforts pour soutenir la mise en œuvre de l'eT Ready, voir [Accélérer la mise en œuvre des évaluations de l'état de préparation au commerce électronique : un aperçu de l'appui de la CNUCED | CNUCED \(2021\)](#)



Encadré 8 Un nouveau cours de formation sur le commerce électronique issu des efforts conjoints des partenaires eTrade for all

Un cours sur le commerce électronique ciblant les décideurs des pays en développement est en cours d'élaboration par l'initiative eTrade for all, sous l'égide de la CNUCED, la Commission économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes et d'autres partenaires. Ce cours est basé en partie sur les principales conclusions du rapport *COVID-19 et commerce électronique: une revue mondiale*⁴⁰ issu de l'effort collectif axé sur l'analyse et la recherche par les partenaires eTrade for all. Il sera développé en 2022 pour les pays d'Amérique latine. Dans l'attente de ressources supplémentaires, le cours devrait être développé et déployé en Afrique et dans les pays asiatiques en 2023 et 2024.

Source: CNUCED

Une plus grande coordination est nécessaire pour surmonter la fragmentation des interventions des partenaires au développement, ce qui laisse un potentiel de soutien supplémentaire largement inexploité. Comme on l'a vu plus haut, les partenaires eTrade for all, parmi d'autres partenaires de développement, jouent un rôle essentiel en soutenant les efforts déployés par les pays pour renforcer leur capacité à bénéficier de la croissance du commerce électronique. Cependant, ces interventions sont la plupart du temps dirigées par une seule entité et leur déploiement est souvent le résultat d'engagements bilatéraux avec les gouvernements. Les cadres de coopération du système des Nations Unies, dirigés par les bureaux des coordonnateurs résidents (BCR) des Nations Unies, offrent des opportunités concrètes pour intensifier les actions concertées dans le domaine de l'économie numérique et du développement du commerce électronique. En 2021, la CNUCED a contacté les BCR des Nations Unies de plus de 20 pays afin d'y évaluer le niveau d'engagement des partenaires de développement actifs dans l'essor du commerce électronique. Les objectifs étaient de rechercher des synergies, de mobiliser les partenaires dès le début du processus de mise en œuvre, de renforcer le dialogue multipartite et de fournir des contributions pour enrichir la dimension numérique des cadres nationaux de développement. S'agissant de l'appui apporté par la CNUCED à l'élaboration de la stratégie régionale de commerce électronique de la CEDEAO, les BCR des Nations Unies ont été encouragés à entreprendre des cartographies des interventions des partenaires de développement dans leurs pays respectifs. La cartographie ne doit pas être considérée comme un but en soi, mais plutôt comme un outil pour évaluer le rôle de chacun, favoriser la coordination et créer des synergies. La coopération avec les BCR des Nations Unies a également été renforcée dans le contexte des efforts de relance face à la pandémie.

⁴⁰ [COVID-19 and e-commerce: a global review | UNCTAD](#)



Encadré 9 **Coopération du système des Nations Unies à l'appui d'un plan de relance post COVID-19 en République démocratique populaire (RDP) lao**

À partir de mars 2020, le BCR des Nations Unies en République démocratique populaire lao a organisé une série de discussions virtuelles entre les membres de l'équipe pays des Nations Unies travaillant sur le programme de diversification du commerce de la RDP lao. Ces discussions ont servi de mécanisme informel pour le partage des ressources, des plans et pour identifier des moyens d'aller de l'avant. À la suite des synergies inter-agences créées grâce à ce processus, un groupe de travail multipartite a également été mis en place, composé de décideurs nationaux clés et de partenaires de développement. La même année, un groupe de travail a été créé, en coopération avec le Ministère du Plan et de l'Investissement, pour intensifier le soutien consultatif sur les politiques mises en œuvre par les Nations Unies dans le contexte du 9^e Plan national de développement socio-économique (NSEDP), en tenant compte de l'impact de la COVID-19 sur les priorités nationales. La CNUCED, en coopération avec d'autres membres de l'équipe pays des Nations Unies, a contribué à hausser le profil du développement du commerce électronique dans le contexte du 9^e NSEDP, conformément aux recommandations de l'eT Ready. Les avancées du groupe de travail multipartite se sont intensifiées en 2021. Sur le thème 2 – Commerce et secteur privé, chaînes de valeur et tourisme – la CNUCED a contribué à un document d'information pour la Table ronde de haut niveau en novembre 2021, qui a fourni une base pour l'élaboration d'un plan national de relance post-COVID-19 en RDP lao. S'appuyant sur son étude consacrée à l'impact de la COVID-19 dans 23 pays en développement, principalement des PMA⁴¹, la CNUCED a constaté que ce pays bénéficierait d'une orientation politique et d'un cadre de gouvernance plus clairs pour diriger le programme de développement du commerce électronique, un processus qui pourrait être facilité par l'élaboration d'une stratégie nationale inclusive de commerce électronique.

Source: CNUCED

Au-delà d'un dialogue bien établi avec le système des Nations Unies en RDP lao (voir Encadré 9), la collaboration entre la CNUCED et les BCR des Nations Unies a joué un rôle déterminant dans l'organisation de tables rondes virtuelles avec les partenaires de développement dans le cadre des lancements nationaux des eT Readies du Bénin, de la Côte d'Ivoire, de l'Irak, du Malawi et du Niger. Ces événements ont alimenté un dialogue avec la communauté des partenaires sur leurs rôles – y compris sur la manière dont la dimension numérique est intégrée dans leurs programmes – et ont contribué à mobiliser leur engagement dans la mise en œuvre des recommandations politiques. Toutefois, ces initiatives doivent se traduire dans des formes qui facilitent le dialogue et la coopération sur une base régulière, afin de créer des synergies grâce à des efforts conjoints et à un dialogue plus transparent avec les homologues gouvernementaux. Les commentaires reçus des pays examinés plaident clairement en faveur de la nécessité d'un engagement plus important et coordonné des partenaires de développement pour soutenir les initiatives de développement du commerce électronique. Ces voix renforcent les arguments en faveur d'une initiative d'Aide pour le commerce plus vigoureuse et réorientée⁴², adaptée à la demande croissante de soutien de la part des pays, en particulier des PMA, qui ont du mal à accélérer la mise en œuvre des recommandations des eT Readies.

⁴¹ [Covid-19 and e-commerce impact on businesses and policy responses \(unctad.org\)](https://unctad.org/fr/publications/covid-19-and-e-commerce-impact-on-businesses-and-policy-responses)

⁴² Voir par exemple Lacey, S (2021), [Digital Reboot: The Case for a Newly Invigorated Aid for Digital Trade Initiative](#), International Trade Working Paper 2021/10, Commonwealth Secretariat, London. En février 2022, l'OMC a également organisé un [Atelier sur l'Aide pour le commerce](#) dans le contexte de l'Exercice conjoint de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce 2022 de l'OCDE et de l'OMC.



3.2 – Ouvrir la voie à une augmentation du soutien

Les pays bénéficiaires d'eT Readies sont disposés à intensifier les synergies de mise en œuvre, en particulier dans certains domaines d'action. Les priorités pour les projets futurs exprimées par les pays et récapitulées dans le Tableau 2 soulignent l'importance d'avancer dans les domaines de la stratégie de commerce électronique et du cadre juridique et réglementaire pour permettre la mise en œuvre d'un écosystème de commerce électronique plus soudé. Six pays ont exprimé leur intérêt pour l'élaboration de stratégies de commerce électronique : le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, Madagascar, les Îles Salomon, le Togo et l'Ouganda. Parmi eux, les Îles Salomon ont déjà obtenu l'appui de la CNUCED par l'intermédiaire du PDEP, tandis que le Togo a élaboré une stratégie et cherche à approfondir davantage le plan de mise en œuvre.

D'autres ont l'intention d'accroître la compréhension du cadre juridique au sein de la population (Cambodge, Côte d'Ivoire, Madagascar, Sénégal, Togo et Ouganda) et d'introduire des lois supplémentaires ou des décrets d'application (Lesotho et Madagascar). Il est notable que de nombreux pays citent le développement des compétences et la sensibilisation comme des priorités. Cela implique des campagnes de sensibilisation du public sur le commerce électronique et ses réglementations, mais aussi le renforcement des capacités des fonctionnaires qui supervisent le secteur ainsi que la formation de formateurs pour renforcer les capacités d'enseignement des compétences numériques dans les écoles (Togo) et accélérer la révision des programmes et des infrastructures d'apprentissage (Malawi). Les mentions fréquentes de ce domaine et la diversité des projets proposés, mettent en évidence la complexité du domaine des compétences car les besoins sont très spécifiques à chaque pays et évoluent avec les progrès technologiques.

Dans le domaine des paiements, l'expansion de l'alphabétisation financière reste une priorité (Îles Salomon, Tuvalu) ainsi que la mise en place de solutions de paiement auxquelles les utilisateurs font confiance (Bangladesh, Burkina Faso et Tuvalu).

En ce qui concerne les infrastructures et la logistique, les projets à forte intensité de capital restent importants, tels que l'expansion de l'Internet dans les régions reculées (Bangladesh, Côte d'Ivoire, Lesotho et Tuvalu) et l'amélioration des réseaux de livraison (Bangladesh, Sénégal et Zambie).

Enfin, tant dans les projets prioritaires indiqués par les pays que dans l'ensemble des réponses reçues, l'absence d'intégration plus efficace des femmes dans la sphère du commerce électronique est manifeste, ce qui nécessite plus d'attention à l'avenir.

Tableau 2 Aperçu des projets prioritaires des pays en vue d'un soutien supplémentaire, par domaine d'action

Pays	Projets prioritaires	Domaines d'action
Bangladesh	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la disponibilité de l'Internet haut débit dans les zones rurales Renforcer les solutions de paiement efficaces et fiables pour le commerce électronique Renforcer le système de livraison du dernier kilomètre 	<ul style="list-style-type: none"> Infrastructures et services TIC Paiements Logistique
Burkina Faso	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie nationale de commerce électronique Programme de soutien à la création et/ou à la mise à niveau de plateformes de commerce électronique et de paiement électronique Programme d'information, d'éducation et de sensibilisation pour le commerce électronique 	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie Paiements Compétences



Pays	Projets prioritaires	Domaines d'action
Cambodge	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer le premier marché national B2B2C et établir un « sandbox » réglementaire pour les plateformes de commerce électronique Établir un système de production de statistiques sur le commerce électronique Renforcer les capacités des représentants du gouvernement et du secteur privé en matière de lois et règlements liés au commerce électronique 	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie Cadre juridique Compétences
Côte d'Ivoire	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie nationale de commerce électronique Campagnes de renforcement des capacités et de sensibilisation sur le cadre juridique du commerce électronique Développer un modèle de partenariat innovant pour le développement de réseaux où les opérateurs privés ne peuvent pas atteindre le seuil de rentabilité 	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie Cadre juridique Infrastructures et services TIC
Lesotho	<ul style="list-style-type: none"> Étendre l'Internet mobile haut débit aux zones rurales pour accroître la couverture et l'accès dans tout le pays Renforcer le cadre réglementaire du commerce électronique (cybersécurité, contrats en ligne) et renforcer les capacités d'application Renforcer les capacités nationales pour les compétences spécifiques au commerce électronique 	<ul style="list-style-type: none"> Infrastructures et services TIC Cadre juridique Compétences
Madagascar	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie nationale de commerce électronique Adopter le décret d'exécution pour le conseil d'administration du « eTrade Board » Programme d'information et de sensibilisation sur le commerce électronique 	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie Cadre juridique Compétences
Malawi	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer et mettre à niveau l'infrastructure de l'établissement NACIT et l'apprentissage en ligne Examen des cursus pour répondre aux besoins en matière de commerce électronique et de compétences numériques Renforcement des capacités en matière de services financiers numériques et de transactions électroniques avec la banque centrale du Malawi 	<ul style="list-style-type: none"> Compétences Accès au financement
Niger	<ul style="list-style-type: none"> Projet d'appui à la promotion du commerce électronique Projet de développement des compétences pour le commerce électronique Projet de soutien au genre et au développement des start-up dans le commerce électronique 	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie Compétences Accès au financement
Sénégal	<ul style="list-style-type: none"> Plateforme nationale de commerce électronique Mise en place de points relais Campagne de sensibilisation et formation sur le commerce électronique à l'intention des différentes parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> Compétences Stratégie Logistique Cadre juridique
Îles Salomon	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie nationale de commerce électronique Politique nationale d'administration en ligne Ateliers de sensibilisation à l'alphabétisation financière, en particulier dans les régions éloignées 	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie Cadre juridique Paiements Compétences
Togo	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie nationale de commerce électronique Formation des formateurs pour développer l'enseignement des compétences numériques et du commerce électronique Renforcement des capacités des entrepreneurs sur le cadre juridique 	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie Compétences Cadre juridique



Pays	Projets prioritaires	Domaines d'action
Tuvalu	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des infrastructures de paiement électronique (banques, guichets automatiques) • Renforcement des capacités des entrepreneurs comme condition préalable aux prêts bancaires • Améliorer la disponibilité de l'Internet haut débit dans les régions éloignées 	<ul style="list-style-type: none"> • Paiements • Accès au financement • Compétences • Infrastructures TIC
Ouganda	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie nationale de commerce électronique alignée sur la vision digitale de l'Ouganda • Programme d'information, d'éducation et de sensibilisation pour le commerce électronique • Améliorer l'accès aux TIC dans les écoles 	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie • Cadre juridique • Compétences
Zambie	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'accès au financement pour les entreprises de commerce électronique/ Développer des partenariats stratégiques pour mettre en place une plateforme de commerce électronique • Renforcer la livraison du dernier kilomètre grâce à une nouvelle flotte • Appliquer la politique postale nationale 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès au financement • Logistique • Cadre juridique

Source: CNUCED



4. LEÇONS APPRISSES, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Le commerce électronique n'est toujours pas suffisamment prioritaire dans les programmes de développement national, malgré le signal d'avertissement qu'a constitué la pandémie de COVID-19. La faiblesse de la coopération institutionnelle reste souvent un défi majeur pour avoir plus d'impact dans la mise en œuvre des eT Readies. Certains des défis rencontrés pendant le premier examen sont confirmés par cette édition. Malgré une amélioration dans l'ensemble du processus de collecte de données mené par certains pays, il n'a pas toujours été facile pour les points focaux eT Ready d'obtenir les contributions demandées aux principales parties prenantes, allant des ministères d'exécution aux autorités de régulation. La coopération entre les institutions n'est pas toujours harmonieuse et, naturellement, elle est souvent aggravée par la rotation du personnel dans les différentes structures et les changements au niveau politique. Des défis similaires se posent pour établir des liens avec le secteur privé et la société civile. Toutefois, le principal défi à la mise en œuvre réside souvent dans la faiblesse des arrangements institutionnels élaborés pour conduire le processus. Dans certains cas, les pays signalent que les responsabilités pour certaines actions recommandées ne sont pas clairement établies, ni attribuées, ce qui rend problématique leur intégration dans les priorités des organismes d'exécution. Dans d'autres cas, le commerce électronique n'est pas suffisamment prioritaire dans le programme de développement national, ce qui laisse place à des conflits de leadership ou à des attributions de pilotage peu claires sur la façon de conduire le programme de développement du secteur du commerce électronique.

L'engagement des points focaux eT Ready dans les pays a permis de maintenir l'élan pour la mise en œuvre. Cependant, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour renforcer les capacités à plus grande échelle et partager les connaissances avec un plus large éventail d'acteurs gouvernementaux. La majorité des pays qui ont participé au premier examen ont également participé de manière fructueuse à ce deuxième examen. Les efforts de renforcement des capacités visant à mieux équiper les points focaux eT Ready, de manière qu'ils puissent diriger le processus de mise en œuvre, ont été essentiels pour garantir un tel engagement. Les pays continuent de voir l'intérêt à poursuivre leur engagement dans le processus d'examen et de nouveaux pays, tels que le Bangladesh et les Îles Salomon, ont été en mesure de se réimpliquer de manière proactive dans le processus avec un leadership renouvelé. Grâce aux améliorations méthodologiques apportées à ce deuxième examen, les pays ont été en mesure de fournir des réponses de meilleure qualité et dans le délai imparti, ce qui témoigne d'un processus de collecte de données plus efficace au niveau national. Au Bhoutan, où un nouveau point focal eT Ready a été nommé, la reprise des tâches et le transfert des connaissances ont été efficacement assurés. Cela a permis au pays de capitaliser sur les efforts précédents pour accroître sa capacité de suivi des progrès et rendre compte des réalisations. Le Bangladesh et Madagascar, où le suivi de l'eT Ready était assuré par les points focaux eT Ready issus du secteur privé, ont officiellement nommé des points focaux au sein de leurs Ministères du Commerce, qui ont travaillé en tandem avec leurs homologues du secteur privé. De telles collaborations ont permis de tirer parti des capacités acquises depuis l'élaboration de l'eT Ready et d'ancrer le processus sous la direction de l'administration gouvernementale. Toutefois, la plupart des capacités restent concentrées sur les points focaux, avec des retombées positives limitées. Pour tirer pleinement parti des outils et des ressources de renforcement des capacités mis à disposition par l'ISM, les pays devraient s'appropriier le processus de gestion des connaissances et veiller à ce qu'il profite à un plus large éventail de parties prenantes des secteurs public et privé, aux niveaux national et régional.

Les interventions fragmentées des partenaires de développement dans la mise en œuvre des recommandations eT Ready laissent un potentiel inexploité. La valeur de l'initiative eTrade for all et de sa plateforme d'information peut être davantage utilisée pour un impact plus important. Par exemple, pour 1) trouver des ressources utiles dans le but de mieux



exploiter les enjeux des politiques au niveau global, 2) identifier le soutien technique disponible par les partenaires internationaux, et 3) tirer parti d'efforts de collaboration sur le terrain. Les commentaires reçus des pays bénéficiaires appellent fortement à un plus grand soutien de la part des partenaires de développement. Comme indiqué au chapitre 3, bien que les différentes formes d'intervention de tous les partenaires aident les pays à progresser dans la mise en œuvre de réformes favorables au commerce électronique, il faudrait faire davantage pour combler les lacunes existantes et rationaliser les projets souvent fragmentés. Par l'intermédiaire de l'ISM, la CNUCED plaide en faveur d'une approche plus coordonnée, en particulier au niveau des pays. Bien que le partenariat eTrade for all ait permis d'augmenter la visibilité du commerce électronique dans les forums mondiaux, par exemple grâce aux Semaines du commerce électronique, il est possible d'en faire plus au niveau national pour améliorer les synergies. Une coopération renforcée entre les partenaires peut aider à mutualiser l'expertise et les atouts de chacun, en particulier lorsque des ressources doivent être mobilisées auprès des bailleurs de fonds. Les BRC des Nations Unies peuvent jouer un rôle central dans ce contexte, faciliter le dialogue sur le terrain, et aider à intégrer les priorités des pays sur la base des recommandations des eT Readies dans les cadres de coopération des Nations Unies, les plans nationaux de développement et les plans de relance post-pandémie de COVID-19. L'expérience de la RDP lao présentée dans l'Encadré 9 est une référence et une source d'inspiration utiles pour organiser un tel niveau de coordination dans d'autres pays.

La demande croissante de commerce électronique enregistrée pendant la pandémie a été une révélation. Les pays à la traîne dans l'économie numérique doivent intensifier leurs efforts pour renforcer la préparation de leurs écosystèmes de commerce électronique. Comme le montre cet examen, les pays en développement, en particulier les PMA, ont trouvé utile de disposer d'un outil comme l'eT Ready pour soutenir les décideurs politiques en temps de crise. Cela les a aidés à hiérarchiser les réformes visant à créer un environnement plus favorable, tant pour les entreprises que pour les consommateurs qui souhaitent tirer parti des avantages du commerce électronique, et ainsi contribuer aux plans de relance post-COVID-19. Plus important, l'examen peut aider à tracer la voie à suivre, en particulier en comblant les lacunes, en créant de nouvelles synergies et en établissant des liens plus efficaces avec la communauté des partenaires de développement. Enfin, à une époque où le risque d'élargir les fractures numériques augmente, la coopération numérique, par le biais d'initiatives telles que le partenariat eTrade for all, est essentielle pour intensifier les efforts et fournir des solutions. L'ISM de la CNUCED constitue le socle d'un travail collectif avec les pays bénéficiaires d'eT Readies, les partenaires de développement et les donateurs pour mobiliser le soutien technique et financier nécessaire auprès de la communauté internationale, afin que le numérique devienne un levier pour la réalisation des objectifs de développement durable de l'Agenda 2030.



ANNEXE 1 : RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES

Thématique	Pays ayant terminé leur eT Ready avant juin 2019								Pays ayant terminé leur eT Ready entre juin 2019 et juin 2021						Points marqués*	Mise en œuvre par domaine d'action
	Pays ayant participé à la fois au premier et au deuxième examen							Pays ayant participé à ce deuxième examen, examinés pour la première fois								
	Bhoutan	Burkina Faso	Cambodge	Madagascar	Sénégal	Togo	Ouganda	Zambie	Bangladesh	Îles Salomon	Côte d'Ivoire	Malawi	Niger	Tuvalu		
Élaboration de stratégies	✓ _n	—	✓	—	✓	✓ _n	✓	✓	✓	✓	—	—	—	✓	9	
Comités et groupes de travail sur le commerce électronique	✓	✓ _c	✓ _c	—	✓	—	—	✓ _c	✓	—	—	—	✓	—	7	
Coopération entre les opérateurs de commerce électronique	—	✓	✓ _n	✓	✓	✓	—	—	✓	—	—	—	—	—	6	
Services d'administration électronique	✓	✓	✓ _c	✓	✓	✓ _c	✓ _n	✓ _c	✓	✓	✓	—	—	✓	12	
Statistiques du commerce électronique	✓ _n	—	✓	—	—	—	✓	—	—	—	—	—	—	—	3	
Sous-total (Évaluation de la préparation au commerce électronique et formulation de stratégies)	4	3	5	2	4	3	3	3	4	2	1	0	1	2	37	53%
Développement des infrastructures TIC	✓ _n	✓ _c	✓	✓ _n	✓ _c	✓ _c	✓	✓ _c	✓	✓	—	✓	—	✓	12	
Connectivité par l'Internet mobile	✓ _c	✓ _n	✓	✓	✓ _c	✓ _c	✓ _c	—	✓	✓	✓	✓	—	✓	12	
Accessibilité à l'Internet	✓ _n	—	—	—	✓	✓ _c	✓	✓	—	—	—	✓	✓	—	7	
Accès à l'électricité	✓ _n	✓ _c	—	—	✓ _c	✓ _c	✓ _n	✓ _c	✓	✓	✓	✓	✓	✓	12	
Sout-total (Infrastructure TIC et services)	4	3	2	2	4	4	4	3	3	3	2	4	2	3	43	77%
Adressage des rues	—	✓	✓	—	✓	✓	✓	✓	—	—	—	—	—	—	6	
Logistique du commerce électronique et livraison au dernier kilomètre	—	✓	✓	—	✓ _c	✓ _c	✓ _n	✓ _c	✓	—	—	✓	—	—	8	
Commerce électronique transfrontalier/mise en œuvre de l'AFE	—	—	✓ _c	✓ _n	✓	✓	—	✓ _n	—	—	—	✓	✓	✓	8	
Sous-total (Logistique du commerce et facilitation des échanges)	0	2	3	1	3	3	2	3	1	0	0	2	1	1	22	52%



Thématique	Pays ayant terminé leur eT Ready avant juin 2019								Pays ayant terminé leur eT Ready entre juin 2019 et juin 2021					Points marqués*	Mise en œuvre par domaine d'action	
	Pays ayant participé à la fois au premier et au deuxième examen				Pays ayant participé à ce deuxième examen, examinés pour la première fois				Bangladesh	Îles Salomon	Côte d'Ivoire	Malawi	Niger			Tuvalu
	Bhoutan	Burkina Faso	Cambodge	Madagascar	Sénégal	Togo	Ouganda	Zambie								
Examen réglementaire et analyse des lacunes	✓	–	✓	–	✓ _n	✓ _n	✓	✓	✓	✓	–	–	–	✓	9	
Nouvelles lois et initiatives réglementaires	✓	✓ _n	✓ _c	✓ _c	✓ _c	✓	✓	✓ _n	–	–	–	–	–	–	8	
Sensibilisation au cadre juridique propice au commerce électronique	✓ _c	✓ _c	✓ _c	–	✓	✓ _c	✓ _c	–	✓	–	–	✓	✓	✓	10	
Sous-total (Cadre juridique et réglementaire)	3	2	3	1	3	3	2	2	1	0	1	1	2	27	64%	
Inclusion financière	✓ _c	✓ _c	✓ _n	✓	✓	✓	✓ _n	–	✓	✓	✓	✓	–	✓	12	
Interopérabilité des paiements électroniques	✓ _c	–	✓ _c	–	–	✓	–	✓ _c	–	–	–	–	–	–	4	
Sécurité dans les transactions en ligne	✓ _c	–	✓ _c	✓	✓ _c	✓ _c	✓	–	–	–	✓	✓	–	–	8	
Nouvelles options et innovations en matière de paiement électronique	✓ _c	–	✓ _c	✓ _c	✓ _c	✓	✓ _c	–	✓	✓	✓	✓	✓	–	11	
Sous-total (Solutions de paiement)	4	1	4	3	3	4	3	2	1	2	3	3	1	1	35	63%
Examen des lacunes en matière de compétences	–	–	✓	✓	–	✓	–	✓ _n	–	✓	–	–	–	–	5	
Éducation et formation	✓ _n	✓ _c	✓ _n	✓	–	✓	✓ _n	✓ _c	✓	–	✓	–	–	✓	10	
Innovation numérique	✓	✓	✓	–	✓	–	✓	✓ _n	✓	✓	–	✓	✓	–	10	
Renforcement des capacités liées à l'égalité des sexes	✓ _n	✓	✓	✓ _n	✓	✓	–	✓	✓	–	✓	–	–	–	9	
Renforcement des capacités du secteur public	✓ _n	–	✓	✓	✓ _n	–	✓	–	–	–	–	–	–	–	5	
Sous-total (Développement des compétences en commerce électronique)	4	3	5	4	3	3	4	3	2	2	1	1	1	39	56%	
Possibilités de prêt pour les entreprises de commerce électronique	✓	–	✓ _c	–	–	✓	–	–	–	–	–	–	–	–	3	
Opportunités de financement pour l'entrepreneuriat numérique	✓	✓	✓	✓ _c	✓	–	–	✓ _n	✓	–	–	–	–	–	7	
Sous-total (Accès au financement)	2	1	2	1	1	1	0	1	1	0	0	0	0	10	36%	
Total des points marqués (TPM)	21	15	24	14	21	21	18	18	15	10	8	11	7	10	213 = 122 (enregistré dans le premier examen) + 30 (n) + 61	



Thématique	Pays ayant terminé leur eT Ready avant juin 2019								Pays ayant terminé leur eT Ready entre juin 2019 et juin 2021					Points marqués*	Mise en œuvre par domaine d'action		
	Pays ayant participé à la fois au premier et au deuxième examen							Pays ayant participé à ce deuxième examen, examinés pour la première fois									
	Bhoutan	Burkina Faso	Cambodge	Madagascar	Sénégal	Togo	Ouganda	Zambie	Bangladesh	Îles Salomon	Côte d'Ivoire	Malawi	Niger			Tuvalu	
Nombre de nouvelles réalisations enregistrées dans le deuxième examen	79 nouvelles réalisations enregistrées en 2021, dont 49 (c) et 30 (n)**								61					79+61=140			
Taux de mise en œuvre par pays – (TPM/26)*100	81%	58%	92%	54%	81%	81%	69%	69%	58%	38%	31%	42%	27%	38%	Moyenne tot. 59%		
	68%							35%									

* Ceci est basé sur le titre « points marqués », colonne 3 - « Score 2^e examen », des profils pays (voir annexe 2, Figure 15) qui indique qu'un pays examiné a montré la preuve d'actions prises conformément à une recommandation de l'eT Ready dans une thématique spécifique, ce qui se traduit par une réalisation documentée en tenant compte à la fois des acquis dans le premier et dans le deuxième examen, le cas échéant.

** NB: (c) définit les actions qui consolident et renforcent les réalisations enregistrées dans le premier examen sur un point thématique donné, (n) définit les nouvelles actions entreprises dans des thématiques supplémentaires.



ANNEXE 2: NOTE TECHNIQUE MÉTHODOLOGIQUE

Vue d'ensemble de la couverture géographiques. Jusqu'en juin 2021, les 27 pays suivants ont conclu un eT Ready: Afghanistan, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Cambodge, Côte d'Ivoire, Irak, Kiribati, RDP lao, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Myanmar, Népal, Niger, Samoa, Sénégal, Îles Salomon, Tanzanie, Togo, Tuvalu, Ouganda, Vanuatu, Zambie. Différents groupes de pays peuvent être identifiés sur la base de leur engagement dans le processus d'examen de la mise en œuvre mené par la CNUCED dans le cadre de l'ISM, à savoir le premier et le deuxième examen, décrits ci-dessous et présentés en détail dans le tableau 3:

- Premier examen - 18 pays invités (pays avec un eT Ready conclu avant juin 2019), 13 examinés en détail;
- Deuxième examen - 25 pays invités (les 27 pays ayant conclu un eT Ready avant juin 2021, sauf l'Afghanistan et le Myanmar), 15 ont répondu, 14 ont été examinés en détail (tous les 15 sauf le Lesotho);⁴³
- 8 pays qui ont participé aux deux examens;
- Pays ayant participé à ce deuxième examen, examinés pour la première fois, avec deux sous-groupes: i) 4 pays ayant conclu un eT Ready entre juin 2019 et juin 2021), ii) 2 pays ayant conclu un eT Ready avant juin 2019.

Tableau 3 État de la participation aux examens de la mise en œuvre par les pays bénéficiaires d'un eT Ready

Pays bénéficiaires d'un eT Ready	Premier examen		Deuxième examen		Pays qui ont participé aux deux examens	Pays ayant participé à ce deuxième examen, examinés pour la première fois
	Invité	Examiné	Invité	Examiné		
eT Ready conclu avant juin 2019						
Afghanistan	✓		*			
Bangladesh	✓		✓	✓		✓
Bhoutan	✓	✓	✓	✓	✓	
Burkina Faso	✓	✓	✓	✓	✓	
Cambodge	✓	✓	✓	✓	✓	
RDP lao	✓		✓			
Lesotho	✓	✓	✓	*		
Libéria	✓		✓			
Madagascar	✓	✓	✓	✓	✓	
Myanmar	✓	✓	*			
Népal	✓	✓	✓			
Samoa	✓	✓	✓			

⁴³ Initialement, l'Afghanistan et le Myanmar devaient également être invités au deuxième examen, mais avec la détérioration de leur situation politique en 2021, il a été décidé d'y surseoir. Le Lesotho n'a pas fourni d'informations dans la partie B du questionnaire de collecte de données au cours du deuxième examen, qui constitue la base d'un examen approfondi et d'une évaluation de la performance.



Pays bénéficiaires d'un eT Ready	Premier examen		Deuxième examen		Pays qui ont participé aux deux examens	Pays ayant participé à ce deuxième examen, examinés pour la première fois
	Invité	Examiné	Invité	Examiné		
Sénégal	✓	✓	✓	✓	✓	
Îles Salomon	✓		✓	✓		✓
Togo	✓	✓	✓	✓	✓	
Ouganda	✓	✓	✓	✓	✓	
Vanuatu	✓	✓	✓			
Zambie	✓	✓	✓	✓	✓	
Sous-total	18	13	16	10	8	2
eT Ready conclu entre juin 2019 et juin 2021						
Bénin			✓			
Côte d'Ivoire			✓	✓		✓
Iraq			✓			
Kiribati			✓			
Malawi			✓	✓		✓
Mali			✓			
Niger			✓	✓		✓
Tanzanie			✓			
Tuvalu			✓	✓		✓
Sous-total	0	0	9	4		4
Total	18	13	25	14	8	6

Source: CNUCED. Pour * voir note de bas de page 43.

Analyse des données. Les conclusions présentées dans le présent rapport portant sur le deuxième examen de la mise en œuvre de l'eT Ready s'appuient sur les informations fournies par les pays examinés. Par conséquent, ils dépendent en grande partie de la quantité et de la qualité des réponses reçues dans le cadre des questionnaires de collecte de données. Le questionnaire se compose de deux parties: la partie A liée à la gestion du processus de mise en œuvre de l'eT Ready (y compris le pilotage et le suivi, l'établissement des priorités des recommandations, le rôle des partenaires de développement, etc.) et la partie B spécifiquement adaptée pour évaluer le niveau de mise en œuvre dans les sept domaines d'action, qui constitue l'ossature pour l'évaluation des performances. Le processus d'analyse des données mené par l'équipe de la CNUCED a permis de:

- Cartographier les informations recueillies, simplifier les données et les préparer pour une analyse complète;
- Vérifier les informations pour s'assurer de leur pertinence afin d'éviter de dupliquer les informations fournies dans l'eT Ready, ainsi que dans l'examen précédent, pour les pays qui ont participé pour la deuxième fois;
- Documenter les preuves par des recherches plus approfondies, en faisant référence à des sources accessibles au public;
- Constater les progrès réels, en identifiant les réalisations concrètes; et



- Identifier les analogies entre les pays, les tendances communes, les faits saillants par thématique et traiter les données collectées.

Les données et les conclusions de la partie A du questionnaire ont principalement éclairé la section sur les approches réussies et l'impact dans la mise en œuvre des eT Readies (chapitre 1), ainsi que des chapitres sur les synergies de mise en œuvre, les priorités pour un soutien supplémentaire et les clés pour une gestion réussie de la mise en œuvre de l'eT Ready (chapitres 3 et 4). Les informations collectées dans la partie B du questionnaire se retrouvent dans les profils pays (document non publié, disponible sur demande: ecde@un.org), qui ont éclairé l'ensemble du chapitre 2 portant sur les réalisations des pays dans la mise en œuvre des recommandations eT Ready dans les sept domaines d'action, en mettant l'accent sur les dernières actions mises en œuvre. Les données recueillies dans les profils pays ont servi de base pour calculer les scores d'évaluation des performances de mise en œuvre, comme décrit ci-dessous.

L'évaluation des performances. Le calcul des scores (taux de mise en œuvre) s'appuie sur la structure du questionnaire (partie B), dans laquelle les questions ont été regroupées en 26 thématiques, ventilées dans les sept domaines d'action, reflétant les recommandations récurrentes des évaluations eT Ready. Chaque domaine d'action contient un nombre variable de thématiques, tels que récapitulées dans le Tableau 4.

Tableau 4 Liste des thématiques par domaine d'action utilisées pour évaluer les performances de mise en œuvre de l'eT Ready

Thématique	Domaine d'action (nombre de thématiques)
Élaboration de stratégies	Évaluation de la préparation au commerce électronique et formulation de stratégies (5)
Comités et groupes de travail sur le commerce électronique	
Coopération entre les opérateurs de commerce électronique	
Services d'administration électronique	
Statistiques du commerce électronique	
Développement des infrastructures TIC	Infrastructures TIC et services (4)
Connectivité par l'Internet mobile	
Accessibilité à l'Internet	
Accès à l'électricité	
Adressage des rues	Logistique du commerce et facilitation des échanges (3)
Logistique e-commerce et livraison du dernier kilomètre	
Commerce électronique transfrontalier/mise en œuvre de l'AFE	
Examen réglementaire et analyse des lacunes	Cadre juridique et réglementaire (3)
Nouvelles lois et initiatives réglementaires	
Sensibilisation au cadre juridique propice au commerce électronique	
Inclusion financière	Solutions de paiement (4)
Interopérabilité des paiements électroniques	
Sécurité dans les transactions en ligne	
Nouvelles options et innovations en matière de paiement électronique	



Examen des lacunes en matière de compétences	Développement des compétences en commerce électronique (5)
Éducation et formation	
Innovation numérique	
Renforcement des capacités liées à l'égalité des sexes	
Renforcement des capacités du secteur public	
Possibilités de prêt pour les entreprises de commerce électronique	Accès au financement (2)
Opportunités de financement pour l'entrepreneuriat numérique	

La méthode de calcul de l'évaluation des performances est décrite dans l'Encadré 10. Elle est fondée sur le nombre de recommandations eT Ready mises en œuvre, repertoriées dans l'annexe 1 et plus largement documentées dans les profils pays mentionnés ci-dessus. L'évaluation est binaire : lorsque des données probantes au niveau du pays sont recueillies, la recommandation est inscrite comme mise en œuvre et un point est marqué. S'il n'y a pas d'information sur une thématique spécifique dans les réponses au questionnaire, on suppose qu'aucun progrès n'a été réalisé. Comme le montrent les profils pays, l'évaluation prend en compte et différencie les pays participant pour la première fois à l'examen de ceux déjà examinés en 2020.

Figure 15 Exemple de profil pays

Domaine d'action/ Thématique	Actions mises en œuvre/Réalisations par thématique	Points marqués		
		1 ^{er} examen	2 ^e examen	Score 2 ^e examen
Evaluation de la préparation au commerce électronique et formulation de stratégies				
Élaboration de stratégies	Pays X a introduit....	1	1	1

En relation avec le titre « points marqués », trois colonnes avec des points sont présentées :

- Premier examen : le point s'applique aux pays qui ont participé au premier examen de la mise en œuvre, les points marqués ont été importés du premier rapport d'examen de la mise en œuvre⁴⁴ ;
- Deuxième examen : le point s'applique à la fois aux pays qui participent à l'examen pour la première fois et aux pays qui ont déjà participé au premier examen (dans ce cas, un point est noté pour les nouvelles réalisations ou pour une consolidation des acquis précédents, dans chaque thématique) ;
- Score deuxième examen : il est basé sur les points marqués dans au moins une des deux colonnes précédentes. Plus important, il ne s'agit pas d'une somme.

Par conséquent, le tableau à l'annexe 1 reflète le point noté dans la colonne 3, « Score 2^e examen », qui indique qu'un pays examiné a montré la preuve d'actions prises conformément à une recommandation de l'eT Ready dans une thématique spécifique, ce qui se traduit par une réalisation documentée en tenant compte à la fois des acquis dans le premier et dans le deuxième examen, le cas échéant. Le nombre maximal de points possibles qu'un pays pourrait atteindre est de 26, ce qui équivaut à un taux de mise en œuvre de 100%.

⁴⁴ https://unctad.org/system/files/official-document/dtlstict2020d9_en.pdf - Voir annexe 1



Encadré 10 Méthode de calcul de l'évaluation des performances

L'évaluation des performances est calculée comme suit :

Le **nombre de recommandations mises en œuvre par pays, α_y** , dans chaque domaine d'action donné n, est calculé comme suit :

$$\alpha_y = X_{y, \text{Stratégie}} + X_{y, \text{TIC}} + X_{y, \text{Logistique}} + X_{y, \text{Juridique}} + X_{y, \text{Paielements}} + X_{y, \text{Compétences}} + X_{y, \text{Financement}}$$

Le **taux de mise en œuvre par pays, β_y** , est calculé comme suit :

$$\beta_y = (\alpha_y / P) * 100 = (\alpha_y / 26) * 100$$

Le **nombre de recommandations mises en œuvre dans un domaine d'action donné, α_n** , dans les 14 pays, est calculé comme suit :

$$\alpha_n = \sum_{y=1}^Y X_{yn'} \text{ c'est-à-dire } \sum_{y=1}^{14} X_{yn'}$$

Le **taux de mise en œuvre par domaine d'action, β_n** , dans l'ensemble des 14 pays, est calculé comme suit :

$$\beta_n = (\alpha_n / \text{Max } P_n) * 100$$

Le **taux global de mise en œuvre (TGM)** résultant de cet examen est calculé comme suit :

$$TGM = \left(\sum_{y=1}^Y \alpha_y / \text{Max } P \right) * 100, \text{ soit } \left(\sum_{y=1}^{14} \alpha_y / 364 \right) * 100$$

C'est-à-dire la somme des recommandations mises en œuvre par les 14 pays ayant répondu à la partie B du questionnaire de collecte de données au cours de ce deuxième examen, divisée par le nombre maximal théorique de recommandations eT Ready (364, ce qui équivaudrait à 100% du taux de mise en œuvre global).

Donné :

x_y = recommandation x mise en œuvre par un pays répondant y

Y = nombre total de pays ayant répondu au questionnaire du deuxième examen (partie B) = 14

P = nombre total de thématiques

P_n = nombre total de thématiques dans un domaine d'action donné n, où n = Stratégie, TIC, Logistique, Juridique, Paiements, Compétences, Financement⁴⁵

$$P = \sum P_n = P_{\text{Stratégie}} + P_{\text{TIC}} + P_{\text{Logistique}} + P_{\text{Juridique}} + P_{\text{Paielements}} + P_{\text{Compétences}} + P_{\text{Financement}} = 5 + 4 + 3 + 3 + 4 + 5 + 2 = 26$$

⁴⁵ Voir Tableau 4 pour référence et orthographe complète des domaines d'action, ici abrégé pour faciliter l'utilisation.



Où

X_{yn} = nombre total de recommandations x mises en œuvre par pays y dans un domaine d'action donné n ;

$\text{Max } P_n = Y * P_n = 14 * P_n$ est le nombre maximal possible de recommandations eT Ready dans un domaine d'action donné n. Si tous les pays ayant répondu avaient mis en œuvre toutes les recommandations dans les thématiques relatives au domaine d'action donné n, le taux de mise en œuvre dans ce domaine d'action serait égal à 100% ;

$\text{Max } P = Y * P = 14 * 26 = 364$ est le nombre maximum possible de recommandations eT Ready. En d'autres termes, si tous les pays ayant répondu avaient mis en œuvre toutes les recommandations dans toutes les thématiques, le taux de mise en œuvre global serait égal à 100%.

Source: CNUCED

Évaluer les progrès au fil du temps. En plus de calculer le taux global de mise en œuvre, il est possible d'évaluer les progrès au fil du temps dans les pays qui ont participé à la fois au premier et au deuxième examen de la mise en œuvre. C'est le cas du Burkina Faso, du Bhoutan, du Cambodge, de Madagascar, du Sénégal, du Togo, de l'Ouganda et de la Zambie, pour lesquels la catégorie analytique supplémentaire « consolidation des acquis dans une thématique » est pertinente. Il est fait référence aux trois colonnes de notation dans les profils pays décrits ci-dessus. La nouvelle catégorie analytique « consolidation des acquis dans une thématique » s'applique dans le cas suivant :

- LORSQU'un pays a déjà marqué un point dans le premier examen de la mise en œuvre (enregistré dans la première colonne, qui par défaut est également reflété dans le « Score 2^e examen », troisième colonne),
- ET les nouvelles actions entreprises depuis le premier examen de la mise en œuvre ont abouti à une réalisation supplémentaire documentée (qui est reflétée sous forme de point marqué dans la deuxième colonne de notation, 2^e examen).

Dans cette situation, étant donné que les points marqués dans les deux examens ne sont pas cumulatifs, les informations sont prises en compte dans l'évaluation des performances de manière différenciée, afin de mieux suivre les réalisations au fil du temps dans un pays donné. En revanche, une nouvelle mesure prise dans le cadre du deuxième examen par un pays qui a participé aux deux examens de la mise en œuvre, mais qui n'a pas obtenu de points lors du premier examen, est reflétée dans la deuxième colonne (2^e examen) et, par conséquent, dans la troisième colonne « Score 2^e examen », ce qui contribue à augmenter le taux global de mise en œuvre.



